per
sqe

Journal de la Société des Américanistes

Le Territoire de Saint-Pierre et Miquelon. [Etude de géographie physique et humaine.]

Etude de géographie physique et humaine.

Edgar Aubert de La Rüe

Citer ce document / Cite this document :

Aubert de La Rüe Edgar. Le Territoire de Saint-Pierre et Miquelon. [Etude de géographie physique et humaine.]. In: Journal de la Société des Américanistes. Tome 29 n°2, 1937. pp. 239-372;

doi : https://doi.org/10.3406/jsa.1937.1957

https://www.persee.fr/doc/jsa_0037-9174_1937_num_29_2_1957

Fichier pdf généré le 04/05/2018

BY: $ = creative commons

LE TERRITOIRE DE SAINT-PIERRE ET MIQUELON, ÉTUDE DE GÉOGRAPHIE PHYSIQUE ET HUMAINE,

PAR EDGAR AUBERT DE LA RÜE.

(*Planches X-XV*).

INTRODUCTION [1].

Dans l'esprit de beaucoup de gens, Saint-Pierre et Miquelon sont de simples îlots rocheux perdus quelque part dans l'extrême Nord de l'Atlantique, perpétuellement enveloppés de brume, balayés par les tourmentes, ensevelis sous la neige et bloqués par les glaces durant la plus grande partie de l'année, où vivent misérablement quelques familles de pêcheurs.

La réalité est assez différente et ce petit archipel, tout proche de Terre-Neuve, situé sous une latitude qui est exactement celle de Nantes,

1. Qu'il me soit permis d'exprimer ici mes remerciements au Conseil d'Administration du Territoire des îles Saint-Pierre et Miquelon, au Ministère des Colonies, à la Caisse des recherches scientifiques, au Muséum National d'histoire naturelle et à la Société de géographie pour les subventions qui m'ont été accordées et m'ont permis de me rendre à trois reprises différentes, en 1932, 1935 et 1937 aux îles Saint-Pierre et Miquelon et d'y poursuivre des recherches géologiques.

Il m'est agréable d'exprimer ma reconnaissance à MM. G. Barillot et G. de Bournat, que j'ai successivement connus comme Administrateurs du Territoire, pour leur très aimable accueil et toutes les facilités qu'ils m'ont données.

Mes sentiments de vive gratitude vont également à tous les Saint-Pierrais et Miquelonnais qui m'ont aidé d'une façon ou de l'autre au cours de mes pérégrinations à travers l'archipel et tout spécialement à M. Dominique Borotra, membre du Conseil d'Administration, qui m'a si largement documenté.

Je tiens également à remercier très sincèrement M. R. B. Steven, Saint-Pierrais d'adoption, pour l'aide si généreuse que j'ai trouvée auprès de lui.

Je suis heureux enfin d'exprimer tous mes remerciements à la Société des Américanistes et à son savant secrétaire général, le Professeur Rivet, d'avoir bien voulu accepter de publier cette étude dans son bulletin.

Persée creative commons

mais dont le climat diffère considérablement de celui des côtes bretonnes, a des relations fréquentes et régulières, sinon avec la France, du moins avec les États-Unis et le Canada.

Le Territoire de Saint-Pierre et Miquelon a beau être la plus ancienne de toutes les colonies françaises, celle-ci n'en demeure pas moins l'une de celles dont on se fait dans la métropole l'idée la plus inexacte. Il suffit pour s'en convaincre de lire les descriptions qui en sont généralement données ; la plupart sont peu engageantes et d'une étrange fantaisie.

J'ai eu la bonne fortune de pouvoir séjourner pendant plusieurs mois aux îles Saint-Pierre et Miquelon et visiter l'archipel dans ses moindres détails. Je l'ai connu, il y a quelques années, au moment de sa plus grande prospérité et viens de le revoir alors qu'il traverse une période particulièrement difficile.

Le souvenir ému que je conserve de cette petite colonie et de ses habitants m'a incité à rédiger ces notes avec l'espoir de faire mieux connaître ces îles pittoresques et attachantes, dont la population, pour avoir connu tant de vicissitudes dans le passé et manifesté une si belle énergie en conservant à la France ce petit lambeau d'Amérique du Nord, mérite vraiment toute notre sympathie.

I. — Le milieu physique.

TOPONYMIE.

Il était intéressant de réunir une nomenclature des noms de lieux et de toutes les appellations en usage dans l'archipel. Je me suis efforcé de l'établir aussi complète que possible afin de porter sur la carte jointe à cette étude le nom de tous les endroits caractéristiques du Territoire. Un tel travail offrait certaines difficultés, car beaucoup d'appellations ne figurent pas sur les cartes antérieures et ne sont mentionnées dans aucun écrit. Certains noms, très usités autrefois, sont tombés depuis dans l'oubli et seuls de vieux pêcheurs se souviennent encore de quelques-uns d'entre eux. Aux anciennes désignations ont été substitués, dans bien des cas, des noms nouveaux, totalement différents. Les cartographes d'autrefois semblent avoir donné parfois des appellations entièrement ignorées des gens du pays et qui n'ont jamais été adoptées par la suite.

Je n'ai retrouvé, dans la toponymie des îles Saint-Pierre et Miquelon, aucun terme rappelant le passage des tribus indiennes qui, de Terre-Neuve, vinrent jadis dans l'archipel pour n'y séjourner, il est vrai, que d'une façon toute temporaire. Les Anglais, qui occupèrent le territoire à diverses reprises, n'ont laissé, eux non plus, aucun nom qui ait été con-

servé. Toutes les appellations actuelles et celles disparues, mais dont il est fait mention dans les publications anciennes, sont françaises. Elles ont été données par les générations de navigateurs, de pêcheurs et de colons qui se sont succédé dans ces îles depuis le début de l'occupation, il y a plus de 300 ans.

En comparant les anciennes cartes du XVIII^e^ siècle à celle de J. de la Roche Poncié, levée en 1841 et qui est pourtant la plus récente de la colonie, on constate de nombreuses différences en ce qui concerne la toponymie. Toutes ne portent d'ailleurs qu'un petit nombre de noms, se rapportant exclusivement, ce qui est naturel pour un pays dont toute l'activité est orientée vers la mer, aux points les plus remarquables de la côte. On note tout d'abord, en comparant ces cartes, que certaines îles ont changé de dénomination. Si le nom de l'île Saint-Pierre et celui de Miquelon sont demeurés, on ne saurait en dire autant de Langlade. Cette dernière, au XVIII^e^ siècle, était généralement appelée « l'Isle à l'Anglais » ; elle devint par la suite, dans la seconde moitié du siècle suivant : l' « Ile de Choiseul », mais porte néanmoins, sur les cartes de cette époque, le nom de « Petite Miquelon », que l'on retrouve du reste encore sur la carte marine de 1841. C'est cette appellation, qui ne semble cependant jamais avoir été en usage dans le pays, que l'on trouve toujours reproduite dans les atlas modernes. Il serait grand temps de lui substituer définitivement celle de « Langlade », la seule employée de longue date dans l'archipel ; il est d'ailleurs difficile de préciser l'époque à laquelle l'île reçut ce nom : peut-être lui a-t-il été donné en l'honneur de Charles Michel de Langlade, né en 1729, officier des troupes du détachement de la marine envoyé au Canada ? Il convient toutefois de noter que Voltaire, dans son livre sur Louis XV, appelait Langlade : *Langlay* et Miquelon : *Michelon*. Les gens de Terre-Neuve, lorsqu'ils parlent de Langlade, disent généralement encore Langlay. Sur une carte marine française de 1784, intitulée « Plans des côtes de Terre-Neuve, tirés des plans anglais de J. Cook et M. Lane », on orthographie le nom de cette île d'une façon légèrement différente ; on lit en effet *Petite Miquelon ou Langley*.

En ce qui concerne l'étymologie de Miquelon, nom de la principale île du groupe, on ne trouve aucun éclaircissement dans les ouvrages anciens. A première vue Miquelon semble être le diminutif de Michel, mais certains habitants du pays pensent qu'il provient plutôt de Miguel, appellation qui aurait été laissée par les navigateurs portugais, parmi les premiers à fréquenter ces parages, de même que Saint-Pierre ne serait que la traduction de *San Pedro*. Cette explication a, pour l'instant, simplement la valeur d'une hypothèse.

L'Ile aux Marins s'appelait primitivement l' « Ile aux Chiens », nom que l'on voit figurer sur toutes les anciennes cartes, depuis le « Petit Atlas Maritime » de Bellin, datant du milieu du XVIII^e^ siècle. L'appellation d'Ile aux Marins est toute récente. Il y a quelques années, le Père Lavolée, curé de l'île, s'aperçut que le nom d' « Ile aux Chiens » était injurieux pour ses ouailles. Personne ne s'en était douté depuis près de trois siècles qu'elle était habitée. Estimant qu'un pareil nom devait être immédiatement changé, il suggéra à la place celui d' « Ile aux Saints », mais sans succès. Il proposa alors de la nommer « Ile Notre-Dame des Marins », ce qui ne fut pas accepté non plus. On transigea et finalement on se mit d'accord pour adopter désormais l'appellation d' « Ile aux Marins ». Un décret du 2 mai 1931, promulgué dans la colonie par l'arrêté du 1^er^ juin 1931, a autorisé la Commune de l'Ile aux Chiens à devenir désormais l'Ile aux Marins.

L'Ile aux Vainqueurs s'appelle ainsi depuis une centaine d'années au moins, sans que l'on sache quelle est l'origine de ce nom. Au XVIII^e^ siècle on disait l' « Isle aux Bours ». Elle porte, sur un document du début du siècle dernier, le nom d' « Ile aux Bours, dite au Vainqueur ».

Voici encore quelques-unes des anciennes appellations, aujourd'hui disparues et en regard de chacune d'entre elles, celle qui lui a été substituée :

ILE SAINT-PIERRE.

Cap Bernick ou Berniche	Pointe du Diamant
Pointe à la Croix	Pointe à Henry
Pointe aux Sèches	Pointe de Savoyard

MIQUELON.

Butte Sonjon	Butte Saint-Jean
Pointe Musketa	Pointe au Cheval
Havre des Dunes	Grand Barachois

LANGLADE.

Cap des Bois ou Cap Langlay	Cap Coupé (Pointe du Ouest)
Pointe du Cheval Blanc	Cap à Ross
Cap d'Angeac ou Dangeac	Cap Bleu
Pointe Verte ou Pointe de la Baie	Pointe Plate
Pointe des Morts	Cap aux Morts
Anse des Veaux Marins	Anse du Gouvernement.

Le Territoire possède trois agglomérations principales, situées respectivement à Saint-Pierre, Miquelon et l'Ile aux Marins, mais aucune

d'entre elles n'a de nom en propre. Dans les trois cas une appellation unique désigne à la fois l'agglomération, ou le bourg, comme on a coutume de dire et l'île sur laquelle elle se trouve. Pendant l'occupation anglaise qui suivit le traité d'Utrecht, en 1713, le chef-lieu du groupe prit provisoirement le nom de *Bourgway*. Les petits villages de pêcheurs de l'île Saint-Pierre, à l'exception de Savoyard, au fond de l'Anse à Brossard, n'ont pas non plus de nom. On les confond avec l'anse en bordure de laquelle ils sont établis.

La signification des noms de lieux est variée, mais facile à expliquer dans la plupart des cas. Voici d'ailleurs l'origine d'un certain nombre d'entre eux.

Noms en rapport avec l'aspect des lieux : Ile Verte, Cap Vert, Cap Rouge, Cap Blanc, Cap Noir, Cap Percé, Cap Coupé, Le Boyeau, La Grande Dévalée, Tête Pelée, Chapeau de Miquelon, Belle Rivière, la Cascade, Étang Noir, Montagne Noire, Les Graves, Anse des Voiles Blanches, etc...

Noms en rapport avec la situation des lieux : Baie du Sud-Ouest, Grande Anse de l'Ouest, Bouillée du Noroît, Ruisseau du Nordet, Pointe du Ouest, etc...

Noms d'anciens gouverneurs de la colonie : Cap d'Angeac, La Roncière.

Noms d'anciens habitants du pays : Anse à Tréhouart, Anse à Pierre, Anse à Dinan, Anse à Marc-Cadet, Anse à Ravenel, Cap à Baudry, Cap à Ross, Pointes de Belliveau, Tête de Cuquemel, Ruisseau Debon, Ruisseau Dolisie, Ruisseau Paturel, Morne à Blandin, Étang de Mirande, Étang de Lescamela, etc...

Noms en rapport avec la faune : Les Veaux Marins, la Cormorandière, Ile aux Pigeons, le Grand Colombier, Cap à l'Aigle, Cap aux Becs-Scies, Cap au Renard, Pointe aux Alouettes, Étang au Goëland, Étang à la Loutre, Étang aux Canards, Étang à Outardes, Ruisseau des Éperlans, Trou au Renard, Trou aux Loups Marins, etc...

Noms empruntés à la flore : Butte au Thé, Butte aux Berrys, Étangs des Joncs, Chemin des Roses, etc...

Noms évoquant la pêche : Anse aux Warys, Anse à Capelan, Trou à Loches, etc...

Noms rappelant le souvenir d'un naufrage : Ruisseau de Maquine, Anse de la Carcasse, Cap aux Morts, etc...

Certains noms enfin sont assez inattendus, comme les Enfants Perdus (îlots et récifs au Sud de l'Ile Verte), les Canailles (récifs au large de Saint-Pierre), le Vide-Bouteille (petite crique dans le Sud de la pres-

qu'île du Cap), le Poil à Roblot (petite vallée marécageuse aboutissant à l'Anse du Gouvernement à Langlade), la Plaine de la Tête de Bœuf (à Langlade). L'origine de cette dernière appellation serait la suivante : Il y a quelque trente ans, un navire chargé de bœufs destinés au ravitaillement de Saint-Pierre et venant du Canada, fit naufrage sur la côte de Langlade. Les animaux à demi sauvages qu'il avait à bord, purent s'échapper et se dispersèrent dans l'île où ils furent chassés et traqués. L'un de ces bœufs vint mourir au milieu d'une petite clairière, située entre la Belle Rivière et l'Anse du Gouvernement, où l'on peut encore voir ses ossements.

L'Étang du Lac et le Morne de la Grande Montagne à Miquelon, méritent également d'être mentionnés pour l'originalité de leur nom.

Parmi les endroits portant une dénomination singulière, il faut encore citer les Étangs de Cuivre à Miquelon. Personne n'a pu me donner le moindre éclaircissement sur l'origine de ce nom. Mes recherches autour des trois étangs en question ne m'ont pas permis d'y trouver la moindre trace de cuivre.

Le seul document cartographique existant actuellement pour les îles Saint-Pierre et Miquelon, la carte levée en 1841 par J. de la Roche-Poncié et publiée par le Service hydrographique de la Marine, ne donne de la topographie intérieure du groupe qu'une idée très imparfaite et ne fait mention que d'un petit nombre de noms. Le contour des côtes n'est pas rigoureusement exact, surtout en ce qui concerne Langlade et Miquelon. Telle qu'elle est, cette carte est cependant précieuse pour les navigateurs mais est de peu de valeur pour qui veut circuler dans l'intérieur. Il m'a donc semblé utile de reproduire ici une carte nouvelle, à laquelle des corrections devront sans doute être apportées par la suite, mais qui donne cependant une idée plus exacte de l'intérieur du pays. Je l'ai établie à la suite de mes levés à la boussole. Les contours des côtes sont empruntés à la carte marine avec quelques petites modifications. Toutes les rivières et les principaux étangs ont été figurés et la toponymie a été indiquée d'une façon aussi complète que possible (Carte 2).

Signification des termes géographiques locaux.

Barachois. — Petit port naturel (le Petit Barachois de Langlade).

Basse. — Haut-fond rocheux recouvert d'une faible épaisseur d'eau, ne permettant pas à un navire de passer sans risque de toucher (Basse de la Marne à Saint-Pierre).

Bature. — Rocher à fleur d'eau sur lequel la mer vient se briser. Ali-

gnement de récifs prolongeant en mer un point saillant du rivage (Bature à Maillard à Miquelon).

Bouillée. — Petite forêt (la Bouillée du Nordet à Miquelon).

Buttereau. — Dune fixée, recouverte de prairies (les Buttereaux de l'isthme de Langlade).

Canal. — Cours d'eau en général. S'applique plus spécialement aux ruisseaux coulant tranquillement et serpentant au milieu d'une plaine.

Cap. — En plus de son sens habituel, ce mot est fréquemment employé pour désigner un sommet, situé à l'intérieur des terres, visible du large, mais sans rapport avec la configuration de la côte (le Cap Corbeau à Langlade).

Couline. — Signifie généralement une petite ruelle, mais s'emploie également pour désigner une légère dépression du sol (la Couline à Franchesse à Langlade). On appelle aussi coulines, les petits vallonnements compris entre les alignements d'anciens cordons de galets, tels qu'on peut en observer sur l'isthme de Langlade et dans la plaine de Miquelon.

Dune. — Il ne s'agit pas seulement des formations éoliennes uniquement sablonneuses, mais également de certains cordons littoraux, formés en grande partie par des galets (Dune de Mirande).

Graves. — Ce sont habituellement des étendues de galets aménagées par l'homme pour le séchage des morues. Par extension, ce terme s'applique aux champs de pierres anguleuses, éclatées sous l'action du gel, comme on en rencontre sur les plateaux de Langlade.

Marais. — Ce terme est généralement synonyme d'étang et plus particulièrement de petit étang.

Marigot. — Se dit parfois d'un petit ruisseau.

Montagne. — Ce mot est employé avec une signification très spéciale. Il est synonyme de terrain inculte, sans que la notion d'élévation intervienne. A Saint-Pierre, par exemple, on appelle montagne, toute l'étendue de l'île située hors de la ville et demeurée en friche.

Morne. — Ce vieux mot créole, en usage à la Réunion et aux Antilles, s'emploie couramment dans l'archipel pour désigner une éminence d'une certaine importance, au profil mou (le Morne à Blandin, le Morne de la Montée à Miquelon).

Plain. — Désigne en principe les parties plates et unies du littoral, telles que les plages et les grèves, mais il est employé aussi dans le sens de rivage en général.

Plaine. — A Langlade, ce terme sert habituellement à désigner un plateau tourbeux (la Plaine des Voiles Blanches).

Platier. — Espace plat et bas où l'on récolte ordinairement du foin.

Terres Grasses. — Nom donné à certaines moraines très argileuses, comme celles du Petit Barachois de Langlade.

Terres Noires. — Anciennes tourbières où la tourbe forme des affleurements noirâtres. Plusieurs points de Miquelon portent le nom de Terres Noires.

Terres Rouges. — Appellation de certaines falaises du Cap (Miquelon), en raison de la coloration rougeâtre qu'offre le rocher.

Tête. — Sommet rocheux isolé (la Tête Pelée à Langlade).

Trou. — S'emploie habituellement dans le sens de petite crique (le Trou à Gui de Miquelon, le Trou à la Baleine de Langlade).

DESCRIPTION DE L'ARCHIPEL.

Le Territoire de Saint-Pierre et Miquelon est situé un peu à l'Ouest de la Péninsule de Burin et de l'entrée de la Baie de Fortune, au large de la côte méridionale de Terre-Neuve. Il groupe trois îles principales : Saint-Pierre, Miquelon et Langlade, ces deux dernières reliées actuellement par un isthme sablonneux et une dizaine d'îlots d'importance très inégale. Quelques rochers isolés et un certain nombre de récifs entourent le groupe. L'archipel est situé entre 46° 45′ et 47° 10′ de latitude nord et 56° 5′ et 56° 25′ de longitude ouest (Greenwich). Le chef-lieu de la colonie, Saint-Pierre, sur l'île du même nom, est exactement par 46° 56′ de latitude nord et le bourg de Miquelon par 47° 04′. Le territoire s'étend, du Nord au Sud, sur une distance d'environ 50 kms. et sa superficie totale est estimée à 240 km. carrés.

Les îles Saint-Pierre et Miquelon représentent les sommets demeurés émergés d'un banc sous-marin, auquel les océanographes ont donné le nom de Banc Miquelon. Celui-ci est limité à l'Est par le bassin de Plaisance, à l'Ouest par le chenal sous-marin de l'Hermitage, au Nord par celui de l'Ile Verte et au Sud enfin par le chenal de la Sonde. La profondeur n'est pas considérable entre les îles et la côte terre-neuvienne. A l'Ouest, l'isobathe de 100 m. s'avance jusqu'au 57e méridien et celui de 200 m. jusqu'à 57° 30′ W.

La distance, entre Saint-Pierre et le point le plus rapproché de la côte de Terre-Neuve, est d'une quinzaine de milles, soit moins de 30 km.

Il n'existe aucune liaison maritime régulière entre la métropole et Saint-Pierre et Miquelon, aussi est-on obligé, pour s'y rendre, de passer soit par l'Angleterre et Terre-Neuve, soit par les États-Unis et le Canada, soit enfin simplement par ce dernier pays. On peut, si les correspondances sont favorables, ne pas mettre plus de 9 jours pour aller de

France à Saint-Pierre, dans le cas contraire, il faut compter deux semaines et même un peu plus.

ILE SAINT-PIERRE.

Cette île, à l'extrémité méridionale du groupe, est, à l'exception des îlots qui l'entourent, la plus petite de toutes mais la plus importante cependant, car elle abrite le port et le chef-lieu du Territoire. Sa forme est grossièrement celle d'un triangle et ses plus grandes dimensions sont de 8 km. du Nord-Est au Sud-Ouest, entre la Pointe à Henry et celle du Diamant et de 7 km. de l'Est à l'Ouest, du Cap Noir à la Pointe de Savoyard. Sa superficie est de 2.511 hectares.

L'île Saint-Pierre offre, au point de vue physique, deux régions bien distinctes. La partie septentrionale, au relief tourmenté, produit l'effet d'une région montagneuse beaucoup plus élevée qu'elle ne l'est en réalité. Elle est constituée par un certain nombre d'éminences, parfois assez escarpées ou mornes, dont la plus haute, se dressant à peu près au milieu de l'île, ne dépasse guère l'altitude de 200 m. Ces sommets sont en grande partie dénudés, mais leurs flancs sont souvent recouverts de lambeaux de forêt naine, tandis que les dépressions qui les séparent sont occupées par des tourbières et des étangs parfois très étendus.

La partie méridionale de l'île, beaucoup plus basse, comprend quelques collines et des buttes isolées, laissant entre elles des espaces à peu près plats, parsemés d'étangs.

A chacune de ces deux régions correspond un type de côte particulier. Tout le Nord, à partir du Cap à l'Aigle et l'Ouest sont très escarpés et fort peu découpés. La côte méridionale, basse et bordée de tourbières, possède au contraire plusieurs indentations.

Le district des mornes.

Une côte escarpée, couverte d'éboulis énormes, domine la rade de Saint-Pierre dans toute sa partie nord-ouest. Au delà du Cap à l'Aigle, le littoral oblique vers le Nord et prend une allure encore plus abrupte. En général la côte est franche et la profondeur assez considérable à proximité immédiate de la terre. Les seuls écueils sont les Cailloux à Malvillain, au nombre de quatre, qui émergent près des falaises du Cap Rouge, méritant bien son nom, de même que le Cap Blanc, un peu plus au Nord.

L'île Saint-Pierre, protégée dans sa partie septentrionale par la masse imposante du Colombier, redevient accessible par mer, de part et d'autre de la Pointe à Henry, petit promontoire rocheux, autour duquel les falaises s'interrompent quelque peu, permettant aux versants des mornes

d'atteindre la mer en pente douce. Deux petits torrents empruntent cette trouée s'ouvrant sur la Passe à Henry, qui sépare Saint-Pierre du Colombier.

Plus à l'Ouest, la côte redevient très escarpée et franchement inhospitalière presque tout le long de la Baie, terme tout à fait impropre dont on se sert pour désigner le chenal compris entre Saint-Pierre et Langlade. Ce bras de mer, large en moyenne de 7 km., n'a véritablement rien d'une baie, étant largement ouvert à ses deux extrémités et traversé par un fort courant, portant généralement au Nord-Est. La marée, en le contrariant, soulève dans la Baie des lames courtes et quand on navigue dans l'archipel, pour aller à Langlade ou à Miquelon, le passage de ce chenal est pour beaucoup de gens le moment le plus redouté de la traversée. Par mauvais temps, la mer y est particulièrement forte et les pêcheurs de Terre-Neuve, qui l'empruntent souvent pour gagner le large, l'ont surnommé avec raison *The Mouth of the Hell* (La Gueule d'Enfer).

La côte limitant la Baie débute au Cap au Diable, qui doit son nom aux violents courants de marée qui se produisent dans les parages. De là, jusqu'à la Pointe de Savoyard, à l'autre extrémité du chenal, le bas des falaises est très déchiqueté, mais le littoral ne possède aucune échancrure un peu profonde en dehors de trois petites criques bordées de galets. C'est tout d'abord l'Anse à Dinan, concédée à J. B. Dinan en 1764, très sauvage, dominée par des hauteurs boisées, entre lesquelles s'ouvre un ravin donnant passage à un petit torrent pittoresque. L'Anse à Pierre, toute voisine, est d'un abord difficile par mer, mais on peut l'atteindre facilement de Saint-Pierre, à laquelle la relie une route de 4 km., qui constitue l'une des plus belles promenades que l'on puisse faire à travers l'île. Aussitôt dépassées les dernières maisons du chef-lieu, accrochées aux pentes de la montagne et suffisamment élevées pour que l'on jouisse de là d'un superbe panorama sur la ville et la rade, bien protégée par l'Ile aux Marins, c'est la solitude complète, car personne n'habite les hauteurs de l'intérieur. La route suit un parcours sauvage et serpente au milieu des mornes disposés sans ordre, longe de nombreux étangs et s'engage dans une petite forêt en atteignant le versant ouest, du haut duquel la vue s'étend sur une grande partie de Langlade. Cette route a été construite pour l'entretien des câbles télégraphiques de la *Western Union*, qui ont leur point de départ à l'Anse à Pierre.

En approchant de l'extrémité sud-ouest de l'île, la côte, toujours escarpée, au point qu'il est impossible de la longer à pied, s'abaisse progressivement. Une dernière petite crique, l'Anse à Brossard, plus spacieuse que les deux précédentes, apparaît un peu avant la Pointe de Savoyard ; un village de pêcheurs l'entoure, le seul point abrité le long

de la Baie. Une butte arrondie, la Verrue, domine ce groupe de maisons, tandis que deux petits mamelons se dressent un peu au Sud, sur la Pointe de Savoyard, autour de laquelle la mer a creusé de curieuses entailles.

Les nombreux sommets, qui occupent la partie nord de Saint-Pierre, et dont la hauteur oscille entre 157 et 200 m., ne paraissent pas tous avoir de nom. Les plus caractéristiques, comme la Vigie et le Pain de Sucre, dominant le chef-lieu, sont même à peu près les seuls à en posséder. Les glaciers qui se sont étendus autrefois sur tout le pays, ont laissé les marques très nettes de leur passage dans tout le district des mornes où abondent les surfaces moutonnées et les blocs erratiques. Les étangs, au nombre de plus d'une centaine, ont tous également une origine glaciaire. Ils se répartissent en plusieurs groupes et alimentent les petits torrents dévalant des hauteurs tout autour de la partie montagneuse de l'île. Les principaux étangs ou groupes d'étangs existant à l'intérieur de cette région, sont, en allant du Nord au Sud, les suivants :

Étangs de l'Anse à Henry ou groupe des Sept Étangs.
» du Cap au Diable.
» du Petit et du Grand Trépier.
» du Cap Rouge.
» de la Grande et de la Petite Pissouse.
» Frecker (au-dessus du Cap à l'Aigle).
» du Télégraphe ou de l'Anse à Dinan.
» Thélot (au-dessus de la rade).
» de l'Anse à Pierre.
Étang Fanche et Étang de la Caserne (au-dessus de la ville).
» de la Demoiselle (région centrale).
» de Richepomme (région centrale).
» de la Dame Blanche (région centrale).
» de la Vigie (très vaste ; un barrage, de construction récente, a permis de surélever son niveau, car il alimente la ville en eau potable).
» du Goëland (le plus considérable du district des mornes ; il est également utilisé comme réservoir).
» Job (au-dessus de la Baie).
» du Bois Brûlé (région centrale).

Une démarcation très nette sépare les deux parties de l'île, bien différentes l'une de l'autre, formant une ligne NE-SW, direction tectonique que l'on retrouve constamment en étudiant la configuration et la struc-

ture de l'archipel. Elle va du Cap à l'Aigle, sur la côte Est, à l'Anse de Savoyard. Cette limite est jalonnée, sur toute sa longueur, par une dénivellation importante, la zone affaissée étant au Sud. Le district des mornes, se termine le long de cette ligne d'une façon tout aussi escarpée que du côté de la mer.

Les terres basses de Saint-Pierre.

L'île, au moment de la grande glaciation pléistocène, était beaucoup plus étendue que de nos jours. Les îlots qui sont en bordure de sa côte orientale en faisaient alors partie. A la suite d'un affaissement général du pays, postérieur au retrait des glaciers, tout l'Est et le Sud de Saint-Pierre, déjà moins élevés que le Nord et l'Ouest, se sont enfoncés sous la mer. Seuls les sommets émergèrent, représentés par les îlots en question et d'autres, tels que la Tête de Galantry, la Pointe Blanche etc... qui lui furent à nouveau reliés par la suite.

Les terres basses de l'île sont en effet recouvertes par d'importantes moraines, dépôts qui se sont étendus également sur la zone actuellement immergée. Les moraines recouvertes par la mer ont été remaniées et ont fourni à celle-ci les matériaux qui lui ont permis d'édifier les formations littorales que nous voyons actuellement le long de la côte méridionale de Saint-Pierre. Ces apports de galets, de sable et de graviers, en même temps qu'ils ont construit des cordons, isolant aujourd'hui de l'océan un certain nombre d'étangs côtiers, ont comblé les chenaux peu profonds qui s'étendaient entre certains îlots, reliant ceux-ci à l'île par des isthmes bas, jalonnés d'étangs. Quatre des presqu'îles actuelles de Saint-Pierre ont une telle origine. La plus vaste correspond à toute la portion sud-est de l'île, que séparait jadis un bras de mer s'étendant du Barachois à l'Anse à Ravenel. L'Étang Boulot et ceux que longe la route conduisant à cette anse, en sont les derniers témoins. A cette première presqu'île sont venues se souder deux îles : la Tête de Galantry et la Pointe Blanche. La quatrième était représentée par la Pointe du Diamant, qu'une étroite langue de terre, entre l'Étang de Savoyard et l'Anse à Marc Cadet, réunit maintenant à Saint-Pierre.

Si les côtes, précédemment décrites, sont impraticables à pied le plus souvent, il n'en est plus de même de celles qui entourent le Sud de l'île et qui dessinent, on l'a vu, plusieurs échancrures. Un méchant sentier, mais très pittoresque, tracé par les chasseurs, la suit du Cap Noir à la Pointe de Savoyard. Des *gabions*, abris sommaires faits de blocs de pierre ou de mottes de tourbe, derrière lesquels on vient se mettre en hiver à l'affût du gibier de mer, sont visibles de place en place.

A partir de l'Anse à Rodrigue, toute la portion du littoral, en bordure

de laquelle s'étend la ville, est sinon plate, du moins en pente assez douce. Il en est de même plus à l'Est, jusqu'à l'Anse à Philibert, dite à l'Allumette, où elle se relève un peu et devient en même temps très déchiquetée, surtout au Cap Noir et au pied de la colline de Galantry, vis-à-vis de laquelle est l'Ile aux Chasseurs, simple rocher. Plus à l'Ouest, le rivage s'abaisse de nouveau. C'est alors une succession de petits escarpements rocheux bordés de galets. Il conserve ce caractère jusqu'à l'Anse à Ravenel, sauf à la Pointe Blanche qui est un peu plus élevée. Une chaussée sous-marine, orientée au Sud-Ouest, prolonge celle-ci vers le large et supporte des hauts-fonds constituant la Basse de la Tournioure, la Basse à Bonnière et celle de la Marne, endroits très poissonneux, bien connus des pêcheurs, mais qui ont provoqué de très nombreux naufrages.

L'Anse à Ravenel (concédée à Simon Ravenel en 1764) a été profondément modifiée au cours du raz-de-marée de juin 1929 et la mer continue à gagner ici du terrain. L'anse est très ouverte au Sud-Ouest et le ressac y est souvent fort. Très fréquentée autrefois, elle est de plus en plus délaissée par les pêcheurs. D'une manière générale, toutes les baies de la côte sud sont trop exposées à la houle pour offrir à ceux-ci des points d'appui convenables. Dans le fond de l'Anse à Ravenel, s'étend un large banc de galets derrière lequel est un étang saumâtre. Le pays, qui dans l'ensemble était assez plat jusque là, depuis la Tête de Galantry et couvert de marais et de tourbières, devient plus accidenté à partir de la Pointe aux Basques et jusqu'à l'Anse à Marc Cadet, petite crique, tantôt bordée de sable, tantôt de galets, cela dépend des années.

La Pointe du Diamant est un ensemble de petites buttes herbeuses, entourées d'escarpements rocheux qui se poursuivent jusqu'à l'Étang de Savoyard, le plus vaste de l'île, au milieu duquel émergent quelques îlots, anciennes buttes morainiques.

La limite entre la partie haute et la partie basse de Saint-Pierre est occupée par une vallée assez spacieuse, inclinée vers le Sud-Ouest et aboutissant à l'Étang de Savoyard. Le Ruisseau Paturel coule dans le fond. Il serait certainement plus important s'il recevait, comme dans le temps, le trop-plein de l'Étang de la Vigie et de celui du Goëland, captés pour alimenter le chef-lieu. Cette vallée offre un profil très dissymétrique. Si son versant nord-ouest est élevé et escarpé, l'opposé est beaucoup plus doux et bas. Il correspond simplement à une ligne de collines, dans le prolongement de celle où est construite la ville.

Des affleurements rocheux, des taillis de sapins, des tourbières et des pâturages se partagent la surface des terres basses de l'île qui comptent, elles aussi, de très nombreux étangs. Rares sont ceux qui occupent ici

des cuvettes glaciaires, comme l'Étang Héraut ou celui du Pain de Sucre, au bord de la route conduisant à Savoyard. Les plus nombreux sont d'anciennes lagunes. Certains sont franchement salés, tels le Petit Havre et l'Étang Boulot, ce dernier s'ouvrant dans le fond du port, auquel il est relié naturellement par un chenal étroit où la marée provoque un très fort courant. On a pris l'habitude d'orthographier ainsi le nom de cet étang, mais il serait plus exact de l'écrire « Bouleau » ainsi que s'appelait le pêcheur qui s'en rendit propriétaire en 1764.

D'autres étangs n'ont plus de communication apparente avec la mer, comme ceux de l'Anse à Rodrigue et de l'Anse à Ravenel, mais sont toujours saumâtres du fait des infiltrations. Le groupe le plus important est celui des Étangs du Cap Noir, à l'Ouest de la Tête de Galantry. Le principal est pratiquement d'eau douce. Il en est de même de l'Étang des Herbiers, au Nord de la Pointe Blanche, de l'Étang Jourdon et de celui du Milieu, au voisinage de l'Anse à Ravenel. L'Étang de Savoyard, où beaucoup de Saint-Pierrais viennent se baigner en été, a près de 1.500 m. de long. Un goulet temporaire permet à cette ancienne lagune de communiquer parfois avec la mer. Il est complètement obstrué depuis déjà plusieurs années. En hiver, il arrive que les lames franchissent la chaussée de galets qui limite à l'Ouest l'Étang de Savoyard et s'y déversent. Dans la plus grande partie de son étendue, cependant, ses eaux sont généralement douces ou tout au plus très légèrement saumâtres.

LES PETITES DÉPENDANCES DE L'ILE SAINT-PIERRE.

Ile aux Marins.

Une bande de terre étroite et très allongée, orientée NE-SW, protège à l'Est la rade de Saint-Pierre. C'est l'ancienne Ile aux Chiens, actuellement l'Ile aux Marins ou simplement l' « Ile », comme on a souvent coutume de dire. Entre elle et Saint-Pierre la distance est d'environ 1 km., la largeur de la rade. Du Barachois, un quart d'heure suffit pour s'y rendre en embarcation.

L'île mesure 1 km. 600 dans sa plus grande dimension et sa largeur n'excède nulle part 650 m. Elle se réduit même à très peu de chose en plusieurs points, notamment dans sa partie nord, dans le fond de l'Anse à Tréhouart, où elle est d'une quinzaine de mètres à peine. C'est une île basse, dont le mamelon le plus élevé, situé sur le Cap à Godon, nom de la presqu'île fermant au Nord l'Anse à Tréhouart, n'a pas plus d'une quarantaine de mètres. L'autre principale butte de l'île, dans sa partie centrale, est le Mont-à-Regrets, ayant tout au plus 30 mètres. L'Ile aux Marins résulte en réalité de la juxtaposition d'au moins quatre îlots diffé-

rents, très voisins et soudés les uns aux autres par des levées de galets qui correspondent aux parties les plus étroites. Dans la partie septentrionale de l'île s'ouvre une jolie crique, bien abritée, sauf des vents du Nord : l'Anse à Tréhouart que les îliens prononcent Trouhart. Elle est fermée au Nord-Est par la presqu'île escarpée du Cap à Godon, recouverte de moraines, d'où pointent quelques mamelons rocheux. La mer ronge progressivement la côte de l'Ile aux Marins à l'Ouest, tandis que des apports de galets se forment du côté du large. On chercherait en vain le moindre arbrisseau sur toute son étendue. Des prairies et des espaces rocailleux se partagent sa surface, là où le sol n'est pas occupé par des jardins ou aménagé en graves pour le séchage du poisson. Il n'existe sur l'île ni ruisseau ni étang, mais une nappe d'eau souterraine alimente les puits que les habitants possèdent près de leurs maisons.

Ile Massacre ou Ile aux Massacres.

Ce petit îlot rocheux plat et très bas, couronné d'un peu de gazon, est situé dans la rade, non loin de la pointe sud-ouest de l'Ile aux Marins, à laquelle il a certainement été relié autrefois. Deux explications m'ont été données en ce qui concerne l'origine du nom de cet îlot. L'une d'elles veut que l'on y ait dépouillé dans le temps des baleines et l'autre, qu'il s'y soit déroulé, voici environ deux siècles, un combat entre soldats français et anglais. Il est fort possible qu'aucune de ces deux explications ne soient valables.

La superficie de l'îlot Massacre était estimée à 1 hectare 40 il y a une soixantaine d'années. Il semble que la mer l'ait bien réduite depuis. Elle était certainement plus considérable autrefois, car elle fut accordée en concession à un pêcheur du nom de Jean Le Chevalier, en 1840. Plus tard, vers 1888, une petite usine pour la préparation de l'huile de foie de morue y était installée.

Ile aux Vainqueurs.

L'Ile aux Vainqueurs, anciennement l'Isle aux Bours, fut cédée en 1765 à un nommé Louis Bretel, à la suite, semble-t-il, de services rendus par celui-ci à l'administration d'alors. Un siècle exactement plus tard, en 1865, l'île était encore revendiquée par l'un de ses descendants, le comte Le Caux de la Tombelle, mais sans succès, l'État en ayant repris possession.

Elle se trouve un peu à l'Est de l'Ile aux Marins et est séparée de cette dernière par un chenal de 800 m. de large : la Passe au Flétan, très mauvaise parfois en raison des courants de marée. C'est une terre assez basse, peu accidentée sauf dans sa partie nord et occupée par une

butte rocheuse : le Cap à la Chèvre. Les dimensions de l'île sont respectivement de 700 m. du Nord au Sud et de 250 à 300 m. de l'Est à l'Ouest ; sa superficie est d'environ 2 hectares. Totalement déserte aujourd'hui, elle abritait dans le temps un lazaret, abandonné en 1915. La côte, rocheuse, battue par la houle, n'est guère accessible qu'à l'Ouest, où la mer gagne progressivement du terrain. Il existe là une grève assez étendue où l'on peut débarquer quand le ressac n'est pas trop fort.

Une belle prairie occupe la plus grande partie de l'île, entièrement privée d'arbres. Malgré sa faible étendue on pourrait certainement tirer parti de l'Ile aux Vainqueurs pour y faire de l'élevage ou de la culture. Des essais concluants ont d'ailleurs été tentés jadis, par le dernier gardien du lazaret, M. Sérignac, l'ancien maire de l'Ile aux Marins. Une nappe d'eau douce existe également ici à faible profondeur.

En dehors du Cap de la Chèvre, les points les plus remarquables de l'île sont la Pointe des Trois Cheminées, ainsi nommée parce qu'elle est curieusement surmontée de trois rochers, qui marque l'extrémité méridionale de l'île et la Pointe du Sud-Ouest.

L'Ile Pelée est un mamelon rocheux, portant la marque très nette de l'érosion glaciaire, qu'un seuil rocheux relie à la partie sud-est de l'Ile aux Vainqueurs. C'est donc en réalité une presqu'île, sauf à mer haute. Il existe près de l'isthme, sur le flanc nord de l'Ile Pelée, un curieux bassin, creusé dans le roc, dont l'eau se renouvelle à chaque marée et qui forme une très belle piscine naturelle.

Ile aux Pigeons.

Entre l'Ile aux Vainqueurs et l'Ile aux Pigeons, immédiatement au Nord, s'insinue un bras de mer étroit et assez agité : la Passe à la Normande. De chacune des îles part une flèche de galets, ce qui diminue encore la largeur de ce chenal, praticable aux seules embarcations. L'Ile aux Pigeons, tout à fait inoccupée, est, en plus petit, exactement semblable à sa voisine ; sa superficie ne dépasse guère 4 hectares. Elle est faiblement élevée et recouverte d'un manteau de moraines sur lequel s'étend une prairie. Une ferme existait autrefois là, paraît-il ; on n'en voit plus aucun vestige.

Grand Colombier.

A l'écart des îlots précédents, le Grand Colombier dresse sa masse imposante un peu au Nord de l'île Saint-Pierre dont il est séparé par la Passe à Henry qui correspond à une faille considérable. Il a la forme d'un dôme très escarpé, surtout lorsqu'on le regarde du Sud ou de l'Ouest. Sauf au Nord, où il est limité par des falaises abruptes, ses versants se

laissent cependant escalader en divers endroits. Un épaulement le prolonge à l'Est, au pied duquel s'ouvre une petite crique d'aspect sauvage, l'Anse du Sud-Est, l'un des meilleurs points pour débarquer au Grand Colombier quand la houle n'est pas trop forte. C'est la seule échancrure que l'on trouve le long de ses côtes, à proximité desquelles la profondeur de la mer est partout assez considérable.

De contour elliptique, le Grand Colombier mesure environ 1.400 m. de l'Est à l'Ouest et sa superficie est, à peu de chose près, la même que celle de l'Ile aux Marins, soit une cinquantaine d'hectares. Son sommet, sensiblement tabulaire s'élève à 130 m. et représente la seule étendue plate de l'île. De là, la vue est magnifique, non seulement sur l'ensemble de l'archipel, mais aussi sur la côte terre-neuvienne dont on distingue à l'œil nu les maisons blanches des pêcheurs, espacées le long du rivage. A mi-distance entre le Colombier et la presqu'île de Burin, apparaît l'Ile Verte, frangée d'écume et basse sur l'eau, territoire neutre, disent les uns, alors que pour d'autres elle appartient en partie à la France et en partie à Terre-Neuve.

Un bel étang, dont le trop-plein alimente un petit torrent, le seul de l'île, occupe une partie du sommet du Colombier à l'Ouest. Tout autour s'étendent des tourbières, très développées sur les hauteurs, tandis que les versants laissent voir le plus souvent le roc à nu. A l'Est, où la pente est un peu moins raide, on trouve quelques prairies parsemées d'éboulis. Des oiseaux de mer très nombreux, des calculots en grande majorité, y nichent au fond de profonds terriers.

Personne n'habite le Grand Colombier mais on y vient assez souvent en excursion pendant les belles journées d'été pour y cueillir les « graines » qui mûrissent à la surface des tourbières. Les chasseurs s'y rendent également à certaines époques car le gibier de mer y abonde.

Le Petit Colombier est un îlot minuscule, dont la forme rappelle étrangement celle du Grand Colombier, au pied duquel il est situé. Bien qu'il soit très escarpé et couvert d'algues glissantes à sa base, on parvient cependant à y accoster quand la mer est calme et à escalader son sommet, usé par les glaciers, qui ont laissé là des blocs erratiques, entourés de quelques touffes d'herbe.

Ile Verte.

Cette île, assez isolée, doit son nom à l'aspect verdoyant que lui donnent ses prairies en été. Elle est à 7 milles de Saint-Pierre et par sa formation géologique se rattache en fait à Langlade. L'Ile Verte a près de 900 m. de long et son point culminant ne dépasse pas 50 m. Ses côtes rocheuses et basses sont d'un abord malaisé. Des Saint-Pierrais y ont

pourtant eu autrefois quelques cabanes, qu'ils occupaient pendant la campagne de pêche. Les seuls habitants actuels sont un gardien de phare et sa famille, des Terre-Neuviens. L'île abrite un grand nombre de lapins domestiques et pendant l'été des moutons, que des gens de Terre-Neuve viennent y déposer.

Le statut politique de l'Ile Verte n'a jamais été bien défini. En 1908, le Gouvernement de Terre-Neuve décida d'y installer un phare et une sirène à brume, ce qui provoqua un vif émoi à Saint-Pierre. Si l'île n'est pas située dans les eaux territoriales françaises, elle est du moins placée exactement au milieu du chenal séparant Saint-Pierre et Miquelon de la grande terre voisine, sur la ligne marquant la limite des droits de pêche respectifs des deux territoires. Comme je l'ai dit précédemment, on considérait généralement à Saint-Pierre, jusque là, ce petit lambeau de terre comme neutre et l'établissement d'un phare par le Gouvernement de Terre-Neuve apparut comme un acte d'occupation. Celui-ci assura que son projet ne modifiait en aucune façon les droits de pêche des Français, jusqu'à mi-chenal, droits résultant du Traité de 1783. Il est probable qu'en réalisant ce projet de construire sur l'Ile Verte, une sirène à brume certainement utile à la navigation, les autorités de Terre-Neuve s'offraient en même temps un excellent poste d'observation pour surveiller le trafic entre leur côte méridionale et Saint-Pierre et réprimer la contrebande et les exportations de *boëtte*, que certains colons de la presqu'île de Burin faisaient vers Saint-Pierre, malgré l'interdiction formelle du *Bait-Bill*. La question fut soumise au ministre des Colonies et à celui des Affaires Étrangères français qui, sans se prononcer formellement à ce sujet, semblèrent admettre que l'Ile Verte et les petits îlots voisins étaient compris parmi les îles adjacentes à Terre-Neuve, cédées définitivement par la France à l'Angleterre aux termes de l'article 13 du Traité d'Utrecht en 1713 et du Traité du 3 septembre 1783 et que, par suite, cette puissance était investie du droit de souveraineté à son égard, malgré l'absence de toutes stipulations expresses à ce sujet. Le Gouvernement français ne s'opposa donc pas à la construction de la sirène à brume puisqu'il n'était pas dans les intentions des autorités terre-neuviennes de modifier les droits de pêche dans ces parages.

Un groupe de six petits îlots émerge à un mille au Sud de l'Ile Verte ; ce sont les Ilots de l'Ile Verte, pratiquement inaccessibles sauf le plus grand d'entre eux où des Saint-Pierrais établirent quelques cabanes de pêche autrefois. Au Sud de ce groupe se dresse un dernier îlot, bas comme les précédents : l'Enfant perdu de l'Ile Verte, qui, de loin apparaît le plus souvent comme un panache d'écume pour peu que la mer soit agitée.

Il me reste, pour terminer l'énumération des petites dépendances de Saint-Pierre, à citer encore quelques îlots, tels que le Petit Saint-Pierre à l'entrée de la rade, où il y a juste la place d'un phare, les Canailles, groupe de rochers au Nord de l'Ile aux Pigeons, l'Ilot Noir, plus à l'Est, l'Enfant Perdu au Sud-Est de l'Ile aux Vainqueurs. Ce sont enfin, à l'entrée du Barachois, l'Ile aux Moules, où aboutit une digue et enfin le Rocher Bertrand, au milieu de la Passe du Sud-Est, sur lequel est construit un phare.

MIQUELON.

L'île Miquelon, en laissant de côté Langlade à laquelle elle est soudée depuis près de 150 ans, comprend deux parties d'importance très inégale. Au Nord, s'étend un chaînon montagneux, la presqu'île du Cap, ou simplement le Cap. Un isthme très bas relie ce promontoire à la partie méridionale de l'île, beaucoup plus considérable et qui constitue à proprement parler Miquelon. Le Cap, de même que Langlade, était autrefois séparé de Miquelon et il existait alors trois îles indépendantes, placées le long d'une ligne rigoureusement nord-sud, au lieu d'une terre unique comme aujourd'hui. Celle-ci, dont je décrirai séparément les différentes parties l'ayant constituée, chacune ayant son individualité bien marquée, n'a pas moins de 40 km. de long, depuis le Cap Coupé, la pointe méridionale de Langlade, jusqu'au Cap Miquelon, marquant l'extrémité nord de l'archipel.

Presqu'île du Cap.

Ce promontoire, long de 6 km., en a deux de large tout au plus et comprend deux parties distinctes. Il débute au Sud par un petit massif allongé, au profil doux : le Calvaire, haut de 70 m., qui se dresse à moins d'un km. au Nord-Ouest du centre du bourg de Miquelon. Une assez large dépression isole la colline du Calvaire des reliefs sensiblement plus élevés formant le Cap proprement dit. Ce dernier, dont l'altitude moyenne est de 160 m., semble à peu près tabulaire vu de loin, mais comprend en réalité trois sommets distincts, dont le plus oriental atteint 185 m. Les vallonnements qui les séparent abritent quelques étangs où prennent naissance les petits torrents qui dévalent des hauteurs.

Il est aisé d'escalader les pentes herbeuses du Calvaire du haut duquel on jouit d'un beau panorama sur l'agglomération de Miquelon, si pittoresque avec toutes ses petites maisons de bois diversement peintes. Un peu au Nord de cette colline isolée, le Cap débute par une pente assez

douce, mais partout ailleurs il est limité par des versants très escarpés et même par des falaises abruptes au Nord et à l'Ouest, du côté du large.

Contrairement à beaucoup de régions de l'archipel, le sol de la presqu'île, sauf dans quelques bas-fonds marécageux et tourbeux à sa partie supérieure, est relativement ferme et il est facile de circuler à travers les prairies semées d'éboulis et d'affleurements rocheux. Les seuls arbres du Cap sont les petits sapins de la forêt naine dont les fourrés inextricables ont une certaine étendue sur les sommets. Il faut environ quatre heures de marche pour faire le tour complet du promontoire, excursion particulièrement pittoresque et qui a la réputation d'être assez dangereuse, car les sentiers de chasseurs que l'on suit empruntent par endroits des passages un peu périlleux et longent de près le rebord des falaises. En réalité, en été, quand il n'y a pas de brume, on peut faire sans risque le tour du Cap mais il est certainement plus prudent de s'en abstenir en hiver, car alors une glissade peut être fatale.

Les dernières maisons de Miquelon sont en bordure de la dépression marécageuse, parsemée de petits étangs, qui s'étend entre le Calvaire et le Cap. On y remarque en plusieurs endroits, en particulier de part et d'autre de la route qui la traverse, de petites buttes, témoins d'anciennes moraines. Les maisons du bourg dépassées, on aborde le pied du Cap, dans sa partie orientale, qui protège l'Anse de Miquelon des vents d'Ouest. Le rivage, très bas jusqu'alors, bordé de galets, devient rocheux et accidenté et se relève brusquement. A mer basse on peut cependant suivre pendant un certain temps le littoral. Le sentier faisant le tour de la presqu'île, passe un peu plus haut, à flanc de coteau, parmi les prairies coupées d'éboulis. Le premier petit cours d'eau que l'on traverse est le Ruisseau Creux, formant un sillon bien marqué, visible de loin, sur le flanc de la Butte aux Berry, le plus occidental des trois sommets du Cap. C'est, un peu plus loin, le Ruisseau Tabaron, servant de déversoir à l'Étang du Lac, très important, occupant une cuvette évasée à côté de la Butte aux Berry. Il serait facile d'aménager ce bel étang, en surélevant quelque peu son niveau et de l'utiliser comme réservoir pour alimenter le bourg de Miquelon en eau potable. A partir de la Roche Percée, la côte cesse d'être praticable en raison des petits promontoires escarpés qui séparent les criques successives. Le versant de la montagne est d'ailleurs de plus en plus raide et le sentier, proche de la mer jusque là, s'en écarte et monte parmi les chaos de roches éboulées. Au-dessus de l'Anse de la Vierge, il passe près d'une fouille pratiquée il y a une soixantaine d'années par un vieux pêcheur basque, du nom d'Apestégui, vivant solitaire à proximité et qui découvrit là du minerai de cuivre. Il fut toujours persuadé d'avoir trouvé un gisement d'or. Parfois, des goë-

lettes de Terre-Neuve, pêchant dans l'Ouest et surprises par le mauvais temps, viennent se mettre à l'abri près de cette anse, protégée par la Pointe à la Loutre qui tombe à pic dans la mer. Le littoral, orienté vers l'Est, oblique dès lors vers le Nord. De hautes falaises, interrompues seulement par d'étroits couloirs ou *dévalées*, aboutissant à des criques minuscules telles que le Trou à Gui, le Trou à Loches, l'Anse aux Pigeons, se dressent à partir de là jusqu'au Cap Miquelon, éperon de près de 150 m. de haut, autour duquel les courants sont souvent très violents. Un épaulement rocheux, le Nid à l'Aigle, protège ce cap des assauts de la mer. Un plateau herbeux, faiblement vallonné et légèrement incliné vers le Nord, couronne toute l'extrémité du cap.

Du Cap Miquelon au Cap Blanc, les deux extrémités de la presqu'île du Cap, la côte court suivant une direction générale NE-SW. Elle est dominée, sur une grande partie de son étendue, par une haute muraille rocheuse, très dentelée à sa base. Exposée aux vents dominants qui varient du Nord-Ouest au Sud-Ouest, elle subit sans cesse les attaques de l'océan et l'érosion marine la dégrade rapidement. Des récifs et des rochers à fleur d'eau, sur lesquels les phoques aiment à venir s'ébattre, jalonnent le pied des falaises et leur présence indique bien le recul du rivage.

Les falaises de la Cormorandière, non loin à l'Ouest du Cap Miquelon, sont l'endroit le plus sauvage de la presqu'île. Le sentier, souvent masqué par de petits sapins rampants, les suit en les dominant d'une façon assez impressionnante. Un peu en retrait, caché dans un cirque de collines, apparaît l'Étang de la Cormorandière. Sans le grondement de la mer toute proche, on pourrait être tenté de se croire en pleine montagne en faisant le tour de cette petite nappe d'eau, non loin de laquelle s'en trouve une autre, l'Étang de la Roche. Le trop-plein de l'un et de l'autre alimente deux petits torrents se déversant vers l'Ouest. On a donné aux falaises qui sont situées un peu plus loin le nom de « Terres Rouges » en raison de la coloration très prononcée des rochers, grisâtres ailleurs, due non pas à des affleurements de fer, mais à la présence d'un feldspath rougeâtre formant de larges enduits à leur surface. La côte s'abaisse progressivement à mesure que l'on avance vers l'Ouest, mais demeure très escarpée. Par un temps exceptionnellement calme, on peut débarquer dans les nombreuses petites anfractuosités du rivage, mais il est inutile le plus souvent de tenter d'escalader la muraille rocheuse qui le domine. Au delà du Bec, gros rocher détaché de la côte, celle-ci montre de profondes entailles où la houle s'engouffre avec fracas et de place en place quelques petites anses, peu abritées, mais bordées de galets et permettant aux pêcheurs de hisser leurs embarcations à terre. C'est le cas de

l'Anse aux Warys et de la Grande Anse de l'Ouest, situées dans la partie basse de la presqu'île, entre le Cap et le Calvaire. Une longue moraine, parfaitement régulière, bordée par les quatre Étangs de l'Ouest, s'étend ici parallèlement au rivage, tout à proximité de celui-ci.

Les Miquelonnais viennent souvent en hiver chasser le gibier de mer le long des escarpements du littoral à l'Ouest du Calvaire ; de là certaine appellation comme le Gros Gabion, l'Échelle, rocher auquel on accède au moyen d'une passerelle pour aller se mettre à l'affût. Non loin se trouve le Cap Blanc, qui termine au Sud-Ouest la presqu'île du Cap. C'est une pointe rocheuse, peu élevée, surmontée d'un chaos de gros blocs granitiques, s'enfonçant sous la mer et se prolongeant assez loin par un haut-fond signalé par une bouée sifflante.

Plaine de Miquelon.

Tel est le nom de l'isthme absolument plat et très bas reliant la presqu'île du Cap au corps principal de l'île. De formation relativement très récente, il est du moins antérieur à l'isthme de Langlade dont il se distingue par l'absence complète de dunes. Les plus anciennes cartes de l'archipel montrent que la plaine existait déjà, telle qu'elle est aujourd'hui, à peu de chose près, au moment où les premiers colons s'établirent dans le pays. La Plaine de Miquelon, dont la plus grande largeur est d'environ 1.500 m. est allongée suivant une direction NW-SE ; sa rive orientale, très incurvée vers l'Est, longue de 3 km. est bordée par l'Anse de Miquelon, belle rade spacieuse, protégée de tous les côtés sauf face à Terre-Neuve. La rive opposée de l'isthme dont le développement est beaucoup plus considérable, prend naissance au Cap Blanc, s'infléchit d'abord à l'Est, puis au Sud et se poursuit ainsi pendant près de 4 kilomètres.

La Plaine de Miquelon correspond en réalité seulement à la partie nord de l'isthme, car une lagune très importante, le Grand Étang de Miquelon, en occupe toute la partie sud. Cette plaine, sur laquelle est édifiée la seule agglomération de l'île, a été construite à peu près exclusivement par des cordons de galets, parallèles et très rapprochés les uns des autres, en forme d'arcs, dont la convexité est orientée à l'Ouest. Les apports de galets qui ont formé ces cordons successifs sont donc venus de l'Est, direction suivant laquelle l'isthme continue à s'accroître lentement. Du haut de la colline du Calvaire, on distingue très nettement toutes ces anciennes lignes de rivage et les dépressions, très peu accentuées qui les séparent. La plaine, sur toute son étendue, dépasse de quelques mètres à peine le niveau des flots et à plusieurs reprises déjà depuis qu'elle est habitée, la mer l'a envahie, lors de tempêtes particu-

lièrement violentes. Sans aller chercher très loin dans les annales de la colonie, on s'aperçoit que le bourg de Miquelon a été assez souvent menacé par les assauts de l'océan. Ainsi, le 20 mars 1916, par un terrible coup de vent d'Est, la mer envahit l'agglomération et pénètre dans plusieurs maisons. Le 4 mars 1927, au cours d'une tempête coïncidant avec une grande marée, la mer venant de l'Ouest inonde toute la plaine. Au cours de cette même année, le 24 août, un nouveau coup de vent de la même direction, submerge en grande partie l'isthme. Il ne s'écoule guère d'hiver d'ailleurs, sans que celui-ci soit partiellement inondé quand la mer est démontée à l'Ouest.

Des prairies, très marécageuses en certains endroits, recouvrent la plus grande partie de la Plaine de Miquelon sur laquelle les arbres font totalement défaut. Il ne semble cependant pas en avoir été toujours ainsi. La surface des tourbières est en effet parsemée de petites bosses, extrêmement nombreuses, hautes de 30 à 40 cm., qui correspondent semble-t-il à l'emplacement d'anciens arbres. On retrouve dans l'intérieur de beaucoup d'entre elles des souches qui semblent bien prouver l'existence d'une forêt disparue. Les habitants actuels de Miquelon ont entendu dire par leurs parents que ce furent les Anglais qui l'incendièrent jadis, au cours de l'un des « dérangements » dont furent victimes les Miquelonnais. Le fait n'est pas confirmé et s'il faut en juger d'après l'ardeur que déploient actuellement les Miquelonnais à faire disparaître les dernières parties boisées de leur île afin de se procurer du bois de chauffage et des « piquets » pour confectionner les clôtures de leurs jardins et de leurs prés, on est quelque peu enclin à penser que leurs ancêtres durent agir de même et déboisèrent l'isthme.

Grand Étang de Miquelon.

C'est, par son importance, le second étang salé du territoire. Il mesure environ 3 km. de long sur un peu moins de 2 km. dans sa partie la plus large et sa forme est celle d'un triangle dont l'angle le plus aigu est tourné vers le Sud. Il est limité au Nord par la Plaine de Miquelon, à l'Est par une côte rocheuse quelque peu escarpée et à l'Ouest par une étroite chaussée de sable et de galets, la Dune de Miquelon, haute de 6 m. et dont la largeur oscille entre 100 et 150 m. Elle est recouverte d'un peu d'herbe en certains endroits et offre, comme tous les cordons littoraux de Miquelon, un profil dissymétrique, sa pente étant plus douce du côté de l'étang que vers le large. Fréquemment, par gros temps, les vagues la franchissent et se déversent dans l'étang. Il est étonnant qu'elles n'ouvrent pas de temps à autre une brèche dans cette chaussée ; personne, en tous cas, n'a le souvenir que cela se soit produit depuis le

début de la colonisation. C'est par l'Est que le Grand Étang communique avec la mer, grâce à un goulet d'une quarantaine de mètres de large. Sa largeur, il est vrai, subit fréquemment des modifications et il arrive même qu'il soit par moment complètement obstrué, comme le fait s'est produit encore il y a une quinzaine d'années.

Actuellement la profondeur de ce chenal, où le courant est toujours très violent et change de direction à chaque marée, est d'environ 2 m. 50. Elle était certainement supérieure autrefois car il semble bien qu'au XVIII^e^ siècle des voiliers franchissaient cette passe pour s'abriter dans l'étang, ce qui serait impossible de nos jours, à moins de la draguer. Les doris, par contre, peuvent entrer et sortir sans difficulté. Un pont de bois, long d'une centaine de mètres, permet à la route de traverser le goulet. Avant qu'il soit construit, on se servait d'un bac pour aller d'une rive à l'autre.

Le Grand Étang gèle chaque hiver, mais plus tardivement que les étangs d'eau douce. Il est rare, depuis plusieurs années déjà, qu'il soit complètement pris par la glace avant le milieu de janvier. On peut alors circuler dessus en toute sécurité. Lorsque la surface de la glace n'est pas rendue trop irrégulière par les chutes de neige, le Grand Étang convient parfaitement pour faire du traineau à voile, on dit à Miquelon du « bateau à glace », sport que l'on pratique depuis quelques saisons. Le dégel du Grand Étang, se produit au début d'avril.

La création prochaine d'une ligne aérienne entre la France et l'Amérique et la possibilité de se servir des îles Saint-Pierre et Miquelon comme escale, a attiré l'attention sur cette belle nappe d'eau, très abritée, où les hydravions pourraient se poser. Des sondages ont été pratiqués récemment et ont montré que sa profondeur, atteignant plusieurs mètres en général, sauf près des rives, était largement suffisante. Sa longueur, du Nord au Sud, est suffisante également mais sa largeur, de l'Est à l'Ouest, est un peu juste et sans doute préférera-t-on utiliser plutôt la rade de Miquelon qui est bien abritée, sauf des vents d'Est. De toutes façons, en supprimant le pont et en aménageant le goulet, qui est assez sinueux, il serait facile de remorquer au moins les hydravions jusque dans l'étang, où ils seraient parfaitement en sécurité en cas de mauvais temps.

La terre de Miquelon proprement dite.

Le corps principal de l'île est de forme sensiblement ovale. Il mesure 13 km. 500 suivant sa plus grande dimension, depuis l'Étang de la Pointe, en bordure de l'Anse de Miquelon, au Nord, et la Pointe aux Alouettes au Sud-Est ; sa plus grande largeur, de l'Est à l'Ouest, est de 18 km. entre la Pointe aux Soldats et l'Anse de la Carcasse.

Miquelon est limitée par des côtes basses, sans aucune découpure profonde, grâce aux cordons littoraux qui bordent l'île sur une bonne partie de son étendue et ont considérablement régularisé ses contours qui, sans cela, seraient beaucoup plus échancrés. Ces formations, relativement récentes, isolent de la mer un grand nombre d'étangs, les uns salés comme le Grand Étang, les autres d'eau douce ou légèrement saumâtre. Ces cordons littoraux correspondent tantôt à des bancs de galets, tantôt à des chaussées sablonneuses, auxquels les gens du pays donnent indifféremment le nom de dunes. Le plus souvent cependant, ce sont des formations mixtes, comprenant des étendues de galets et des parties sablonneuses. Leur hauteur ne dépasse pas 5 ou 6 m., mais leur largeur est assez variable. Les plus étroits ont une dizaine de mètres à peine et les plus larges cent et davantage en certains endroits. Ces derniers, dans bien des cas, sont recouverts de prairies bien qu'ils soient cependant exposés, comme les cordons les plus étroits, à être recouverts par les vagues au moment des gros coups de vent.

L'île offre, au point de vue topographique, deux parties bien différentes. Au Nord s'étend une grande plaine, faiblement ondulée, semée d'étangs fort nombreux. J'en ai compté au moins soixante-dix d'une certaine importance, entre lesquels se dressent des buttes isolées, dont la plus caractéristique porte le nom de Chapeau de Miquelon, car tel est l'aspect très net qu'elle offre vue de l'Est. Au Sud d'une ligne, orientée à peu près NE-SW, allant de l'extrémité méridionale de l'Étang de Mirande au Ruisseau Creux et divisant le pays en deux régions d'inégale importance, se trouve un district beaucoup plus accidenté, occupé par des mornes, disposés suivant trois chaînons principaux, offrant une direction générale NE-SW.

Les côtes de Miquelon. — Les étangs côtiers ont une grande extension tout autour de la partie septentrionale et plate de l'île. A l'Est, le Grand Étang de Miquelon borde l'île sur une distance de 4 km., depuis l'emplacement de son goulet jusqu'à son extrémité sud, très rétrécie. Le littoral, assez dentelé et quelque peu escarpé, sans que sa hauteur dépasse une vingtaine de mètres, est de nature rocheuse. A peu près rectiligne dans l'ensemble, la rive orientale du Grand Étang offre une foule de petites découpures. Avant d'être simplement caressée, comme elle l'est aujourd'hui, par un clapotis qui peut être, il est vrai, parfois assez violent, elle se trouvait directement exposée aux attaques de l'océan. Il n'y a qu'un seul petit îlot dans le Grand Étang, celui de la Cormorandière, situé au Sud du Ruisseau des Éperlans, le plus important des torrents qui s'y déversent, venant des plaines marécageuses voisines.

Au Sud du Grand Étang, de Pousse-Trou à la Pointe au Cheval, la côte, battue par la houle de l'Ouest, prend une direction générale N.-S. Elle est partout de nature rocheuse et sur toute son étendue n'apparaît aucun étang côtier. Entre les parties saillantes, que prolongent vers le large des lignes de brisants, s'étendent quelques grèves étroites, utilisées jadis par les pêcheurs miquelonnais pour échouer leurs doris malgré un ressac souvent assez violent, avant que l'emploi des moteurs ne leur permette de regagner chaque soir le bourg.

Une épaisse couverture de tourbe noirâtre, souvent desséchée et labourée par la violence du vent, domine, un peu en retrait du rivage, les rochers dénudés du littoral. De là le nom de Terres Noires donné à la côte entre Pousse-Trou et et le Ruisseau de la Carcasse, où les affleurements tourbeux sont particulièrement considérables. La plaine marécageuse qui longe toute cette côte ouest, accidentée de quelques mamelons, se poursuit à travers toute la largeur de l'île dans le Nord, mais vers le Sud, quand on approche la zone des mornes, sa largeur décroît. Dans cette région cependant, le pied des mornes se tient toujours assez en retrait de la mer.

La côte nord est plus basse encore que la précédente et il en est de même à l'Est. Sauf quelques pointements rocheux isolés de place en place, comme la Roche à Laralde et la Pointe du Chapeau, le rivage, dans toute cette région, est formé par des levées de galets et des apports de sable. En suivant le bord de la mer, à partir du goulet du Grand Étang, en direction de l'Est, on trouve d'abord l'Étang de la Pointe, au large duquel s'étend un haut fond rocheux, le Plateau de la Chatte, bien connu des pêcheurs de homards ; c'est ensuite l'Étang du Chapeau, tout en longueur, à l'extrémité sud duquel se dresse le piton du même nom, correspondant à un ancien culot de rhyolite rougeâtre, haut de 112 m., assez escarpé à sa partie supérieure, mais cependant aisément accessible et du sommet duquel on jouit d'une vue splendide sur tout le Nord de l'île. Des fourrés très épais de sapins et d'aulnes nains, masquant un chaos de roches éboulées, recouvrent les pentes inférieures du Chapeau et en rendent l'accès quelque peu difficile. Un seuil de récifs indique le prolongement sous la mer de la Pointe du Chapeau, contrefort du piton voisin, à la surface de laquelle on observe admirablement l'usure et le poli produits par les anciens glaciers.

L'Étang de Mirande, la plus vaste nappe d'eau douce de Miquelon et même de tout l'archipel, borde la côte nord-est sur une distance de plus de 3 km. La Dune de Mirande est en grande partie sablonneuse, mais sa base est surtout formée par des galets qui apparaissent en de nombreux endroits. Sauf à marée basse, du côté de la mer, où le sable

est ferme, la marche est assez pénible le long de cette grande chaussée, en partie recouverte d'herbages et de fraisiers sauvages : c'est l'un des endroits préférés des chevaux laissés en liberté sur l'île. L'Étang de Mirande, qui porte le nom d'une ancienne famille acadienne émigrée à Miquelon, communiquait encore avec la mer il y a une quarantaine d'années, grâce à un goulet situé à peu près au milieu de la Dune et qui ne pouvait être traversé qu'en embarcation. C'était donc, à l'époque, un étang salé ou en tous cas très saumâtre. Depuis que des apports de galets ont comblé le goulet, l'étang ne communique apparemment plus avec la mer sauf par très gros temps d'Est, où la houle franchit accidentellement la Dune. En temps normal, de légères infiltrations d'eau salée se produisent parfois à travers celle-ci, de même qu'à mer basse le trop-plein de l'étang s'écoule lentement de cette façon. Comme il est alimenté sans cesse par plusieurs ruisseaux, dont deux assez importants, ceux des Terres-Grasses et de la Carcasse-Est et aussi par les multiples suintements qui se produisent le long de ses berges, à l'Ouest, résultant de l'écoulement des marais et des tourbières occupant la Plaine du Chapeau, cuvette très évasée, ses eaux sont actuellement pratiquement douces. L'Étang de Mirande, comme tous ceux du pays, est régulièrement pris par la glace en hiver, de décembre au début d'avril. On note cependant souvent à sa surface, à cette époque, de curieux phénomènes de dégel ou *dégelis*, qui surviennent sans cause apparente, par une température inférieure à zéro. Ils sont très probablement provoqués par des infiltrations d'eau de mer.

Mirande n'est pas seulement le nom d'un étang, c'est aussi celui de la contrée très verdoyante située juste à l'Est de celui-ci. La côte, ici, est formée par une grève assez irrégulière, dominée par une ancienne moraine couverte de prairies, se terminant par un talus assez raide du côté de la mer qui la ronge sans cesse. Elle se poursuit ainsi jusqu'à la Pointe aux Soldats, marquant l'angle nord-est de Miquelon. Plusieurs torrents : le Ruisseau de Mirande ou des Godiches, le Ruisseau de la Demoiselle et celui de Sylvain, le plus important de l'île, débouchent le long de cette côte.

Entre la Pointe aux Soldats et celle aux Alouettes, la direction générale du rivage est à peu près nord-sud. Fait curieux, les rivières, si nombreuses ailleurs, manquent à peu près totalement dans toute cette région. Ceci s'explique par l'orientation des vallées dans l'Est de Miquelon, toutes plus ou moins nord-sud, donc parallèles à la côte. Le seul cours d'eau que l'on traverse, long de quelques centaines de mètres à peine, sert simplement de déversoir à l'Étang du Cap Vert. Les moraines, formant une succession de collines boisées, ont une large extension en bor-

dure de la mer, entre la Pointe aux Soldats et le Cap Vert, haut d'une trentaine de mètres, le point le plus élevé du littoral. Ce cap est, lui aussi, une ancienne moraine, terminée par une falaise qui s'éboule fréquemment. Le rivage, dans ce secteur, est généralement formé par un cordon de galets, interrompu par des affleurements rocheux de part et d'autre des Pointes de Belliveau, entre lesquelles apparaissent en outre quelques petites dunes fixées. Un certain nombre d'étangs, d'eau douce ou saumâtre, jalonnent cette côte. Le plus pittoresque est certainement l'Étang de la Loutre, environné de sapins. Plus au Sud, l'Étang du Cap Vert, bordé de prairies, marque l'emplacement le plus fertile de la région. Une ferme, dont on distingue encore les vestiges, existait autrefois à proximité. Au delà de l'Étang du Sud du Cap Vert, appelé souvent simplement l'Étang du Sud, qu'une étroite levée de gros galets isole de la mer, débute une plaine marécageuse, qui occupe presque tout le Sud-Est de Miquelon. Très basse, cette plaine recule un peu chaque année dans sa partie orientale au profit de la mer. Une petite falaise, de quelques mètres à peine, la limite et permet de distinguer, sous la couche de tourbe superficielle, atteignant deux mètres par endroits, de nombreuses souches d'arbres, vestiges d'une ancienne forêt qui s'étendait autrefois sur les dépôts de cailloutis formant le soubassement de la plaine.

Un goulet temporaire, en partie comblé, mais que la mer rouvre parfois, comme cela se produit aussi à l'Étang à la Loutre, est visible au milieu de la chaussée de galets de l'Étang de la Pointe aux Alouettes, tout proche de la pointe de ce nom, extrêmement basse et dont le recul progressif est indiqué par une grande plateforme de galets, visible à mer basse.

La Pointe aux Alouettes marque le début de l'isthme de Langlade, édifié par la mer à une époque toute récente et qui unit maintenant Miquelon à Langlade. L'emplacement de l'ancien rivage de Miquelon, avant la formation de l'isthme, coïncide avec une ligne partant de la Pointe aux Alouettes et allant à l'embouchure du Ruisseau du Nord-Est dans le Grand Barachois. Cette grande nappe d'eau salée, sans profondeur et parsemée de bancs de sable et de vase, baigne aujourd'hui toute la côte méridionale de Miquelon qui a conservé, à peu de chose près, la configuration qu'elle avait au temps où la pleine mer venait s'y briser. La vase a simplement tendance à colmater certaines anfractuosités du rivage, en particulier à ses deux extrémités est et ouest.

Deux ruisseaux, bien connus des pêcheurs de truites, se jettent dans le Grand Barachois à peu de distance l'un de l'autre : le Ruisseau du Nord-Est et celui du Milieu. La marée remonte assez avant dans le premier et oblige, lorsqu'elle est haute, à faire un certain détour pour le traverser,

car il est alors impraticable près de son embouchure. Les rives du Grand Barachois sont très peu profondes et la mer, en se retirant, laisse de grandes surfaces à découvert. Il est possible d'aller à ce moment, à pied sec, jusqu'à l'Ile au Chevaux, que certains appellent également l'Ile de la Danse, non loin de l'embouchure du Ruisseau du Milieu, peu élevée, couverte d'herbes et de taillis, où les pêcheurs venaient camper ou *tauder* autrefois quand ils étaient occupés à la récolte des *coques*, mollusques utilisés comme *boëtte* pour capturer la morue. La rive du Grand Barachois, basse et marécageuse à l'Est, où la pente se relève lentement pour atteindre à quelque distance le pied des mornes, est plus escarpée, sans être cependant jamais très haute, à l'Ouest où l'on retrouve une longue moraine, sensiblement parallèle à l'étang, qui porte le nom impropre de Presqu'île. Des amas de coquillages de coques, abandonnés par des générations de pêcheurs et dont certains partiellement enfouis sous la tourbe, ont peut-être une origine plus ancienne et méritent d'être considérés comme de véritables *kjökkenmödding*, sont visibles le long du rivage, jusque près de l'angle nord-ouest du Grand Barachois.

Les plaines du Nord de Miquelon. — On hésite quelque peu, lorsqu'on ne connaît pas le pays, à s'engager à travers la vaste étendue de tourbières correspondant à toute la partie nord de l'île. Le sol, détrempé, est recouvert d'un épais feutrage de mousses, de sphaignes, de carex et de toutes sortes de plantes semi-aquatiques, où l'on enfonce à chaque pas jusqu'à mi-jambes. La marche y est très pénible, mais sans danger et l'on parvient toujours à se dégager des fondrières et à éviter les trous d'eau innombrables qui jalonnent les canaux souterrains faisant communiquer les étangs entre eux. Il faut éviter toutefois de circuler parmi ces marais pendant les chaudes journées d'été, quand aucune brise ne souffle, en raison des moustiques, des petites mouches et des taons qui vous assaillent par nuages et vous mettent le visage en sang. Les gens de Miquelon qui s'y aventurent lors des beaux jours de juillet, pour faire la récolte des platesbières et en août pour cueillir d'autres espèces de « graines » et faucher l'herbe dans les parties les plus sèches, en savent quelque chose. Ces journées lourdes et calmes, avec un soleil de feu, comme il en survient occasionnellement du milieu de juin au début de septembre, sont cependant assez rares et le plus souvent une brise, agréablement fraîche, tempère l'ardeur du soleil et suffit en général à chasser les moustiques importuns.

A part le Chapeau de Miquelon, les différentes éminences qui surgissent au milieu de cette plaine tourbeuse ont la plupart une silhouette peu accusée et une élévation bien moindre. L'une des principales, assez vaste et tabulaire, est comprise entre l'Étang Beaumont et celui des Joncs et

domine le Goulet du Grand Étang. Les gens du pays ne sont pas d'accord sur son nom ; certains disent qu'elle n'en a pas et d'autres me l'ont désignée comme étant la Butte aux Épingles. Il en descend, vers le Nord, un petit ruisseau, le plus proche du bourg qui est privé d'eau courante ; c'est un spectacle pittoresque, lors des beaux jours, de voir les Miquelonnaises s'installer le long de ses rives et faire là leur lessive. A quelque distance plus au Sud apparaît la Butte au Renard, pointement rocheux assez chaotique, la Butte Abondance, croupe allongée, située entre Pousse-Trou et l'Anse de la Carcasse et plus à l'Est, enfin, la Butte Saint-Jean, parfaitement arrondie, probablement le reste d'une ancienne moraine. Ces trois dernières buttes délimitent dans la plaine un triangle à l'intérieur duquel sont groupés de très nombreux étangs, de forme et d'étendue fort inégale, dont aucun ne paraît avoir de nom en propre et dont l'ensemble constitue le groupe des Étangs de la Butte Saint-Jean. Beaucoup d'entre eux n'ont qu'une très faible profondeur, comme c'est habituellement le cas de la plupart des étangs de l'archipel qui sont situés au milieu des marais. Leur profondeur est ordinairement de l'ordre de 0 m. 50 à 1 m. 50, rarement plus. Au printemps, lors du dégel et le reste de l'année quand il pleut beaucoup, ils sont pleins jusqu'au bord d'une eau noirâtre, mais s'il survient une période de beau temps, un peu prolongée, ils se vident partiellement et dans certains cas même s'assèchent complètement, laissant apparaître alors un fond plat, très régulier en général, recouvert d'une vase noire tourbeuse, qui se craquèle curieusement en se desséchant. Des galets, empruntés aux dépôts morainiques sous-jacents, se montrent par endroits. Ils sont de nature diverse, mais tous uniformément blanchis au contact de la tourbe.

Le principal de tous ces étangs, situé au pied même de la Butte Saint-Jean, donne naissance au bras nord du Ruisseau de la Carcasse et le trop-plein de la plupart des autres, privés d'écoulement apparent, est également drainé vers cette rivière, de sorte que tout le groupe, à une ou deux exceptions près, s'écoule vers l'Ouest. Au Sud-Est de la Butte Saint-Jean, un peu à l'écart des précédents, se trouvent trois étangs qui alimentent un autre bras du Ruisseau de la Carcasse. Un peu plus loin encore, toujours dans la même direction, mais au pied des montagnes, apparaît un autre groupe d'étangs, tributaires ceux-là du Ruisseau des Terres-Grasses, se dirigeant vers l'Étang de Mirande.

La plaine, accidentée de quelques collines, se continue au delà du Ruisseau de la Carcasse, toujours uniformément recouverte de tourbières avec çà et là de petits taillis de sapins. Le Ruisseau du Renard, le principal cours d'eau de l'Ouest de Miquelon, prend naissance au milieu des mornes, traverse cette plaine avec un cours sinueux, offrant une direction géné-

rale SE-NW. Le sol demeure aussi marécageux, mais les étangs sont beaucoup plus rares et de moindre importance dans les parties plates bordant la côte ouest de l'île, jusqu'à la hauteur du Ruisseau Creux, où la topographie devient un peu plus accidentée.

Les marais qui occupent le centre-nord de Miquelon, correspondent en grande partie à la Plaine du Chapeau, dont l'écoulement se fait, on l'a vu, vers l'Étang de Mirande. De grandes tourbières s'étendent également au Sud de cet étang où viennent mourir les dernières pentes des mornes les plus septentrionaux.

Le district des mornes. — Le Sud de Miquelon présente, dans la plus grande partie de son étendue, une configuration montagneuse et tourmentée, mais les altitudes y sont toujours très modestes, le point culminant de l'île ne dépassant pas 265 mètres. Parler de montagnes, pour désigner les hauteurs de Miquelon, peut paraître quelque peu prétentieux et cependant les reliefs de l'île, comme d'ailleurs ceux de Saint-Pierre, produisent réellement à celui qui les parcourt une impression de montagnes, qu'on ne ressent souvent pas en d'autres contrées, en présence d'élévations cependant beaucoup plus considérables. Ceci tient sans doute au fait que les mornes miquelonnais sont en grande partie dénudés et à l'aspect souvent chaotique de leurs versants.

A première vue, la topographie de la partie méridionale de l'île paraît assez confuse. Les principaux sommets, au nombre d'une douzaine, dont la hauteur varie ordinairement entre 150 et 200 m., sont assez groupés et d'aspect très semblable. A distance, il est facile de les confondre. Ces mornes ont presque tous un profil usé. Aucun d'entre eux ne se dresse isolément et leurs versants se rejoignent, de sorte que de loin ils offrent l'aspect d'un massif unique, assez vaste, couronné de plusieurs sommets identiques. Les pentes des mornes n'atteignent pas le rivage et entre le pied du district montagneux et le bord de la mer s'étend une plaine côtière, plus ou moins large, entrecoupée de petites collines.

Les hauteurs de Miquelon se laissent escalader sans difficulté mais pour les atteindre il faut souvent peiner beaucoup en raison des tourbières qui recouvrent leurs contreforts et de la nature spongieuse du sol. Il faut compter aussi avec la forêt naine s'étendant sur certains versants et occupant le fond d'un grand nombre de ravins.

En parcourant en détail la région des mornes, on se rend compte que ceux-ci ne se dressent pas absolument au hasard, sans ordre, comme il semble au premier abord, mais forment au contraire quelques alignements assez nets. On peut les répartir en trois groupes, disposés en rangées parallèles, dont la direction générale est NE-SW.

L'alignement le plus septentrional débute à Mirande par le Morne à Blandin, longue crête à laquelle succèdent, plus à l'Ouest, des reliefs de moindre importance, notamment le Morne du Foin à Michel, appellation bizarre évoquant un ancien paysan miquelonnais. Il existe encore, sur le flanc méridional de ce chaînon, une petite grange, la seule construction de tout l'intérieur de l'île. Ce premier groupe de hauteurs se termine à l'Ouest par une colline peu élevée mais très étalée entre le Ruisseau de la Carcasse et celui du Renard. Une large cuvette marécageuse, dont le fond est à une centaine de mètres d'altitude, se poursuivant à l'Est par une vallée très encaissée où coule le Ruisseau de Mirande, sépare cette première rangée de mornes de la seconde. Celle-ci traverse l'île dans sa plus grande largeur. Elle commence par le Morne à Sylvain, assez proche du littoral, l'un des plus faciles à distinguer en raison de son double sommet. Le Morne de la Montée, qui lui fait suite, a ses pentes hérissées de souches blanchies, reste d'une forêt de sapins détruite par un incendie, comme il en survient parfois dans l'archipel lors des périodes de sécheresse. Un peu plus à l'Ouest se trouve le Morne de la Grande Montagne, le point le plus élevé de Miquelon et de tout le territoire. La carte marine lui attribue 250 m. Une mesure faite à l'altimètre m'a donné 265 m.

Il n'est pas nécessaire, pour aller d'un morne à l'autre, dans un même alignement, de redescendre beaucoup car les dépressions qui les séparent s'abaissent rarement au-dessous de la cote 100. Leur longueur est par contre assez variable. La distance entre le Morne de la Grande Montagne et celui de l'Étang aux Outardes est relativement considérable. Ce dernier, le plus escarpé de tous, forme un piton bien caractéristique, mais pratiquement impossible à discerner de la côte, car il occupe à peu près exactement le centre de l'île et ne dépasse pas les sommets environnants. Non loin au Nord-Ouest et légèrement en contrebas du Morne de l'Étang aux Outardes est l'Étang aux Goëlands où prend naissance le bras sud du Ruisseau de la Carcasse. Le morne le plus occidental de cette rangée, un peu au Sud-Ouest de l'Étang aux Outardes, n'a pas de nom, personne du moins n'a pu me l'indiquer.

Une vaste cuvette, entièrement occupée par des tourbières et entourée de montagnes de toutes parts, située juste au Sud du Morne de l'Étang aux Outardes, établit la démarcation entre la seconde et la dernière rangée des mornes. Elle abrite plusieurs étangs qui alimentent en partie le Ruisseau du Renard, s'échappant de cette cuvette par un défilé étroit, offrant en quelques endroits une forme en auge très caractéristique. D'autres, notamment l'Étang aux Outardes, se déversent dans le Ruisseau Sylvain, le plus considérable de Miquelon, qui gagne la Pointe aux Sol-

dats par une vallée pittoresque et boisée où les beaux arbres sont encore assez nombreux.

Le troisième alignement de mornes court parallèlement à la rive droite du Ruisseau Sylvain et comprend des hauteurs relativement boisées sur leurs pentes orientales. Ce chaînon débute au Nord par une succession de collines peu élevées, dont font partie les Buttes de Sylvain, à peu près tabulaires, couvertes d'une forêt très touffue, auxquelles succèdent, plus au Sud, des mamelons revêtus de tourbières. Le premier morne d'une réelle importance est celui de la Bouillée du Nord-Ouest, ainsi nommé en raison des forêts qui s'étendent sur son versant méridional ; on l'appelle également la Colline du Nord-Ouest. Immédiatement à l'Ouest, au delà d'une dépression marécageuse occupée par plusieurs étangs, se dresse le Morne de Bellevue, un peu à l'écart des autres. C'est de ces étangs que sort le Ruisseau du Nord-Est, qui gagne la plaine par un ravin étroit et très boisé. Le Ruisseau du Milieu, séparé du précédent par une longue croupe, lui est parallèle et prend naissance dans la même région. C'est lui qui forme le déversoir de l'Étang aux Canards, difficile à trouver, car il est caché sur les hauteurs, dans un repli de terrain. Cet étang, aux rives entièrement bordées de sapins est sans aucun doute l'un des plus sauvages du Territoire. L'un des rares endroits d'où l'on puisse l'apercevoir à distance est le Morne de la Presqu'île (alt. 200 m. environ). C'est là le sommet le plus important du Sud de Miquelon. Il se dresse au Nord et assez en retrait du Grand Barachois, dans l'axe même de l'isthme de Langlade et permet d'avoir une très belle vue d'ensemble sur cette immense chaussée naturelle. Plus à l'Ouest surgissent quelques éminences bien individualisées, mais qui ne paraissent pas avoir de nom, à l'exception de la dernière : le Morne de la Pointe au Cheval, d'où descend tumultueusement le ruisseau du même nom.

Les petites dépendances de Miquelon.

Elles se réduisent en réalité à bien peu de chose car il n'existe aucun îlot autour de Miquelon, mais simplement deux groupes de rochers. Vers l'Ouest, à six milles environ de l'Anse de la Carcasse, se trouvent les Veaux Marins, ainsi nommés sans doute parce qu'ils servent de refuge aux phoques. Ces rochers, au nombre de deux principaux, émergent de quelques mètres seulement et sont pratiquement inaccessibles. On peut les distinguer de la côte quand le temps est clair. Battus par la houle, leur présence se signale le plus souvent de loin par une ligne d'écume à l'horizon.

On donne le nom de Rochers, aux récifs situés à 1 mille et demi environ à l'Est de la Pointe aux Soldats. Ils sont au nombre d'une dizaine,

espacés sur une distance d'un demi-mille et dans le prolongement d'une crête sous-marine, orientée NE-SW, partant de la première Pointe de Belliveau. Sur une ancienne carte de 1770 l'ensemble des Rochers s'appelle la Chaîne. Entre eux et la terre se trouve la Passe de la Goëlette, praticable aux navires par temps clair. Le plus gros et le plus élevé des Rochers a une dizaine de mètres. Il est en général couvert d'oiseaux de mer que les Miquelonnais viennent chasser en hiver ; sur les plus bas se tiennent habituellement de nombreux phoques.

LA DUNE DE LANGLADE.

Les anciennes cartes de l'archipel, datant du début du XVIII^e^ siècle, indiquent nettement que Langlade et Miquelon étaient alors deux îles distinctes. Elles montrent, en même temps, qu'à cette époque déjà une longue flèche sablonneuse prolongeait Langlade au Nord et qu'une autre s'avançait à sa rencontre, dans le Sud de Miquelon. Entre elles subsistait un chenal où les navires avaient coutume de passer. Peu à peu les apports de sable et de galets comblèrent cette passe. Il paraît vraisemblable qu'elle était obstruée vers 1750 et qu'un isthme ininterrompu reliait alors les deux îles voisines. En effet, une lettre adressée par le Gouverneur d'Angeac à son ministre, le 10 septembre 1763, signale qu'une tempête, survenue quatre ans plus tôt, avait rompu la digue naturelle, édifiée par la mer entre les deux îles. En 1780, en tous cas, l'isthme était fermé à nouveau et il l'est demeuré jusqu'à nos jours. Sans aucun doute, avant la fermeture définitive de l'isthme, la passe a dû se boucher et se rouvrir à diverses reprises.

L'absence de blocs erratiques et de dépôts morainiques sur toute l'étendue de la Dune prouve qu'elle s'est formée seulement après le retrait des glaciers quaternaires.

Il est d'usage dans le pays de dire la « Dune de Langlade », pour désigner cette longue chaussée qui réunit Langlade et Miquelon. Sa plus grande longueur, entre le Ruisseau de la Mère Durand, à Miquelon, et l'Étang du Bois Brûlé, à Langlade, est de 12 km. Très large à ses deux extrémités, surtout au Nord, elle s'amincit progressivement vers sa partie centrale. Sa partie la plus étroite cependant ne correspond pas à son milieu mais se trouve à 3 km. environ de Langlade, là où existait anciennement la passe. Là, sur une distance d'environ 400 m. sa largeur n'excède pas 250 à 300 m. Elle atteint sa plus grande largeur, 6 km. environ, là où elle rejoint Miquelon. Il est vrai qu'à cet endroit l'isthme emprisonne la vaste nappe d'eau salée qu'est le Grand Barachois, l'ancien Havre des Dunes, qui l'occupe presque entièrement, étant limité simplement, à l'Est

comme à l'Ouest, par deux cordons sablonneux, recouverts de dunes fixées. Le premier peut avoir 400 m. de large et le second la moitié seulement, moins même en quelques points. C'est donc en réalité immédiatement au Sud du Grand Barachois que les terres formant l'isthme ont leur plus grande extension, près de 3 km. Au voisinage de Langlade leur largeur atteint environ 2 km.

L'isthme, très bas dans l'ensemble, ne dépasse pas, en général, de plus de quelques mètres le niveau de la mer. Vu du large, il apparaît comme une ligne dentelée à l'horizon, car s'il est très plat sur une grande partie de son étendue il possède ailleurs des alignements de dunes, hautes de 5 à 10 mètres, parfois davantage. Un grand nombre d'entre elles sont aujourd'hui fixées, naturellement, par une graminée : *Ammophila arenaria* (Linné), accompagnée de quelques autres plantes herbacées (*Elymus arenarius*, *Spartina michauxiana*, etc...) et ont reçu le nom de Buttereaux. Les dunes font généralement défaut dans toute la partie moyenne de l'isthme. Un premier groupe s'observe près de Langlade, comprenant deux rangées, chacune d'elles étant disposée parallèlement à l'une des rives ; elles se rejoignent vers le Nord, là où l'isthme se rétrécit. D'autres groupes se retrouvent à l'Ouest comme à l'Est du Grand Barachois, se continuant d'ailleurs l'un et l'autre assez au Sud de l'étang. Dans le Sud de l'isthme, le vent est en train de détruire un certain nombre de dunes, auparavant fixées, et le sable ainsi libéré contribue à la formation de dunes mobiles. Le sable est siliceux, gris clair ou légèrement rosé. C'est toujours un curieux spectacle, dès que la brise se lève, de le voir se mouvoir et glisser à la surface du sol, s'amonceler contre le moindre obstacle. Si le vent est fort, c'est alors un véritable nuage de sable qui se déplace rapidement à la surface du sol, dans les endroits plats et le dissimule plus ou moins complètement. Il ne fait pas bon se trouver là lors des grandes tempêtes ; certaines dunes ont alors véritablement l'air de fumer et le sable en tourbillonnant, vous fouette le visage et vous aveugle littéralement.

La Dune de Langlade est loin d'être une formation uniquement sablonneuse et les galets entrent pour une bonne part dans sa constitution. Ils paraissent même en former tout le soubassement, comme on peut s'en rendre compte en suivant les grèves qui la bordent sur d'assez grandes étendues et en observant surtout la zone la plus étroite correspondant à l'ancienne passe, où la couverture sablonneuse fait en partie défaut et où aucune végétation ne s'est établie, car il arrive encore de temps à autre, lorsque de forts coups de vents coïncident avec la pleine mer, que les lames la traversent. On remarque également un peu plus au Nord, jusqu'à proximité de l'Étang de la Chapelle, dans la partie la plus plate de

l'isthme, de nombreuses rides parallèles, orientées sensiblement nord-sud, identiques à celles de la plaine de Miquelon. Ce sont, ici aussi, des cordons de galets marquant l'emplacement d'anciens rivages et les phases d'accroissement de l'isthme.

Le Grand Barachois, aux rives vaseuses et basses, communique à l'Est avec la mer, par un chenal de 80 m. de large, le Goulet de Langlade, bordé de dunes verdoyantes, couvrant, à l'Est, la Pointe aux Cacaouites et à l'Ouest, la Pointe aux Berges, où l'Administration a fait construire il y a quelques années un refuge pour les pêcheurs de coques ou *coquetiers*, venant des diverses parties de l'archipel faire leur provision de *boëtte*. Le courant, dont le sens varie à chaque marée, est toujours extrêmement violent dans le goulet et, quand la mer baisse, les doris éprouvent beaucoup de mal à pénétrer dans l'étang. Seuls des embarcations et des voiliers d'un petit tonnage peuvent du reste s'engager dans cette passe et aller s'abriter en toute sécurité un peu plus loin.

L'isthme possède encore d'autres étangs, beaucoup plus modestes, ceux-là d'eau douce et sans communication avec la mer, tels que les Marais Lamunth un peu au Sud du Goulet, le Marais et l'Étang de Sauveur, dans le fond du Grand Barachois et, en se rapprochant de Langlade, l'Étang de l'Ile Verte et le Marais de la Chapelle, près duquel existait dans le temps une chapelle et un cimetière. D'autres étangs, dont un assez vaste, le Marais, se trouvent emprisonnés entre les deux rangées de dunes de l'extrémité méridionale de l'isthme.

On ne peut manquer d'être frappé, en circulant sur la Dune et particulièrement le long de sa côte occidentale, de la quantité prodigieuse d'épaves de toutes sortes que l'on y rencontre. Les unes, à peu près complètement enfouies dans le sable, sont là depuis longtemps et des dunes ont eu le temps de s'élever sur elles, mais d'autres, plus proches du rivage actuel, indiquent des naufrages plus récents. Le nombre des bâtiments qui se sont perdus sur l'isthme est considérable et ce n'est pas sans raison que les gens du pays lui ont donné le surnom de « Cimetière des Navires ». Les sinistres étaient cependant beaucoup plus nombreux autrefois qu'ils ne ne le sont aujourd'hui. La fermeture de la passe, en 1780, fait ignoré de beaucoup de navigateurs, habitués à emprunter ce chenal qui était encore porté sur les cartes de 1784, avec la mention : « Goulet de Langley », est responsable d'un très grand nombre de naufrages.

Par la suite, beaucoup de navires se perdirent dans ces parages au cours des tempêtes, mais la brume a causé la plupart de ces désastres. Un fort courant, se dirigeant vers le Nord, passe dans l'Ouest de Langlade et Miquelon et par temps brumeux, bien des bateaux, croyant

suivre la bonne route et passer au Sud de Saint-Pierre ou par la Baie, sont allés, déportés par ce courant, s'échouer contre la Dune. Cent cinquante-six navires se sont perdus là pendant la période allant de 1816 à 1880. A partir de cette époque, les naufrages devinrent de plus en plus rares du fait de l'érection du phare du Cap Blanc à Miquelon et de celui de la Pointe Plate, muni d'une puissante sirène.

On raconte qu'autrefois les fermiers de Langlade et de la Dune, tous quelque peu pilleurs d'épaves et pour lesquels chaque naufrage était toujours une aubaine, en provoquèrent un certain nombre en attachant des fanaux aux cornes de leurs bœufs afin d'induire les navigateurs en erreur ! Peut-être n'est-ce là qu'une fable.

Toutes les catastrophes dont la Dune a été le théâtre, n'ont pas été sans engendrer plusieurs légendes. Beaucoup sont persuadés que des trésors sont enfouis dans l'isthme, attendant encore d'être découverts. Plus précieuses que tous ces trésors, sans doute imaginaires pour la plupart, sont, encore actuellement, les épaves que la mer offre généreusement de temps à autre aux Miquelonnais et aux Langladiers. Je veux parler des billes de bois, des madriers qui viennent s'échouer, parfois en grand nombre, le long du rivage. Mal arrimés le plus souvent sur le pont des navires qui les transportaient, ces bois, originaires des exploitations canadiennes, ont été enlevés par une lame, à moins, comme il arrive souvent aussi, qu'ils ne proviennent d'un train de bois flottés, descendant une rivière canadienne et disloqués par une crue soudaine qui les entraîna à la mer. Ils sont généralement en bon état et parfaitement utilisables, cela, malgré un séjour plus ou moins prolongé dans l'eau. Des arbres entiers sont également apportés par les courants depuis les rives du Golfe du Saint-Laurent ou des baies de Terre-Neuve.

Les doris allant à la pêche aperçoivent de temps à autre des bois qui flottent au large. De jour, c'est une chance et ils les prennent en remorque, mais de nuit cette rencontre peut être fâcheuse pour peu que l'avant de l'embarcation heurte une de ces épaves. Bien souvent, au cours de mes randonnées, j'ai rencontré le long de l'isthme et aussi sur toutes les côtes du Territoire de telles épaves échouées où, en général, elles ne séjournent guère. Des insulaires prudents viennent explorer le littoral au petit jour et dès qu'ils aperçoivent une épave intéressante, se l'approprient en gravant leurs initiales dessus, pour bien montrer leur droit de priorité, quand elle est trop volumineuse pour être enlevée tout de suite.

Qu'il s'agisse de madriers, de rondins, de planches, d'arbres, de carcasses de voiliers ou simplement de menus morceaux de bois utilisables pour le chauffage, tout le bois étranger au pays, ainsi recueilli le long du littoral prend le nom de « bois de côte » (*Pl. XIV, C*). Les naufrages étant

beaucoup moins fréquents et les pontées probablement mieux saisies sur les navires, le bois de côte devient plus rare qu'autrefois. Les insulaires s'en plaignent en disant que « le plain ne donne plus ». La mer cependant ne leur fournit pas seulement du bois de chauffage et de construction, mais leur apporte aussi à l'occasion des barriques de rhum, des embarcations et les objets les plus hétéroclites.

L'isthme de Langlade, lentement édifié par la mer et le vent, émergeant à peine de l'océan, battu par les tempêtes, offre évidemment un aspect sinistre en certaines parties de son étendue, là où il est le plus étroit et où surgissent encore, de place en place, les vestiges, aux formes souvent étranges des navires qui sont venus s'y perdre. La Dune est particulièrement triste les jours de gros temps, quand le ciel gris et bas se confond avec la mer démontée dont les rouleaux semblent vouloir tout submerger, tandis que le vent siffle dans les dunes en soulevant des tourbillons de sable. Cette gigantesque digue naturelle ne produit cependant pas toujours, ni partout, cette impression de désolation et la nature, en la construisant, a fait un don précieux aux habitants des deux îles qu'elle a reliées. La Dune de Langlade possède, en effet, de grands espaces propices aux cultures et à l'élevage. On y comptait, dans le courant du siècle dernier, huit fermes. Leur nombre est moindre actuellement mais par contre celles qui existent ont plus d'importance et sont prospères.

Les pluies qui tombent sur l'isthme s'accumulent dans les étangs cités plus haut, où s'abreuve le bétail, et alimentent également une nappe d'eau souterraine, située à une faible profondeur, sensiblement au même niveau que la mer et qui est cependant parfaitement douce. Les fermiers de la Dune n'utilisent pas d'autre eau potable que celle-là.

Aucune route ne traverse la Dune mais il serait facile d'en établir une car le sol est ferme sur une bonne partie de son étendue. Pour le moment les allées et venues entre Langlade et Miquelon sont peu fréquentes et tous ceux qui vont d'une île à l'autre le font habituellement à cheval, à la mode du pays, sans selle ni étriers, avec une simple corde passée autour du museau de l'animal, ce qui ne les empêche pas de galoper à toute allure. Ils suivent en général sur toute sa longueur la plage de l'Ouest, celle de l'Est, interrompue par le Goulet, étant impossible à franchir sans embarcation. A pied, il faut environ trois heures de marche pour traverser l'isthme, un peu moins si la mer est basse et que l'on puisse cheminer sur la plage où le sable est alors très ferme, surtout aux approches de Langlade. A marée haute il est préférable de suivre le sentier qui serpente à travers les Buttereaux.

LANGLADE.

Cette terre diffère à beaucoup d'égards des autres parties du groupe, en particulier par sa nature géologique et sa configuration. Elle correspond dans sa plus grande étendue, à un plateau d'une élévation moyenne de 150 m. qui est un très bel exemple de pénéplaine ancienne. Quelques reliefs, tels que les hauteurs du Cap aux Morts (187 m.), le Cap Cuquemel (200 m.), le Cap Corbeau et le Cap au Renard, ces deux derniers ne dépassant guère 160 m. se dressent à la périphérie de l'île. Le plateau de Langlade produit l'impression, lorsqu'on le contemple du large, depuis la Baie principalement, d'avoir une surface très régulière, mais cette masse tabulaire est en réalité assez vallonnée et morcelée par un certain nombre de vallées relativement profondes, dont on ne soupçonne pas toujours l'existence depuis la mer. L'île compte en effet de nombreuses rivières dont les principales ont leur cours orienté NE-SW, direction parallèle à celle des plissements qui ont affecté les terrains gréseux et schisteux formant la plus grande partie de Langlade. Tous ces cours d'eau prennent naissance dans les étangs, au nombre d'une cinquantaine environ, situés sur les plateaux du centre de l'île, principalement autour de la Montagne Noire, assez vaste croupe au profil très surbaissé, en partie couverte de sapins nains, principalement sur son flanc sud-est. Cette éminence, qui occupe à peu près le milieu de Langlade est un excellent point de repère, bien qu'elle dépasse de peu les plateaux environnants. Les rivières de Langlade, contrairement à celles de Miquelon, ont un cours assez régulier dans leur partie supérieure, où elles serpentent sur les plateaux, et beaucoup plus accidenté en approchant de la mer. Comme dans tout l'archipel, leur eau, de même que celle des étangs, tout en étant limpide, a généralement une coloration jaune, très accentuée parfois et qui rappelle celle du thé. Elle est due aux très fines particules de tourbe qu'elle contient en suspension et surtout à la présence d'un oxyde de manganèse, très abondant dans les tourbières drainées par toutes ces rivières. Cet oxyde ou *wad* se dépose sur les galets de leur lit et leur communique une patine noirâtre.

Certains de ces cours d'eau ont un débit relativement important pour une île de l'étendue de Langlade ; leur régime est capricieux. En avril, au moment de la fonte des neiges, ils coulent à plein bord et sont dans certains cas assez difficiles à franchir car le courant y est très violent. S'il survient une période de sécheresse, comme c'est assez souvent le cas en été, leur débit se réduit à très peu de chose. A cet égard, l'été 1937 a été exceptionnellement sec et on ne se souvenait pas avoir vu depuis

longtemps si peu d'eau dans les rivières et les étangs de Langlade. Il suffit cependant de quelques grosses pluies pour les alimenter aussitôt à nouveau. L'automne est généralement une saison assez pluvieuse à laquelle les étangs reprennent un niveau normal et les rivières un débit important. En hiver, à partir de décembre, toutes sont gelées. Une brusque période de dégel survient parfois, qui provoque une débacle temporaire. La véritable débacle a lieu seulement à la fin de mars. Ce qui vient d'être dit à propos des rivières de Langlade s'applique naturellement aussi à celles de Miquelon.

Langlade, de forme grossièrement rectangulaire, mesure 13 km. 500 dans sa plus grande dimension, depuis le Cap Percé jusqu'au Cap Bleu et sa largeur est en moyenne de 7 à 8 km. Sa superficie, de 9.133 hectares, est légèrement inférieure à celle de Miquelon.

Les côtes.

Les côtes escarpées de Langlade sont assez découpées et possèdent un grand nombre de petites criques et même plusieurs baies spacieuses où l'on aborde en général aisément lorsque la mer est calme. Aucune d'entre elles n'est malheureusement suffisamment abritée pour offrir un refuge certain aux navires en cas de mauvais temps. Au fond de chaque anse s'étend une plage de galets et parvient une ou même plusieurs des rivières qui sillonnent tout l'intérieur du pays. Ailleurs, sauf dans la partie nord de Langlade, le littoral est formé par des falaises de nature très abrupte.

Le mouillage le plus fréquenté, celui que touche régulièrement, chaque samedi, le courrier de Saint-Pierre, est l'Anse du Gouvernement, sur la côte nord, là où débouche la Belle Rivière, le principal cours d'eau de Langlade, large et assez profond près de son embouchure où la marée se fait sentir. Son aspect est assez trompeur car non loin en amont ce n'est déjà plus qu'un torrent au lit encombré de rochers (*Pl. X, A*). L'Anse du Gouvernement s'appelle ainsi car un peu en retrait, au milieu des sapins, se trouve la villa servant de résidence d'été au gouverneur de la colonie. Elle n'est du reste pas la seule et tout aux alentours sont construits de nombreux *bungalows* où les Saint-Pierrais viennent passer leurs vacances.

Entre l'extrémité de l'isthme de Langlade et l'embouchure de la Belle Rivière, la côte, bordée de villas et de prairies, est rocheuse mais peu élevée. Le long de l'Anse du Gouvernement elle-même, le rivage est principalement formé par le talus d'une moraine couverte de tourbières et de forêt naine. Dans sa partie Est cependant, les rochers réapparaissent et il prend une allure plus escarpée. La Pointe aux Becs-Scies marque l'extrémité de l'anse. Dès lors, la côte suit une direction générale sud-est.

De plus en plus déchiquetée, elle est dominée par les pentes très raides et boisées du Cap aux Morts non loin duquel s'ouvre une jolie crique : l'Anse à la Vierge, limitée à l'Est par un petit promontoire prolongé par quelques rochers détachés et qui représente la partie la plus avancée du cap. Au delà, vers l'Est, la côte se poursuit très abrupte jusqu'à l'Anse aux Soldats.

Le Ruisseau de l'Anse aux Soldats prend naissance sur les plateaux couverts de tourbières, à trois kilomètres de la mer et emprunte une vallée très encaissée ; il débouche à travers une assez large échancrure dans la partie ouest de l'anse du même nom, l'une des plus pittoresques de Langlade. De hautes falaises schisteuses, qui s'éboulent fréquemment, dominent cette anse dont tout le fond est occupé par un large banc de galets. La nature du terrain change brusquement vers l'extrémité orientale de l'Anse aux Soldats où affleurent des quartzites dont quelques grands blocs, détachés du rivage, rappellent très vaguement une silhouette humaine. Ce sont les « Soldats » auxquels l'anse doit son nom.

Le Cap Percé se termine par une belle arche, haute de plusieurs mètres, sous laquelle une embarcation passe facilement. Une petite presqu'île, qui devient une île à mer haute : la Pointe du Cap Percé s'avance quelque peu au large de ce dernier. Du Cap Percé au Cap à Ross, les falaises tombent à pic dans la mer et sont interrompues seulement par l'Anse aux Cormorans, et par l'Anse à Ross, au large de laquelle émergent quelques rochers. La grève de l'Anse à Ross, la dernière avant la côte très hostile qui borde toute la Baie, est très belle, mais malheureusement d'un accès souvent difficile à cause du ressac. Elle est le point de départ d'une jolie vallée permettant de gagner les plateaux vallonnés de l'Est de Langlade qui comptent plusieurs étangs, en particulier celui de l'Anse à Ross.

Un vaste champ de pierres anguleuses, éclatées sous l'action du gel, couronne le Cap à Ross, le long duquel règne un courant assez violent. De là aux Grandes Pointes, le littoral ne présente aucune indentation profonde mais est assez déchiqueté. La seule crique méritant ce nom est l'Anse de la Gazelle.

Tout le long de la Baie, la côte, très régulière et escarpée, suit une direction NE-SW. Elle est formée de grandes dalles de schistes gris vert qui miroitent au soleil. Ce sont les Voiles Blanches. Habituellement, on réserve ce nom à la portion du littoral comprise entre les Grandes Pointes et le Trou au Renard, également appelé l'Anse des Voiles Blanches, l'un des rares endroits de le Baie où l'on puisse accoster. Des amateurs de chasse aux lapins et de pêche aux truites ont construit récemment au fond de cette crique deux maisonnettes où ils séjournent de temps à autre. Une gorge très sauvage, ayant un caractère très alpestre, où descend un torrent tumultueux débouche à l'Anse des Voiles Blanches. C'est

là le point de l'archipel où j'ai vu la neige persister le plus longtemps. En 1935, il y en avait encore dans le courant du mois de juin, alors qu'elle avait disparu depuis plus d'un mois partout ailleurs. Le torrent qui descend par cette coupure, longue de moins d'un kilomètre, sert de déversoir au Grand Étang des Voiles Blanches, le plus vaste de tout un groupe situé à proximité de la Baie.

Le Trou à la Baleine est une crique encombrée de rochers d'un accès difficile, même lorsque la mer est calme. Il est plus aisé d'y parvenir par l'intérieur, en descendant l'étroite vallée boisée par où descend, en cascadant, le torrent qui se jette dans cette petite anse.

Un autre torrent, issu de l'Étang Mouton, aboutit immédiatement à l'Ouest du Cap aux Voleurs, le seul point saillant de toute cette côte. C'est un court promontoire assez escarpé, couronné par une forêt naine particulièrement difficile à franchir. Le Cap Coupé, non loin de là, s'avance beaucoup plus en mer et marque l'extrémité méridionale de Langlade. Les pêcheurs l'appellent improprement la Pointe du Ouest. C'est une longue croupe herbeuse qui s'infléchit doucement vers la mer au Sud et dont l'extrémité rocheuse est détachée.

La côte sud-ouest de Langlade est certainement la plus hostile de toutes et il est exceptionnel que l'on tente d'y aborder. De hautes falaises qui s'éboulent sans cesse, battues par la houle, s'étendent en effet d'une façon ininterrompue du Cap Coupé au Cap Bleu, autrefois le Cap d'Angeac. Entre ces deux pointes, la côte, très dentelée, dessine une profonde baie qui ne porte aucun nom défini. Les pêcheurs l'appellent parfois l'Anse du Cap Bleu. Au Nord de ce dernier s'ouvre l'Anse du Sud-Ouest dont la Pointe Plate marque l'autre extrémité. Elle est également très exposée aux vents dominants mais ses rives sont moins escarpées et par beau temps les embarcations peuvent accoster en certains points. A pied, deux heures sont nécessaires pour en faire le tour en suivant tantôt le flanc de la montagne, tantôt le rivage, là où s'étendent des galets et tantôt enfin le haut des moraines qui en occupent tout le fond.

Quatre cours d'eau à peu près parallèles se déversent dans l'Anse du Sud-Ouest ; ce sont, de l'Est à l'Ouest : le Ruisseau Clotaire, les deux Ruisseaux de Maquine et la Rivière de Dolisie. Tous coulent au fond de vallées encaissées, à peu près rectilignes et qui s'évasent en amont. Le bras principal du Ruisseau Clotaire vient de l'Étang de Cuquemel. Le premier Ruisseau de Maquine prend naissance dans les tourbières un peu à l'Est du précédent. Une distance d'une centaine de mètres sépare son embouchure de celle du deuxième Ruisseau Maquine, dont la vallée est certainement la plus profonde et la plus escarpée de tout l'archipel.

La Rivière de Dolisie aboutit à peu de distance au Nord du Cap Bleu,

par une brèche étroite à travers les escarpements du littoral. Un doris peut y passer si la houle n'est pas trop forte dans la baie et venir s'échouer sur une petite plage de galets, à l'entrée de la vallée. De tous les cours d'eau se jetant dans l'Anse du Sud-Ouest, celui de Dolisie est le plus important. C'est lui, après la Belle Rivière, qui a le plus fort débit de Langlade. Sauf dans sa vallée inférieure, où il fait quelques coudes, le Ruisseau de Dolisie est peu sinueux. Il sort de l'Étang Long, bien reconnaissable à sa forme, qui occupe une dépression importante au Sud-Est de la Montagne Noire et draine également les nombreux petits étangs des alentours.

La Pointe Plate, où se dresse le phare le plus puissant de la colonie, est une petite presqu'île rocheuse haute d'une quinzaine de mètres et rigoureusement tabulaire ; l'océan l'entoure de toutes parts, sauf au Nord, où un isthme étroit, la Coupée, que les vagues rongent rapidement, la rattache encore à Langlade dont elle sera certainement séparée un jour ou l'autre. Limitée par des falaises peu élevées, mais très déchiquetées, et presque constamment battue par la houle, la Pointe Plate est d'un accès difficile. Suivant la direction du vent, on accoste près de la Coupée, à l'Ouest ou du côté opposé, dans l'Anse aux Goëlands.

La côte occidentale de Langlade, entre la Pointe Plate et l'extrémité nord de l'île, comprend deux parties bien différentes. Elle est haute et escarpée sur la moitié de son étendue, de l'Anse aux Goëlands au Cap de l'Ouest et très dentelée. Des grès rouges, assez tendres, la constituent, dans lesquels la mer a creusé une infinité de petites criques. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, le Cap de l'Ouest n'est pas le plus occidental de Langlade. Le Cap Corbeau, éminence dominant la Pointe Plate s'avance davantage dans cette direction et le Cap Sauveur, un peu plus au Nord, également. La côte n'est cependant pas si escarpée que l'on ne puisse, sauf près du Cap Sauveur, non pas suivre le rivage, mais le longer de près en cheminant à flanc de coteau, parmi des prairies interrompues par quelques ravins boisés où coulent le Ruisseau du Diable, le Ruisseau Dupont, celui du Cap Sauveur, et enfin le Ruisseau de l'Ouest. A partir de ce dernier, le littoral change d'aspect. Les escarpements rocheux cèdent la place à des dépôts morainiques très développés que surmontent, en certains endroits, d'anciennes dunes, fixées maintenant par de belles prairies. Ces dépôts, adossés à la montagne, se terminent du côté de la mer par une falaise assez abrupte d'une trentaine de mètres. Une étroite plateforme côtière les sépare du rivage proprement dit. On peut remarquer dans ces falaises, à la partie supérieure des moraines, de vieux troncs d'arbres, vestiges d'une forêt enfouie par les dunes qui les recouvrent.

Aussitôt après le Cap de l'Ouest s'ouvre une baie de faible profondeur, peu abritée, mais au fond de laquelle existait encore, il y a quelque trente ans, un étang qui communiquait avec la mer. C'était le Petit Barachois, que les galets ont entièrement comblé depuis. Les pêcheurs Saint-Pierrais y venaient jadis en assez grand nombre, pendant l'été, car ils pouvaient y pénétrer avec leurs embarcations. L'endroit a toujours conservé son ancienne appellation. Il est le point de départ de deux sentiers allant à la Pointe Plate. Le premier, le Chemin des Caps, suit d'assez près la côte et n'est guère fréquenté qu'en été, car il est dangereux l'hiver, quand les pentes sont recouvertes de neige glacée. Les gardiens de phare préfèrent suivre alors le Chemin des Gaules, sentier passant par l'intérieur. Il remonte tout d'abord la vallée boisée du Ruisseau de l'Ouest, passe non loin de l'Étang de Cuquemel, traverse la Couline à Franchesse, sorte de cuvette d'où part le Ruisseau Dupont et atteint finalement la Plaine des Gaules, d'une élévation de 120 m. environ, bordée à l'Est par une croupe allongée se relevant progressivement vers le Sud où elle forme le Cap au Renard, le point culminant (180 m. env.) en bordure de l'Anse du Sud-Ouest. Des perches ou « gaules », plantées dans les tourbières à intervalles réguliers, servent de repères en hiver, pendant les tempêtes de neige, car il est alors facile de s'égarer sur le plateau. Telle est l'origine du nom de ce sentier qu'il est préférable d'éviter en été, car des sphaignes extrêmement humides et spongieux l'envahissent et y rendent la marche très pénible.

Au Nord du Petit Barachois jusqu'au point de départ de l'isthme de Langlade, le rivage est toujours constitué par des moraines, mais de moindre importance, le long desquelles s'étend une grève ininterrompue. Très exposée aux attaques de la mer, toute cette côte recule sans cesse. Chaque printemps l'océan rejette ici sur le rivage d'énormes quantités d'algues que les fermiers des environs recueillent pour engraisser leurs champs. Le principal cours d'eau de la région est le Ruisseau Debon, dont l'embouchure est parfois obstruée par un cordon de galets. Il n'est pas toujours aisé de le franchir en ce point, par gros temps et à marée haute, car les vagues s'y déversent et l'enflent démesurément. Une scierie, puis une ferme, dont il ne reste plus rien, ont existé autrefois non loin de là. La vallée très boisée du Ruisseau Debon, orientée d'abord vers l'Est, contourne un chaînon assez important, parallèle à la côte, dont la Tête de Cuquemel, dominant le Petit Barachois, marque le point culminant. Elle est en même temps le sommet le plus élevé de l'île (200 m.). La vallée s'insinue entre ce chaînon, dirigé NE-SW et le plateau des Graves. Dans le haut, le Ruisseau Debon se divise en deux bras. Celui de l'Ouest suit le prolongement de la vallée qui s'élargit de plus en

plus et va se perdre dans les tourbières. L'autre bras se nomme la Cascade et prend sa source dans l'Étang des Graves. Après avoir serpenté sur les plateaux, il pénètre dans une gorge assez resserrée, fait un saut de plusieurs mètres et devient un torrent bondissant de rocher en rocher jusqu'à la sortie du défilé où il ne tarde pas à rejoindre la vallée principale.

Une plaine, occupée par des étangs et des marais tourbeux, alternant avec des prairies et des cultures, s'étend le long de la côte nord-ouest de l'île, au delà du Ruisseau Debon. Elle est traversée par le Ruisseau de la Goëlette et par le Ruisseau aux Moutons, venant l'un et l'autre du pied du Cap Corbeau (163 m.), petit massif isolé qui domine tout le Nord de Langlade et qu'il ne faut pas confondre avec celui, portant le même nom, se trouvant dans les environs de la Pointe Plate. Un plateau faiblement ondulé sépare, un peu au Nord du Cap Corbeau, cette plaine côtière de la vallée de la Belle Rivière et s'étend jusqu'au début de la Dune de Langlade.

Vallée de la Belle Rivière.

Un banc de galets obstrue en partie l'embouchure de la Belle Rivière qui se trouve ainsi très réduite. Le chenal est cependant trop large et surtout trop profond, avec un fort courant, pour pouvoir être traversé à pied le plus souvent. Il arrive cependant, en été, quand le débit de la rivière est faible et après les coups de vent d'Est, que l'embouchure soit complètement obstruée. Cela dure parfois plusieurs semaines, jusqu'à la première grosse crue. En temps normal, quand le chenal est ouvert, un doris peut y pénétrer à l'aviron et remonter la Belle Rivière, tout au plus pendant 200 ou 300 m. Plus haut, le courant devient rapide et le lit irrégulier. La Belle Rivière serpente au début à travers une jolie vallée, large de 200 m., occupée par des prairies et quelques cultures que dominent de chaque côté des escarpements boisés. La vallée ne tarde pas à se rétrécir et bientôt on perd le sentier qui la longeait depuis le bord de la mer ; il faut alors marcher carrément dans le lit de la rivière, ce qui est plus pratique que d'emprunter ses rives, tantôt tourbeuses, tantôt rocheuses. Il est indispensable en général, pour faire cette excursion et d'ailleurs pour circuler à l'intérieur de l'archipel, de porter de grandes bottes comme en ont tous les pêcheurs, car on a fréquemment de l'eau jusqu'aux genoux en remontant ou en traversant les rivières. Les Saint-Pierrais, qui aperçoivent pour la première fois la vallée de la Belle Rivière, sont surpris par le charme du paysage, l'exubérance de la végétation et le caractère sauvage du site. On réalise difficilement, en voyant

ce décor, identique à bien des régions du centre de Terre-Neuve ou du Canada, que l'on est en réalité sur une île d'une aussi faible étendue.

Après avoir remonté la Belle Rivière durant une heure, on atteint, à gauche, le Ruisseau des Mats, réputé pour ses truites ; il prend sa source sur les hauteurs proches du Cap aux Morts et coule le long d'une petite vallée fort pittoresque. A deux kilomètres de sa jonction, la Belle Rivière se divise en deux bras d'égale importance ; le plus occidental s'appelle la Fourche droite, l'autre, la Fourche gauche. Le premier emprunte pendant un certain temps un ravin encaissé, que la neige obstrue très tardivement au printemps et se partage à son tour en plusieurs ruisseaux dont les deux principaux aboutissent respectivement à l'Étang de la Montagne Noire et aux Étangs de la Fourche droite. La Fourche gauche, au cours assez sinueux, coupé de rapides et de petites chutes, traverse une région très accidentée et assez boisée avant d'atteindre le plateau qui s'étend dans tout le Sud-Est de Langlade, sur lequel elle serpente avant de se diviser, elle aussi, en plusieurs bras dont les deux plus importants sont alimentés par l'Étang Lescamela et le Grand Étang des Fourches.

Un petit chemin, le Sentier des Chasseurs, quitte la rive gauche de la Belle Rivière à une demi-heure de marche depuis le bord de la mer, se dirigeant vers le Cap Corbeau, dont il gravit le flanc Est pour obliquer ensuite vers le plateau venant butter contre le versant méridional de ce relief. Ce plateau représente la partie occidentale de la grande étendue tabulaire, quelque peu vallonée, formant tout le centre de l'île. Elle est constituée, dans cette région, par des quartzites extrêmement durs, d'un blanc rosé, qui forment des affleurements considérables, auxquels les lichens donnent superficiellement une teinte grisâtre. La roche s'est fragmentée sous l'action du gel et les affleurements ont maintenant l'apparence de vastes champs de pierres anguleuses auxquels des gens du pays ont donné le nom de « graves », par analogie avec les surfaces de galets qu'ils aménagent pour le séchage du poisson. Dans la toponymie locale, on réserve le nom de graves aux étendues pierreuses et chaotiques comprises entre la Belle Rivière et la Cascade, soit sur une distance d'environ 4 km., avec une largeur variable, pouvant atteindre plusieurs centaines de mètres. En fait, ces champs de pierres éclatées sous l'action du froid, où à tout prendre la marche est moins fatiguante que dans les tourbières avoisinantes, se poursuivent, avec quelques interruptions jusqu'à proximité de l'Anse du Sud-Ouest. On en retrouve également d'identiques en d'autres parties de Langlade en général un peu partout où affleurent des quartzites, notamment dans la région du Cap à Ross.

FORMATION GÉOLOGIQUE ET GISEMENTS MINÉRAUX.

On savait fort peu de chose, jusqu'à ces dernières années, sur la nature géologique du Territoire et l'on était généralement enclin, à la suite de renseignements peu nombreux et fort sommaires, à considérer celle-ci comme étant très simple. Les recherches que j'ai commencées en 1932 et poursuivies depuis lors, ont montré qu'il en était en réalité tout autrement et que les îles offraient au contraire une constitution assez complexe. Il est même surprenant de constater combien l'archipel, malgré sa faible étendue, présente une grande diversité de terrains et une extrême variété de roches. Les îles Saint-Pierre et Miquelon ne sont pas seulement intéressantes pour un géologue du fait de leur caractère lithologique, mais également en raison des phénomènes glaciaires dont elles ont été le siège et du développement considérable qu'atteignent ici les formations marines récentes, telles que les cordons littoraux, qui, par leur extension, ont profondément modifié la physionomie primitive du groupe.

Je me bornerai à donner ici un aperçu succinct de la géologie du Territoire, ayant publié antérieurement une étude détaillée sur cette question (**3**), suivie de plusieurs notes complémentaires (**16, 18**).

L'île Saint-Pierre et ses dépendances (Ile aux Marins, Ile aux Vainqueurs, etc...) sont d'origine exclusivement éruptive et en grande partie formées par des rhyolites calco-alcalines, fréquemment accompagnées de brèches rhyolitiques. Ce sont, les unes et les autres, des roches extrêmement dures et résistantes, offrant les aspects les plus divers. Leur coloration surtout est très variable ; le rouge, le brun, le mauve et le vert dominent. Au milieu de ces roches très acides, apparaissent fréquemment des laves beaucoup plus basiques, telles que des brèches basaltiques, bien développées dans le Sud-Ouest de Saint-Pierre (Pointe au Diamant) des filons de basalte et de dolérite. Les dolérites, roches d'un noir verdâtre, percent les rhyolites en de nombreux endroits et sont fréquentes dans la partie axiale de l'île, entre la Pointe à Henry et celle de Savoyard, principalement dans cette dernière région.

La masse principale de Miquelon est d'une constitution très semblable à celle de Saint-Pierre. Les rhyolites, en général plus homogènes ici et moins bréchoïdes, sont les roches dominantes de toute cette partie de l'île. Elles forment, en particulier, le Chapeau et tous les mornes de Miquelon. Au milieu d'elles apparaissent également des filons basaltiques et doléritiques. Les roches basiques atteignent leur plus grande extension dans la partie nord de l'île, entre le Goulet et l'Étang du Cha-

peau et d'autre part dans l'Est de Miquelon, entre l'Étang de la Loutre et le Cap Vert. En bordure du Grand Étang de Miquelon, affleurent des terrains très différents qui disparaissent plus à l'Est sous les tourbières s'étendant sur tout le Nord de l'île. Ce sont des formations métamorphiques, représentées principalement par des gneiss, des amphibolites et des cornéennes et traversées par des filons de granite, d'aplite et de diorite.

Ces terrains métamorphiques, correspondant à la partie la plus ancienne de l'archipel, d'âge huronien, se retrouvent dans la Presqu'île du Cap, dont ils constituent d'ailleurs la presque totalité. Les roches métamorphiques de la Colline du Calvaire et du Cap sont des gneiss, des amphibolites, des micaschistes et des quartzites, traversés par un grand nombre de roches éruptives ; ce sont en particulier des granites, formant toute la base du Calvaire, des aplites, des pegmatites, des microgranites, des diorites, des gabbros, des dolérites et des basaltes.

Langlade, contrairement à Saint-Pierre et à Miquelon, est surtout formée par des terrains sédimentaires anciens, peu métamorphiques, de nature surtout gréseuse et schisteuse. Ces terrains sont répartis suivant plusieurs bandes parallèles, orientées NE-SW. La partie sud de Langlade, en bordure de la Baie, est occupée par des phyllades verdâtres, auxquelles succèdent, en concordance, plus au Nord, des quartzites très plissés. Cet ensemble, dépourvu de tout fossile, est sans doute d'âge précambrien. Une zone de schistes ardoisiers noirs, occupe toute la partie médiane de l'île, entre l'Anse aux Soldats et celle du Sud-Ouest. Ces schistes, qui renferment un certain nombre de bancs de calcaire noir, contiennent des trilobites (*Paradoxides Davidis* Salter) permettant de les attribuer à l'étage acadien (Cambrien moyen). Dans le Nord de Langlade apparaissent des dépôts très plissés, non fossilifères, équivalents probablement au Cambrien supérieur et à l'Ordovicien. Ce sont des alternances d'arkoses, de grès rouges, de conglomérats et de phyllades. Telle est, très sommairement indiquée, la répartition des principaux terrains de Langlade. Des épanchements volcaniques ont percé ces formations sédimentaires, les uns rhyolitiques, les autres basaltiques. Ils ont une certaine extension dans le Nord de l'île, à l'Ouest de l'Anse du Gouvernement, au Cap Corbeau et dans les hauteurs du Cap aux Morts.

L'Ile Verte est constituée par des phyllades verdâtres qui se rattachent, géologiquement, à celles de la côte sud de Langlade.

Phénomènes glaciaires.

Au pléistocène, les glaciers du Labrador débordèrent sur Terre-Neuve qu'ils recouvrirent d'un vaste *inlandsis*. Les îles Saint-Pierre et Mique-

lon, qui géographiquement sont de simples dépendances de la grande terre voisine, furent entièrement ensevelies sous la glace. L'archipel tout entier porte encore les traces de cette ancienne glaciation qui a imprimé au relief un modelé très particulier, se traduisant par des surfaces moutonnées et polies,des étangs nombreux. Ce sont, d'autre part, des dépôts morainiques, largement étalés dans les parties basses des îles, à leur périphérie notamment, où ils forment, on l'a vu, une couverture importante s'étendant également sur les îlots. Des vestiges de moraines, épargnés par l'érosion, s'observent également sur les hauteurs, principalement dans les dépressions qui séparent les mornes. Les matériaux de ces moraines sont en partie étrangers au pays. C'est ainsi que l'on rencontre souvent, même sur les sommets, à l'état de blocs erratiques, des roches originaires de Terre-Neuve et apportées par les glaciers de l'époque quaternaire, grâce à l'existence de l'*inlandsis* et d'une liaison terrestre probable entre l'archipel et la grande île voisine, aujourd'hui séparés à la suite d'un affaissement post-glaciaire.

Il existe également tout autour de l'archipel, où la profondeur de la mer est généralement faible, des moraines immergées. Elles ont fourni, je l'ai montré, aux courants marins et aux vagues les matériaux qui leur ont permis d'édifier en beaucoup d'endroits, là où le rivage est faiblement incliné, des cordons littoraux isolant de la mer un grand nombre d'étangs côtiers, à Miquelon notamment, et des chaussées de galets réunissant aujourd'hui des îles autrefois distinctes.

Les ressources du sous-sol.

Aucune prospection méthodique du Territoire n'a été faite avant 1932, année où j'entrepris l'exploration géologique du groupe. Sans entrer dans le détail des prospections effectuées jusqu'à présent, je crois cependant intéressant de citer ici les différents minéraux utiles existant dans le sous-sol de la colonie. A vrai dire, ce sont seulement, jusqu'à présent, des indices de minéralisation qui ont été relevés.

Parmi les métaux, j'ai noté la présence du fer, du cuivre, du plomb, du zinc, du manganèse, du molybdène et du titane.

Fer. — Le minerai le plus riche est celui du Colombier ; il s'agit d'une hématite rouge très pure, dont la teneur en fer peut dépasser 60 %. La minéralisation est en relation avec une zone fracturée qui apparaît dans la partie orientale du Colombier ainsi qu'au Petit Colombier et s'enfonce sous la mer dans la Passe à Henry. On relève également des indices d'hématite dans les quartzites de l'Anse à Ross et sur les graves à Langlade. A Miquelon, le Calvaire et les hauteurs du Cap, surtout dans leur

partie orientale, contiennent des bandes de minerai de fer magnétique, riche en titane, intercalées dans les gneiss. Le minerai du Calvaire accuse une teneur en fer de 42 °/₀ et une proportion d'acide titanique d'environ 10 °/₀.

La pyrite de fer est très commune dans tout le groupe et s'observe dans les roches les plus diverses, mais ne paraît pas former, à première vue, de dépôts importants.

Cuivre. — Les indices de ce métal sont assez nombreux mais généralement sporadiques. A Saint-Pierre, on l'observe dans les rhyolites dominant l'Anse à Dinan. Il apparaît à Langlade dans les hauteurs du Cap aux Morts, le long de la Belle Rivière, à la Pointe du Cap Percé et surtout à l'Anse aux Soldats. Ici, le minerai, légèrement argentifère, est un mélange de divers sulfures de cuivre imprégnant une arkose. On relève à Miquelon des indices de minerai dans les falaises de la presqu'île du Cap, à l'Ouest, entre le Cap Blanc et le Ruisseau de la Demoiselle, à l'Est, un peu au-dessus de l'Anse à la Vierge. Ce sont des mouches et des veines de chalcopyrite, parfois d'érubescite, au milieu des gneiss, des granites, des pegmatites et surtout des amphibolites.

Plomb. — Quelques imprégnations de galène sont visibles dans une brèche à éléments de schiste et de quartzite, sur la rive droite de la Belle Rivière, à 40 minutes environ en amont de son embouchure. Ce minerai se trouve également en mouches dans les calcschistes noirs de l'Anse aux Soldats.

Zinc. — Les rognons de pyrite de fer, très communs dans les schistes ardoisiers noirs de l'Anse aux Soldats, contiennent parfois de petits cristaux de blende.

Molybdène. — Je n'ai observé jusqu'à présent ce métal qu'en petites inclusions très rares dans les amphibolites de l'Anse à la Vierge, près du Cap Miquelon.

Titane. — Les filons de pegmatite traversant les gneiss du Cap et ceux du Calvaire, à Miquelon, renferment un peu d'ilménite (fer titané), minéral qui se trouve associé, d'autre part, à la magnétite se rencontrant dans la même région.

Manganèse. — Ce métal apparaît sous forme de *wad*, minerai formant des masses granuleuses, tendres et noires, qui tachent les doigts et ont été prises autrefois pour du charbon dans la Plaine du Chapeau, à Mique-

lon. Le *wad* est très commun dans toutes les tourbières où il forme souvent une couche assez puissante, mais il est sans intérêt pratique en raison de sa faible teneur en manganèse. Il forme également des enduits noirs sur les galets qui tapissent le fond de la plupart des étangs. C'est lui qui communique en général à toutes les eaux de l'archipel (étangs et ruisseaux) leur coloration jaune si prononcée.

Substances minérales diverses. — Parmi les substances utiles autres que les métaux, il faut citer la barytine à l'Anse aux Soldats à Langlade, le chrysotile (variété d'amiante) dans les roches basiques altérées de la Pointe au Diamant à Saint-Pierre ; aucun de ces minéraux n'a été rencontré encore en quantité intéressante. Il n'en est pas de même de la diatomite (vase à diatomées), dont j'ai signalé la présence (2) dans les étangs de l'île Saint-Pierre. Des sondages, effectués pendant l'hiver 1936, quand les étangs étaient gelés, ont montré que cette substance existait également à Miquelon et Langlade. Elle forme dans le fond des étangs une couche d'épaisseur variable, pouvant atteindre deux mètres. De bonne qualité et susceptible de multiples emplois, cette diatomite serait d'une exploitation facile. On estime à 150.000 tonnes au minimum, la quantité de ce produit qu'il serait aisé d'extraire des principaux étangs d'eau douce du groupe.

Une substance que l'on est surpris de voir absolument négligée est la tourbe, qui abonde un peu partout. On trouve à Miquelon et Langlade de vastes tourbières qui seraient d'une exploitation très simple et peu coûteuse. Aucune tentative n'a jamais été faite pour tirer parti de ce combustible. Malgré les recommandations de l'Administration qui, à diverses reprises, a préconisé son emploi pour le chauffage, la population témoigne d'une grande méfiance à l'égard de la tourbe, cependant si largement utilisée en bien d'autres régions. En ce moment, où la situation économique est peu brillante, le charbon importé de plus en plus cher, le « bois de côte » plus rare, il serait tout indiqué d'employer ce combustible. Cela permettrait d'éviter la destruction totale des dernières forêts du pays, que l'on dévaste depuis deux ans pour se procurer du bois de chauffage.

Matériaux de construction et pierres d'ornementation. — Il existe dans tout le groupe, de très belles pierres de construction, mais inutilisées car toutes les habitations sont pratiquement en bois. Une grande carrière de porphyre (rhyolite) a été ouverte il y a quelques années près du Cap Noir, à Galantry, pour les travaux d'aménagement du port. Langlade possède de très nombreux gisements d'ardoises, mais leur

emploi a été tout à fait exceptionnel jusqu'à présent. On s'en est simplement servi jadis pour recouvrir une ou deux maisons de Saint-Pierre. Des dépôts d'argile, de bonne qualité, en rapport avec d'anciennes moraines, existent en divers endroits mais ne sont exploités qu'accidentellement et sur une toute petite échelle. L'argile ou *terre grasse* la plus pure provient du Petit Barachois de Langlade. On l'utilisait principalement autrefois pour le revêtement intérieur des fourneaux de cuisine et des cheminées. Il ne semble pas que l'on s'en soit jamais servi pour faire des briques de construction. Celles dont sont faites plusieurs anciennes maisons de Saint-Pierre ont toutes été importées.

Les rhyolites (porphyres quartzifères) qui ont une si large extension dans l'archipel, ont souvent une superbe coloration et fourniraient de très belles pierres d'ornementation. Les plus décoratives sont certainement les rhyolites roses que l'on rencontre en divers points de Saint-Pierre, mais surtout à l'Ile aux Marins, près de l'Anse à Tréhouart. Elles doivent leur belle coloration à la présence d'une épidote manganésifère (piémontite). Ces roches, très dures et susceptibles d'un beau poli, devraient permettre de créer une petite industrie locale pendant la mauvaise saison, en les utilisant pour fabriquer divers bibelots et souvenirs qu'il serait facile de vendre aux touristes étrangers passant à Saint-Pierre en été.

LE CLIMAT.

Si l'on se fait souvent en France une idée inexacte de ce que sont les îles Saint-Pierre et Miquelon, celle que l'on a généralement du climat de la colonie est plus erronée encore. Ce n'est, habituellement, pas d'une façon très favorable que l'on entend parler du climat de l'archipel. La réputation peu enviable qui lui est faite, si elle est tenace, n'est cependant pas entièrement méritée. Le Territoire connaît certes de redoutables tempêtes, mais celles-ci n'épargnent pas non plus les côtes de France. En hiver, le froid n'est certainement pas plus rigoureux que dans le Jura ou les Vosges et l'enneigement pas plus prolongé que dans bien des vallées alpines. La brume, qui enveloppe les îles d'une façon persistante à certains moments de l'année, est loin d'être inconnue sur les côtes de la Manche ou de la Mer du Nord. D'autre part, entre les tourmentes, les périodes de neige, de pluie et de brume, il y a place ici pour de magnifiques journées, calmes et ensoleillées, où la température est d'une douceur surprenante, la luminosité d'une pureté remarquable. Cette limpidité de l'atmosphère, certains jours, est inconnue dans nos régions et ne se retrouve guère qu'en Amérique du Nord.

Dans l'ensemble, néanmoins, il serait inexact de comparer le climat des îles Saint-Pierre et Miquelon à celui de l'une ou l'autre des provinces françaises, en particulier de la Bretagne, pourtant sous la même latitude, car les conditions climatériques sont totalement différentes de part et d'autre de l'Atlantique nord.

Avant d'examiner un peu plus en détail les diverses particularités du climat, il est intéressant de définir rapidement celui-ci. De l'avis de tous, il n'est plus aujourd'hui exactement ce qu'il était autrefois, il y a une trentaine d'années encore. L'examen des anciens relevés météorologiques de la Station de Saint-Pierre confirme ce fait. Depuis 1914 environ, les hivers sont moins rigoureux que jadis et plus tardifs. L'enneigement, beaucoup moins prolongé, ne débute souvent pas avant le milieu de janvier. Les violentes bourrasques de neige, réduite en poudre impalpable ou *poudrin*, si redoutées autrefois, deviennent de plus en plus rares. Il en est de même des tempêtes en général, surtout de celles ayant une origine tropicale et qui survenaient jadis à la fin de l'été, en août et septembre, anéantissant prématurément la végétation. Les printemps, par contre, sont plus froids et les étés plus tardifs.

Température.

Si l'on considère la position de l'archipel, sous le 47e parallèle, la latitude de Nantes, les températures paraissent anormalement basses. C'est là le fait des eaux froides qui affluent des régions arctiques grâce au courant de Baffin ou du Labrador. Ces basses températures n'ont cependant rien d'excessif et ne sauraient être comparées à celles des hivers canadiens, à latitude égale.

La température annuelle moyenne des îles Saint-Pierre et Miquelon est de +6°3. Cette valeur représente la moyenne des dix dernières années. Le tableau ci-après (p. 292) résume les principales indications concernant la température pendant la période 1930-1936 [1].

Les valeurs de la température sont assez variables d'une année à l'autre et les différences se reflètent clairement, comme on le voit, dans les moyennes annuelles. Celle des années froides n'est que de + 5°, alors qu'elle peut s'élever au-dessus de + 8° aux cours des années chaudes.

Les minima absolus observés à Saint-Pierre ont été de l'ordre de — 20° à — 22° ; ils sont très exceptionnels, en tous cas à l'époque actuelle, où pendant les hivers les plus froids le thermomètre ne descend pas au-dessous de — 17°. Il n'est pas rare qu'il n'atteigne même pas — 15°.

1. Les données qui figurent sur ce tableau m'ont été aimablement communiquées par M. Chapedelaine, chef de la Station météorologique de Saint-Pierre.

Ce sont du reste là des valeurs extrêmes et ordinairement les températures hivernales sont sensiblement plus douces. Le thermomètre, à cette époque de l'année, ne se maintient jamais en permanence au-dessous de zéro et le froid est assez souvent interrompu par de brusques périodes de dégel ; on peut voir en janvier la température monter à + 6° ou + 8°, ce qui donne lieu à du verglas. On peut dire que dans les années présentes, le thermomètre oscille ordinairement, en hiver, entre — 10° et + 5°. La moyenne de l'hiver est de — 3° à — 4°. Les mois les plus froids sont janvier et février.

ANNÉE	MOYENNE DES MAXIMA	MOYENNE DES MINIMA	MOYENNE ANNUELLE $\frac{M + m}{2}$	MAXIMUM ABSOLU		MINIMUM ABSOLU	
				VALEUR	DATE	VALEUR	DATE
1930	+ 8°3	+ 3°4	+ 5°9	+ 25°0	18 juillet	— 17°0	6 février
1931	10°3	5°8	8°1	26°0	24 août	— 14°0	8 février
1932	9°2	4°0	6°6	24°9	3 sept.	— 14°0	26 février
1933	8°6	2°7	5°7	24°8	17 juillet	— 10°8	2 janvier
1934	8°3	2°8	5°5	22°0	31 juillet	— 17°0	22 janvier 10 février
1935	7°9	2°4	5°1	28°0	20 août	— 17°0	23 février
1936	8°1	3°0	5°5	20°3	9 août	— 12°0	7 février
Moyenne des 6 années	+ 8°7	+ 3°5	+ 6°1				

Si les températures hivernales ne sont pas très rigoureuses, le vent et l'humidité les rendent du moins assez pénibles à supporter.

Au printemps, saison absolument différente de celle de nos pays, les températures sont très longues à se relever. Le soleil, haut sur l'horizon, peut être déjà chaud, le fond de l'air n'en demeure pas moins glacial en raison des eaux marines très froides qui baignent les côtes de l'archipel, et qui sont souvent encombrées, au large, de banquises en dérive jusqu'à

une époque très tardive, telle que la fin de mai, certaines années. Un fait témoigne bien de cet état de chose, c'est la température relativement élevée des étangs et des rivières dans l'intérieur des îles, chauffés par les rayons du soleil et qui atteignent déjà 16° certains beaux jours de mai alors qu'au même moment l'océan, le long du rivage, dépasse à peine zéro.

Les gelées nocturnes, encore fréquentes en avril, s'observent jusqu'au milieu de mai. A partir de ce moment les températures demeurent toutes positives jusqu'à l'automne.

La température ne se réchauffe véritablement qu'à la fin de juin. Elle oscille ordinairement pendant l'été entre + 10° et + 20°, ne s'abaisse alors pratiquement jamais au-dessous de + 7°, mais s'élève fréquemment à + 22°. On enregistre parfois, de juillet à septembre, des maxima absolus de 24° et 25°, exceptionnellement de 28° et 29°, comme en août 1935. La moyenne, pendant la belle saison, est de + 15°. Les vagues de chaleur qui caractérisent les étés torrides du Canada et des États-Unis sont inconnues ici, mais les habitants se plaignent de la chaleur dès que par temps calme le thermomètre dépasse un peu 20°. Les soirées et les nuits cependant sont toujours agréablement fraîches.

Il y a encore en octobre des journées très douces, mais l'atmosphère dans l'ensemble, se rafraîchit très sensiblement dans le courant du mois. Les gelées, encore rares et peu accentuées, font leur apparition. La température moyenne de l'automne, environ + 5°, est très semblable à celle du printemps. Le froid commence à durcir la surface des tourbières en novembre et les nombreux étangs d'eau douce gèlent dans le courant de décembre. Ils le demeurent jusqu'en avril. Ceux qui communiquent avec la mer sont pris plus tardivement, en janvier seulement et leur débacle a lieu dès la fin de mars.

Bien que la température de la mer soit très basse autour des îles, il est exceptionnel qu'elle s'abaisse suffisamment pour geler et interdire l'accès de l'archipel. Le fait se produit en moyenne une fois tout les vingt ans et pendant une courte période, une quinzaine de jours au maximum. Une frange de glace plus ou moins large borde alors les parties les plus abritées du rivage. La rade de Saint-Pierre, dans ce cas, est prise et l'on peut alors aller, en marchant sur la glace, jusqu'à l'Ile aux Marins. Le fait ne s'est pas produit depuis janvier 1922.

Le Barachois, surtout dans le fond, qui est particulièrement abrité, gèle plus souvent, mais sur une faible épaisseur et la navigation ne se trouve pas entravée pour cela.

S'il est rare que la mer soit prise autour des côtes, il arrive fréquemment, par contre, de voir des glaces en dérive, provenant du démembrement de la banquise du Saint-Laurent ou des baies de la côte de Terre-

Neuve, venir s'accumuler sur de très grandes étendues autour de l'archipel, gênant considérablement le trafic maritime et pouvant même l'interrompre pendant plusieurs jours. Ce phénomène survient pour ainsi dire une année sur deux, avec une ampleur variable. C'est, en général, entre les mois de mars et d'avril que les glaces flottantes s'accumulent autour des îles, envahissant complètement la rade de Saint-Pierre. On dit alors que cette dernière est *clavée*. Ces glaces forment des dalles irrégulières, larges souvent de plusieurs mètres, d'une épaisseur qui peut atteindre 1 à 3 m. Elles sont assez grosses et stables pour qu'un et même plusieurs hommes puissent se tenir sur elles. Très rapprochées, elles se chevauchent souvent et ne laissent pour ainsi dire aucun intervalle de mer libre entre elles, à tel point que certains s'amusent, quand elles envahissent la rade, à aller de Saint-Pierre à l'Ile aux Marins, en sautant d'un glaçon à l'autre. Il est curieux de constater la rapidité avec laquelle arrivent parfois les glaces flottantes, poussées par un courant ou des vents favorables. Quelques heures suffisent pour les voir s'amonceler à perte de vue autour de Saint-Pierre et Miquelon. Elles se dispersent d'ailleurs d'une manière tout aussi soudaine ; une nuit suffit, si le vent est propice pour qu'elles disparaissent sans qu'il en reste une seule en vue à l'horizon le lendemain.

Des icebergs, ayant une tout autre origine, provenant des glaciers de la côte occidentale du Groenland passent parfois en vue des îles, en juin et juillet principalement, mais le fait est assez rare et on n'en aperçoit pas toutes les années. Ordinairement, la plupart suivent la côte Est de Terre-Neuve et vont fondre sur les Bancs.

Pour une région maritime, le climat de Saint-Pierre et Miquelon accuse des écarts de température considérables. La différence entre la moyenne du mois le plus froid (février — 4°2) et celle du plus chaud (août + 16°1) est de plus de 20. Les écarts journaliers sont de l'ordre de 5 à 7 degrés mais peuvent atteindre 10° d'amplitude. Cela tient à l'influence du vent, à laquelle sont très sensibles les variations du thermomètre.

Suivant la direction dont il souffle, il n'est pas rare de voir la température s'abaisser ou s'élever de plusieurs degrés en très peu de temps. Ces brusques sautes de température sont l'un des traits marquants du climat du Territoire.

Dans la plupart des pays maritimes, la température s'adoucit en général lorsqu'on s'approche du voisinage de la mer. Ici, c'est exactement l'inverse qui se produit. J'ai maintes fois observé ce fait, très nettement par temps calme et beau : il fait plus froid près du rivage que sur les hauteurs et cette inversion de température, particulièrement sensible au printemps tient à ce qu'en cette saison, comme au début de l'été, la tem-

pérature de la mer est de plusieurs degrés inférieure à celle de l'air. Habituellement, la température de la mer en surface, sauf lors des années très rares où elle gèle, tombe à 1° en janvier et février et demeure extrêmement basse au printemps. En 1935, j'ai mesuré 0° à Langlade au début de mai. La mer se réchauffe brusquement en juin (+ 5° à + 6°) et atteint son maximum en août (15° à 17°). A partir de ce moment sa température redescend d'une façon assez régulière.

Précipitations atmosphériques.

Elles sont relativement importantes et s'élèvent au total à 1.500 mm. par an en moyenne. Le nombre de jours de précipitation varie beaucoup d'une année à l'autre. Il est en général de l'ordre de 150 jours par an. Sur ce total, une centaine de journées correspondent à des chutes de pluie et 50 à des précipitations neigeuses.

La répartition des pluies est également très variable ; celles-ci se produisent tout le long de l'année, à l'exception de l'hiver où les précipitations ont lieu la plupart du temps sous forme de neige. Il n'y a donc pas de période sèche régulière. Lors de certaines années, on enregistre des sécheresses à peu près complètes, qui peuvent se prolonger durant plusieurs semaines. Elles ont lieu parfois au printemps, parfois en été ou en automne. Ce vient d'être le cas, d'une façon exceptionnellement prononcée pendant l'été 1937 où du 1er mai au 31 août, il n'est tombé que 110.3 mm. d'eau. On ne se souvenait pas d'une telle sécheresse depuis de longues années. La plupart des petits étangs et les ruisseaux étaient à sec et il fut nécessaire de rationner l'eau à Saint-Pierre. La moyenne des précipitations, pendant cette même période (mai-août), fut pour les trois années précédentes (1934-1936) de 354 mm. 8, répartis sur 39 journées.

Ordinairement les plus fortes pluies sont amenées par des vents du Sud-Est et ont parfois un caractère torrentiel.

Il arrive que les premiers flocons tombent en octobre, mais le plus souvent les chutes de neige un peu sérieuses ne se produisent pas avant le mois de novembre. A cette époque du reste, surtout depuis un certain nombre d'années, elles ne recouvrent le sol que d'une façon éphémère ; il en est actuellement souvent de même en décembre. Ce n'est guère avant la fin de ce mois et même seulement à partir du milieu de janvier que la neige tient d'une manière définitive. L'enneigement atteint son maximum en février. Même alors, la violence du vent empêche la neige de former une couche uniforme. Elle est continuellement balayée en maints endroits, qui restent à nu, mais forme ailleurs, à l'abri des obstacles tels que les maisons, les palissades et dans les ravins et les

moindres vallonnements, des accumulations considérables, parfois de plusieurs mètres.

Quand soufflent en hiver les vents froids et secs du Nord-Est au Nord-Ouest, la neige revêt l'aspect d'une poudre impalpable ; c'est le « poudrin », qui pénètre partout, s'insinuant dans les moindres interstices. Pendant un violent chasse-neige ou tempête de poudrin, on ne distingue absolument rien à quelques mètres. Il règne une obscurité presque complète et ceux qui s'aventurent dehors, même dans les rues de Saint-Pierre, sont complètement aveuglés et s'égarent facilement. A la neige très fine qui tombe, se mélange celle accumulée sur le sol, véritable poussière n'offrant aucune cohésion. Les « bérets basques » sont au contraire les gros flocons qui tombent par temps calme et la « neige basque » celle qui revêt cet aspect.

La neige tombée pendant l'hiver commence à disparaître à la fin de mars, mais de nouvelles et fortes chutes surviennent parfois à la fin de ce mois et au début d'avril, qui redonnent aux îles, pendant quelques jours, un caractère tout à fait hivernal. Exceptionnellement, on a connu des chutes plus tardives encore. Le fait s'est produit notamment le 24 avril 1929 où tout l'archipel se trouva subitement enseveli sous une épaisse couche de neige, à la suite d'une très forte tempête de poudrin, survenue par vent d'Est. On en a connu même en mai et en juin et l'on cite comme un fait à peu près unique, une abondante chute de neige qui eut lieu le 15 juillet 1901, chose qui ne s'était pas vue depuis plus de cinquante ans. Ordinairement les dernières chutes, très légères, ne demeurent sur le sol que pendant quelques heures et se produisent en mai ; ce sont les « fleurs de mai ».

La fonte, qui débute généralement en fin mars se poursuit pendant le mois d'avril et a lieu d'autant plus rapidement que la brume est plus fréquente. Il ne reste plus, au mois de mai, de neige que dans les bois et quelques ravins profonds et très abrités où le vent en avait amoncelé des quantités énormes.

Pression barométrique et régime des vents.

La pression atmosphérique est d'une grande instabilité, surtout pendant la période allant d'octobre à juin. Ceci est dû aux fréquentes perturbations qui se succèdent dans ces parages en provoquant des tempêtes d'intensité variable. Les coups de vents les plus communs correspondent à des dépressions cheminant de l'Ouest à l'Est, venant du Canada et se dirigeant vers l'Europe. Elles sont surtout fréquentes et profondes en hiver, où la pression tombe alors brusquement de 760 ou 755 environ, à 740 et au-dessous. Chaque hiver on voit le baromètre descendre à 730.

Les mois d'été sont les plus calmes mais des perturbations surviennent cependant de temps à autre, qui ont une origine différente des précédentes. Elles sont le résultat de cyclones tropicaux, se formant sur les Antilles ou dans le golfe du Mexique et qui remontent ensuite jusqu'à la latitude de Terre-Neuve en suivant les côtes américaines. Elles donnent généralement lieu, en approchant de Saint-Pierre et Miquelon, à de très forts coups de vent du Nord-Est. Toutes ces dépressions tropicales n'atteignent cependant pas l'archipel vers la fin de leur trajectoire et se comblent en cours de route, à moins qu'elles ne passent plus au Sud, amenant dans ce cas simplement du mauvais temps, mais pas de tempêtes véritables. C'est ce qui se produit généralement depuis quelques années. Les tempêtes, d'origine tropicale, sont en général surtout à craindre en août et septembre. Il y en avait jadis de désastreuses. Toutefois, la dernière vraiment sérieuse qui ait été ressentie, date déjà du milieu de septembre 1932.

Indépendamment des variations provoquées par le passage des dépressions, le baromètre subit des fluctuations saisonnières. La pression moyenne passe par un maximum en été et un minimum en hiver.

Les journées de calme sont relativement rares dans l'ensemble, mais loin cependant d'être inconnues. L'hiver en compte un certain nombre, mais c'est en été que surviennent les plus longues périodes sans vent, de mai à septembre.

La fréquence du vent est l'un des traits dominants du climat de l'archipel. En dehors des tempêtes tropicales, relativement rares, de la fin de l'été (août et septembre), c'est en hiver que le vent atteint sa plus grande force. Le printemps et l'automne sont des saisons où la proportion de jours de vent peut être très élevée. Pendant toute l'année, les vents du secteur ouest (Sud-Ouest à Nord-Ouest) sont nettement dominants.

Les vents du Sud (Sud-Est à Sud-Ouest), venant de l'Atlantique, sont doux, humides et amènent la pluie et la brume ; ils sont accompagnés par un ciel nuageux. Les vents du secteur nord (Nord-Est à Nord-Ouest), parfois très violents, principalement ceux du Nord-Ouest, sont secs et froids et suivis de beau temps. Toutefois, des vents du Nord-Est, avec un baromètre en baisse, sont un mauvais signe.

Quand le vent souffle fort par beau temps, la visibilité est souvent peu nette ; l'horizon est voilé. Les pêcheurs disent qu'il est « enfumé ».

Le temps est très variable et la rapidité avec laquelle il change est étonnante. Les gens du pays eux-mêmes, qui cependant surveillent constamment l'état du ciel, sont bien souvent impuissants à prédire le temps du lendemain et souvent de la fin de la journée. Les fortes tempêtes,

cependant, peuvent être généralement annoncées au moins 24 heures d'avance. Elles sont, dans bien des cas, précédées d'une journée de calme, avec une pression très haute et une excellente visibilité ; tous les détails de la côte terre-neuvienne s'aperçoivent. Une longue houle annonce déjà la direction d'où viendra le vent. Il faut toujours se méfier ici des journées exceptionnellement belles, elles sont sans lendemain. Le mauvais temps débute ordinairement par des vents du Sud-Est, modérés d'abord, mais qui fraîchissent rapidement. Le ciel est très chargé, la température s'adoucit et la pluie ne tarde pas à tomber. Peu à peu le vent tourne au Sud puis au Sud-Ouest où il peut demeurer assez longtemps. La brume apparaît souvent alors. Dès que le vent passe à l'Ouest, le ciel se nettoie, la température se rafraîchit, mais bien souvent la tempête redouble de furie. La remontée du baromètre se poursuit, tout en étant accompagnée de grains violents. Progressivement le vent tourne au Nord-Ouest où il peut demeurer pendant plusieurs jours. Il fait de plus en plus froid, mais le beau temps revient progressivement.

Les anciens pêcheurs appelaient une *anordie* un coup de vent, variant du Nord-Ouest au Nord-Est ; l'usage de ce vieux terme s'est perdu, mais celui d'*assuétie*, s'appliquant à un coup de vent du Sud-Est, est toujours très employé.

Il arrive, de temps en temps, que le vent fasse le tour complet de l'horizon au cours de la même journée. J'ai été témoin du fait à une ou deux reprises.

Humidité atmosphérique et brume.

Le degré hygrométrique est assez élevé en moyenne et varie dans de faibles proportions d'un mois à l'autre. Il est de 82 % pour l'année entière. La saison où l'humidité est la moins considérable est l'hiver ; c'est au printemps qu'elle l'est le plus. Le degré hygrométrique est très élevé avec les vents du secteur sud et atteint son maximum par la brume, amenée par ces mêmes vents. Ceux du Nord et de l'Ouest sont les plus secs.

Les îles Saint-Pierre et Miquelon doivent à leur proximité des Bancs de Terre-Neuve et du point de rencontre du courant froid qui descend de la mer de Baffin avec les eaux tièdes du Gulf-Stream, une forte proportion de jours brumeux. On en compte, suivant les années, de 100 à 120. Le nombre des jours de brume ou de brouillard est très variable suivant les mois. Si, en tenant compte du pourcentage, l'on établit une courbe des heures de brume, on voit que celle-ci est très régulière. Elle accuse un minimum en décembre (50 heures) et un maximum en juillet (300 heures).

La période la plus défavorable, sous le rapport de la brume, est, on le voit, le printemps et le début de l'été, les mois d'avril à juillet. L'automne est, après l'hiver, la saison où elle est la moins fréquente.

La répartition de la brume dans l'archipel est très irrégulière. Saint-Pierre est l'endroit du Territoire qui compte le plus grand nombre d'heures de brume. En plus de l'île Saint-Pierre, le Sud-Ouest de Langlade, entre la Baie et le Cap Sauveur, et le Nord de Miquelon, sont les régions où la brume est la plus fréquente et la plus persistante. Il existe un certain nombre de points exceptionnellement favorisés, où pour une raison inexpliquée, la brume est relativement rare. Ce sont, en particulier, l'Anse du Gouvernement à Langlade, la Pointe aux Soldats et la région de Mirande à Miquelon.

Les gens du pays distinguent la « brume noire », très opaque, la « brume pissouse », extrêmement humide et la « brume blanche », beaucoup plus sèche. La brume ne survient pas nécessairement par temps calme ; elle est amenée par une légère brise du large mais se dissipe avec un vent d'une certaine force. C'est un fait bien connu des pêcheurs que « la brume soulève la mer » ; on le remarque bien quand elle survient par un temps calme, car brusquement la surface de l'océan est agitée par de courtes lames. On dit également que « la brume mange la neige ». Il est certain qu'au printemps celle-ci disparaît beaucoup plus rapidement par un temps brumeux que par une journée ensoleillée.

La brume est très capricieuse ; en juin et juillet, elle persiste pendant des jours entiers, très épaisse, sans que pendant une semaine parfois, on puisse avoir une seule échappée vers le ciel. En d'autres moments, elle est très intermittente. La rapidité avec laquelle elle survient est déconcertante. Le temps peut être calme et magnifique, le ciel sans un nuage et néanmoins en peu d'instants, une demi-heure à peine, on se trouve environné par une brume opaque, qui se dissipe souvent, il est vrai, aussi vite qu'elle est survenue. D'autres fois, c'est un étrange spectacle, lorsqu'on est sur les hauteurs, de voir apparaître au loin les nappes ou « bouchons » de brume, qui s'avancent rapidement à la surface de l'océan. Dès qu'elle atteint le rivage, cette brume s'élève vers les sommets autour desquels elle ne tarde pas à former de curieux capuchons, tandis que dans les plaines et sur les plateaux elle épouse rigoureusement les moindres accidents de terrain.

Orages.

Les orages électriques sont relativement fréquents pendant l'été et peuvent être assez forts, mais sans avoir cependant de conséquences graves. Ils sont parfois accompagnés de grêle.

Perturbations magnétiques.

Les communications télégraphiques par les câbles sous-marins, reliant Saint-Pierre à l'Europe et à l'Amérique sont fréquemment troublées entre cette île et Terre-Neuve par des courants telluriques en rapport avec les aurores boréales qui certaines nuits sont bien visibles et embrasent une bonne partie du ciel. On les appelle ici des *marionnettes*, en raison de leurs aspects si changeants et de leur très grande mobilité. Elles sont surtout fréquentes en automne, mais on peut en observer de très belles à tout moment de l'année. Habituellement, lors des nuits sombres et par ciel découvert, on remarque toujours une lueur, plus ou moins élevée au-dessus de l'horizon, dans la direction du Nord magnétique. Les aurores boréales les plus fortes paraissent se montrer ici de préférence les nuits où la pression barométrique est assez haute et où le vent souffle du Nord. L'aurore débute souvent peu de temps après le coucher du soleil et se prolonge durant la plus grande partie de la nuit, avec des paroxysmes assez violents pour vous réveiller, tellement l'illumination est puissante. Le ciel tout entier paraît s'embraser tandis que des fuseaux lumineux verdâtres, semblables à des projecteurs, pointent de l'horizon et se déplacent continuellement.

II. — La Flore et la Faune.

LA FLORE.

La botanique est la branche des sciences naturelles ayant été jusqu'à présent dans ces îles l'objet du plus grand nombre de recherches et leur flore est bien connue grâce aux travaux de B. de la Pilaye (**71**, **72**), Ed. Bonnet (**26**), J. Dominique (**38**), E. Delamare (**35**), L. Arsène (**1**) et M. Le Hors (**62**). Elle est très semblable à celle de Terre-Neuve et offre aussi de grandes analogies avec celle du Canada. Bien que plus pauvre, la flore de l'archipel compte cependant près de 500 phanérogames et un très grand nombre de cryptogames. Mon intention n'est pas d'en donner ici une description détaillée, mais simplement de montrer quels sont les différents aspects que revêt la végétation du Territoire. Le parti que l'homme a su tirer des ressources offertes par la flore autochtone et son action sur celle-ci seront examinés dans un autre chapitre.

Les descriptions habituelles de la colonie, très sommaires en général, la représentent le plus souvent comme étant à peu près totalement dénudée. La plupart ont été faites par des voyageurs qui, à l'instar de Chateaubriand (**33**), s'écartèrent peu du chef-lieu ou de ses alentours immé-

diats dont la physionomie est incontestablement très aride. L'aspect rocailleux et désolé des hauteurs dominant la ville et la rade, attribué par tous les voyageurs à la pauvreté du sol et aux rigueurs du climat, est cependant en grande partie le fait de l'homme qui a fait disparaître entièrement la petite forêt qui s'étendait autrefois là, semblable à celle existant encore dans les parties les plus reculées de l'île. La végétation de Langlade, île très faiblement peuplée, a conservé beaucoup plus sa physionomie primitive et le contraste est grand entre ses pittoresques vallées boisées (*Pl. X, A*), évoquant tout à fait certains paysages canadiens et les mornes pelés de l'île Saint-Pierre.

La végétation revêt dans ces îles plusieurs aspects différents. En plus de la forêt proprement dite, qui existe réellement, quoi que l'on ait dit, mais dont les proportions sont modestes, on trouve la forêt naine, les tourbières et prairies marécageuses, les prairies de graminées qui fixent les formations sablonneuses de l'isthme de Langlade et de quelques autres cordons littoraux et enfin, la végétation des espaces rocailleux.

A Saint-Pierre et Miquelon comme à Terre-Neuve et dans l'Est du Canada et des États-Unis, la végétation est beaucoup plus tardive qu'en Europe occidentale et à latitude égale, on note un décalage de plusieurs semaines entre le moment où les arbres montrent leurs premières feuilles de part et d'autre de l'Atlantique. Dans l'archipel, les prairies commencent seulement à verdir et les bourgeons à s'ouvrir à la fin de mai. Un mois plus tard tout est en fleurs et les arbres couverts de feuilles. Les plantes ont généralement ici une floraison de courte durée, qui s'échelonne, suivant les espèces, entre le 15 mai et le 15 septembre. Les petites fleurs blanches des plates-bières, tapies à la surface des tourbières, sont les premières tandis que celles des asters, d'un violet tendre, si communes dans tout le pays, annoncent la fin de l'été. Dès le 15 septembre, quelquefois avant, s'il survient une violente tempête, le vent et l'air salin jaunissent la surface des tourbières et des prairies et brûlent les feuilles des arbres sans leur laisser le temps de prendre la belle teinte rougeâtre qu'ont en automne les forêts du continent voisin. Seules les fougères et les éricacées couvrant les pentes des mornes, forment pendant quelques semaines, à la surface de celles-ci, de larges taches jaunes et rouges.

La forêt.

Lorsque les premiers colons prirent possession de l'archipel, voici plus de trois siècles, il était certainement beaucoup plus boisé que maintenant. Les souches d'arbres, que l'on retrouve encore dans le sol en un

grand nombre d'endroits, témoignent de l'ancienne extension de la forêt. Il est cependant peu vraisemblable que la forêt primitive se soit étendue uniformément sur tout le pays. Sa répartition actuelle à Langlade, la région certainement la moins déboisée du groupe, permet de se faire encore une idée assez exacte de ce qui devait être jadis à Saint-Pierre et à Miquelon. On y constate que la forêt recouvre la plupart des versants des vallées, les flancs des montagnes et les escarpements du littoral, lorsqu'ils ne sont pas trop abrupts, même là où ils sont exposés aux vents dominants. Seuls les plateaux et les sommets des mornes, c'est-à-dire là où le vent atteint sa plus grande force, sont privés d'arbres et devaient certainement l'être autrefois aussi.

Dans les diverses parties du pays où subsiste la forêt, celle-ci ne revêt évidemment pas partout la même physionomie, mais on ne saurait établir une démarcation nette entre celle que l'on peut réellement considérer comme telle et la forêt naine aux arbres rampants. La forêt véritable a une extension beaucoup plus limitée que celle du second type et il en a sans doute toujours été ainsi. Les arbres y poussent très serrés, mais sont bien plus petits que ceux de nos forêts. Ils rappellent beaucoup, par leur allure et leurs dimensions, les arbres de la forêt de Terre-Neuve et du Nord du Canada.

A Saint-Pierre, la forêt avec des arbres de 5 à 6 m. de haut, atteignant parfois un peu davantage, ne se rencontre plus guère que sur les escarpements du littoral, dans le Nord-Ouest de l'île, entre le Cap au Diable et l'Anse à Pierre. Elle est d'une plus belle venue à Miquelon où les sapins mesurent parfois jusqu'à 10 et 12 m. mais là également, il faut aller la chercher dans les parties de l'île les plus éloignées du bourg, où elle forme des lambeaux plus ou moins étendus sur les pentes des mornes, principalement dans l'Est du pays ; des cours d'eau pittoresques comme le Ruisseau Sylvain et celui du Nord-Est traversent ce district boisé où se trouvent l'Étang à la Loutre et l'Étang aux Canards, bordés de sapins qui se reflètent dans leur eau tranquille.

Langlade doit son cachet très particulier aux forêts qui couvrent une partie de ses côtes escarpées, les flancs de ses principaux reliefs et les versants de la plupart de ses vallées. Les plus grandes étendues boisées s'observent sur les hauteurs du Cap aux Morts et du Cap Cuquemel, dans le fond de l'Anse du Sud-Ouest, au-dessus de l'Anse aux Soldats et de l'Anse à Ross, le long de la Belle-Rivière, du Ruisseau de l'Anse aux Soldats, du Ruisseau Debon et de celui de Dolisie.

Les conifères dominent dans les forêts de l'archipel. Ce sont des pins, des sapins et plus rarement des mélèzes. Voici la liste des principales espèces et pour chacune d'elles le nom local servant à la désigner :

Abies balsamea Michx. (Brousse ou Sapin blanc).
Picea canadensis Michx. (Spruce).
Abies nigra Michx. (Spruce noir).
Pinus Strobus L. (Pin blanc).
Pinus rubra Michx. (Pin résineux).
Pinus Banksiana Willd. (Pin gris).
Larix americana (du Roy) Koch (Bois de violon).
Taxus canadensis Marsh. (Sapin traînard).

Les bouleaux sont assez largement représentés également : l'espèce la plus commune dans les forêts de Langlade est *Betulus papyrifera* Marsh. Il existe encore deux autres espèces de bouleaux, mais que l'on rencontre surtout rampant à la surface des tourbières. Les aulnes, très communs le long des rivières et qui peuvent être assez élevés sont surtout représentés par *Alnus crispa* (Ait.) Pursh. Les gens du pays l'appellent « vergne » ou « bois à rames », car ses branches sont employées comme tuteurs pour les petits pois. On rencontre très fréquemment en forêt des aulnes morts dont le bois possède une coloration verte très prononcée, due à la présence d'un champignon microscopique du groupe des Ascomycètes (*Chlorosplenium eruginosum* (Nyl.) Fries). Il existe également un érable, *Acer spicatum* Lam. On le connaît à Saint-Pierre et à Miquelon mais c'est à Langlade qu'il atteint, lui aussi, les plus belles proportions. De beaux noisetiers (*Corylus rostrata* Ait.) se rencontrent de même ici le long de la Belle Rivière et au Cap Cuquemel.

Les branches des arbres, celles des sapins surtout, sont souvent recouvertes de longues touffes de lichens chevelus et grisâtres. Un grand lichen verdâtre, au thale très étalé, vulgairement appelé « mousse crapeaudine », se fixe plus spécialement sur le tronc des spruces.

Le sous-bois, souvent très humide et tourbeux, est constitué par un tapis de mousses et de belles fougères, dont les plus grandes (*Osmunda claytoniana* L.) ont plus d'un mètre.

A Langlade, les arbres ont couramment de 8 à 10 m. et exceptionnellement 15 m. de haut. Le tronc des conifères est souvent ramifié et tortueux mais on en trouve cependant d'absolument droits et d'un diamètre très respectable. Dans les régions les plus exposées, la fréquence du vent et surtout sa violence, leur communique une allure très particulière. Certains arbres poussent très inclinés, d'autres sont totalement dépourvus de branches du côté du vent dominant. Les grandes tempêtes d'hiver font d'ailleurs de sérieux ravages dans les forêts de l'archipel, surtout là où les arbres atteignent une certaine dimension. La nature spongieuse du sol, en maints endroits et en général la faible épaisseur de terre végétale qui

couvre le roc, les empêchent de s'enraciner profondément et solidement et les fortes rafales les font osciller. Les plus violentes les déracinent sans les briser et bien souvent l'ouragan laisse derrière lui des zones où pas un seul arbre n'est demeuré debout. Tous sont couchés à terre, formant un inextricable fouillis. Ces espaces dévastés affectent souvent une forme particulière. Il s'agit de bandes, plus ou moins horizontales, large d'une dizaines de mètres, mais pouvant s'étendre sur 100 à 200 m. de longueur où la forêt a été littéralement fauchée. Entre ces bandes, parfaitement parallèles, et échelonnées sur les pentes des montagnes, plus ou moins rapprochées les unes des autres, les arbres sont demeurés intacts. Ce phénomène s'observe d'une façon particulièrement nette sur les versants de la vallée de Dolisie.

Indépendamment de ces espaces complètement ravagés, malaisés à franchir, il est toujours difficile de circuler à travers les bois de Miquelon et de Langlade, où les arbres poussent très serrés. On en rencontre à chaque pas de morts, les uns déracinés par le vent, les autres par le poids de la neige en hiver. Au lieu de tomber à terre, comme ils sont très rapprochés, ils s'inclinent simplement sur leurs voisins et pourrissent ou se déssèchent lentement dans cette position.

La forêt naine.

Il n'est pas rare de lire, ou d'entendre dire, en matière de plaisanterie, qu'à Saint-Pierre et Miquelon on marche sur la cime des arbres tellement la forêt y est basse. Il y a une part de vérité dans cette boutade car les îles comprennent d'assez vastes étendues où poussent uniquement des arbres nains, dont les branches enchevêtrées forment par endroits un réseau suffisamment serré et résistant pour supporter le poids d'un homme, surtout là où les arbres sont vraiment minuscules. On peut alors réellement s'aventurer à la surface de ce tapis de branchages, suspendu à environ 50 centimètres de terre, mais il faut le faire avec prudence ; il cède parfois et l'on risque une chute fort désagréable car il cache le plus souvent un sol rocailleux et chaotique.

La forêt naine typique est habituellement constituée à peu près uniquement par de petits sapins ou « brousses » (*Abies balsamea* Michx.) qui dépassent rarement 3 m. de haut. (*Pl. X, B*) et ont plus souvent une hauteur moitié moindre. Ne pouvant pousser verticalement, en raison de la force du vent, ces arbres se développent latéralement et atteignent alors bien souvent, dans le sens horizontal, des dimensions hors de proportion avec leur taille. J'en ai mesuré dont la cime ne s'élevait pas à plus d'un mètre et dont les branches s'étalaient sur plus de 5 m. Dans ce cas d'ailleurs, il n'est pas rare qu'ils se reproduisent par marcottage

et les rejets, issus d'un même pied, finissent par couvrir une surface considérable. Comme, en général, ces sapins nains poussent très rapprochés les uns des autres, leurs branches se mêlent et ils finissent par former des taillis et des fourrés à peu près infranchissables. Aux sapins s'ajoutent parfois d'autres espèces telles que l'if canadien ou « sapin traînard », des bouleaux et des aulnes rabougris, des sorbiers, capables, on vient de le voir, d'atteindre des dimensions raisonnables dans les endroits propices, mais qui affectent ici une forme naine.

Cette forêt minuscule s'étend rarement sur de grandes étendues d'une manière ininterrompue et forme plutôt des lambeaux plus ou moins considérables qui, de loin, apparaissent comme autant de taches sombres au milieu des tourbières couvrant les plateaux, et les plaines ainsi que les pentes des mornes. Bien souvent aussi, la forêt naine passe insensiblement à la forêt véritable. Ce curieux type de végétation est assez répandu dans l'ensemble de l'archipel, surtout dans les endroits les plus exposés au vent.

L'aspect de la forêt naine est bien souvent trompeur, surtout là où elle occupe de petits vallonnements ou cache un sol très chaotique, formé d'éboulis par exemple. Elle nivelle en apparence les moindres accidents de terrain, car les petits arbrisseaux qui la constituent paraissent avoir rigoureusement la même taille. Quand on circule à l'aventure dans l'intérieur du pays, où les sentiers sont rares et que l'on rencontre un lambeau de forêt naine de peu d'étendue, on n'hésite pas, bien souvent, à le traverser, cela d'autant plus volontiers qu'en bordure, les sapins sont généralement minuscules et ne forment pas un obstacle sérieux. Ordinairement, on se trouve en quelques instants emprisonné jusqu'au cou dans un fourré de branches tellement entrelacées et résistantes qu'il paraît impossible de s'en dégager. Quand la lisière opposée est proche, on persévère plutôt que de revenir sur ses pas, mais c'est pour disparaître peu après au milieu de sapins deux fois plus élevés mais si serrés qu'on éprouve le plus grand mal à se faufiler entre eux. La seule ressource alors est de ramper sur le sol en évitant les pointes acérées des branches mortes. On finit cependant par se tirer d'affaire, mais couvert d'égratignures et les vêtements en triste état. Si par malchance la brume survient quand on est engagé au milieu de tels fourrés d'une certaine étendue et que la région ne vous soit pas très familière, on risque fort de peiner longtemps avant de trouver une issue.

Il est inutile de citer tous les points où apparaît la forêt naine car on la rencontre un peu partout, en particulier sur les mornes et les pentes méridionales de Saint-Pierre, à la périphérie des plateaux de Langlade, dans les plaines et sur les hauteurs de Miquelon, ainsi que sur la presqu'île du Cap.

Les tourbières et prairies marécageuses.

Les tourbières s'étendent sur la plus grande partie de l'archipel, dans le fond des vallées, dans les endroits en pente et les innombrables petites cuvettes cachées dans les replis des mornes. Les terrains marécageux les plus vastes sont à Miquelon et à Langlade ; leur extension est moindre à Saint-Pierre, dont la configuration est très accidentée. L'isthme de Langlade, à ses deux extrémités, possède également des tourbières relativement importantes. D'une façon générale on en trouve partout où le pays est recouvert de moraines, dépôts qui forment un sol imperméable, propice à leur développement. Différentes espèces de sphaignes jouent un rôle prépondérant dans leur formation, mais on rencontre à la surface des terrains marécageux une foule d'autres plantes, en particulier des joncs, des scirpes, des carex, diverses graminées affectionnant les endroits humides, des *Drosera*, dont il existe trois espèces. Une autre plante carnivore extrêmement répandue est le *Sarracenia purpurea* L., dont les feuilles rougeâtres ou « pipes », en forme de cornets allongés, dévorent des quantités d'insectes. Le lichen des Rennes, (*Cladonia rangiferina* L.) en grosses touffes grisâtres, est très abondant à la surface des tourbières.

On ne soupçonne pas, en voyant apparaître au printemps, après la fonte des neiges, la surface uniformément beige des tourbières, que quelques semaines plus tard, celles-ci se couvriront d'une multitude de fleurs ravissantes et variées. La durée de la floraison, pour chaque espèce de plante, est très éphémère mais comme leur diversité est grande, les tourbières sont en fleurs sans interruption de juin à septembre.

Au printemps, la tourbe ne dégèle que très lentement et j'ai pu constater que plusieurs semaines après le retrait de la neige il y avait encore de la glace à une très faible profondeur. A Langlade, au milieu du mois de juin 1935, la tourbe n'était pas encore entièrement dégelée à une vingtaine de centimètres de la surface et les sphaignes, en ces endroits, avaient une teinte rougeâtre. Ceci n'empêchait d'ailleurs pas les autres plantes de se développer normalement car superficiellement, la tourbe était depuis longtemps ramollie, dès les premières belles journées de la fin d'avril, où le soleil est déjà chaud. Un mois plus tard les tourbières commencent à verdir et les premières fleurs s'épanouissent discrètement. Ce sont celles qui donneront les plates-bières et toutes les baies qui mûriront à partir de juillet. C'est ensuite le tour de délicates orchidées mauves (*Arethusa bulbosa*, etc...) et des grandes fleurs rouge sombre, en forme de cloches des *Sarracenia*. Tous les étangs se couvrent peu à peu de nénuphars à fleurs jaunes et le long de plusieurs rivières apparaissent des iris qui forment, à Miquelon en particulier, de véritables champs en

certains endroits, comme sur la Dune de Mirande et autour du Bourg.

Quand approche l'automne on voit apparaître sur les tourbières les fleurs violettes des aster (*Aster radula*, *A. nemoralis*).

Les arbres rampants ne sont pas cantonnés dans la forêt naine ; on en rencontre très fréquemment aussi dans les endroits marécageux, notamment le mélèze, le même qu'en forêt, mais qui revêt ici une taille lilliputienne, les bouleaux (*Betulus pumila* L., *B. Michauxii* Spach.).

L'épaisseur de la tourbe varie suivant les endroits de 0 m. 20 à 2 m. Il est pénible et fatiguant de marcher à la surface des tourbières pendant l'été, car on enfonce assez profondément à chaque pas, mais jamais dangereusement. A Langlade comme à Miquelon, on chemine parfois durant des kilomètres à leur surface, sans apercevoir le moindre pointement rocheux où l'on puisse se reposer quelques instants sur un sol ferme. A la fin de l'automne et au début de l'hiver, quand elles sont gelées, mais pas encore ensevelies sous la neige, la marche y est alors très facile, de même qu'au printemps pendant la courte période qui précède leur dégel.

Les prairies marécageuses se distinguent des tourbières, avec lesquelles elles voisinent souvent, par leur sol moins humide et la présence de certaines plantes, absentes ou rares dans les dernières, comme la fausse-bruyère (*Impetrum nigrum eamesii*) dont il existe deux variétés, l'une à graines noires, appelées « goules noires », l'autre à graines rouges ou « goules rouges ». On se sert souvent de cette plante, très sèche, pour allumer le feu. Une autre plante commune dans les prairies peu humides est le *Cornus canadensis*, qui couvre de grandes surfaces et porte des baies rouges les « graines des quatre-temps », inutilisées car elles sont très fades.

La présence, dans les prairies plus ou moins marécageuses, de différentes graminées et plantes fourragères, permet de les faucher. Telles qu'elles sont, elles ne fournissent cependant qu'une faible quantité de foin, mais c'est néanmoins un appoint précieux pour les habitants de Miquelon, qui disposent celui-ci en grands tas et viennent le chercher en traîneau pendant l'hiver, une fois que la neige a nivelé le sol des plaines. Ces prairies naturelles, dispersées parmi les tourbières, existent en divers endroits de Miquelon, dans l'Ouest principalement et du côté de Mirande. Il serait facile, dans bien des cas, d'améliorer leur rendement en les drainant.

La végétation des espaces rocailleux.

La flore revêt un caractère un peu différent dès que l'on est en présence d'un sol sec comme c'est le cas sur les versants de certains mornes,

jonchés de blocs erratiques ou d'éboulis chaotiques, au Chapeau de Miquelon par exemple. Il en est de même des endroits où le roc affleure et se délite sous l'action du gel, ainsi qu'on peut l'observer dans le centre de Saint-Pierre et surtout sur les graves de Langlade. Beaucoup de ces étendues rocailleuses ont d'ailleurs été boisées dans le temps, comme en témoignent les souches d'arbres encore visibles, épargnées par les incendies qui ont provoqué la destruction de la forêt et que rappelle l'appellation fréquente de « Bois brûlé ». La végétation de ces régions rocailleuses comprend des arbres nains qui poussent isolés, des aulnes, des sorbiers et des sapins principalement, ainsi que les genévriers rampants (*Juniperus horizontalis* Moench.), des saules également rampants (*Salix uva-ursi* Pursh.), de nombreuses fougères, en particulier *Osmunda regalis* et surtout *O. cinnamomea*, haute de 30 cm., qui prend une belle teinte jaune rouille quand arrive le mois de septembre. Ces terrains pierreux sont le domaine d'élection des éricacées, dont le feuillage devient rougeâtre à l'approche de l'automne. C'est là que l'on fait les plus belles cueillettes de myrtilles. On y rencontre également des framboisiers (*Rubus idœus* var. *canadensis* L.). Partout où la roche affleure, il est rare qu'elle ne soit pas entièrement recouverte de lichens saxicoles, qui cachent sa coloration véritable et lui donnent une apparence grisâtre.

LA FAUNE.

La faune de l'archipel est d'une grande pauvreté et se limite à peu près exclusivement à des animaux inférieurs. Parmi ceux-ci, ce sont surtout des insectes que l'on rencontre. Si le nombre des espèces n'est pas très considérable, du moins chacune d'entre elles est-elle largement représentée.

Les coléoptères se répartissent en une cinquantaine d'espèces qui vivent le plus souvent sous les mousses et dans les bois morts. Différentes espèces de mouches infestent les habitations des pêcheurs, pendant l'été, où elles sont attirées par la proximité des graves où sèchent les morues. De grandes libellules bleues survolent les étangs et les flaques d'eau des tourbières, dans lesquels pullulent les larves d'insectes. Dans les prairies sèches vit un acridien rougeâtre (*Melanophus femur-rubrum* de Geer), très commun certaines années, ainsi que de gros bourdons (*Bombus pennsylvanicus* Fabr.) et divers papillons à la recherche de fleurs à butiner.

Entre les mois de juin et septembre, les forêts et les marais sont infestés de moustiques. Ce sont principalement des Culicides et des

Simulides, dont les piqûres seraient à peu près inoffensives si elles étaient isolées. Tel n'est malheureusement pas le cas, et le plus souvent ce sont de véritables nuages de moustiques qui vous assaillent principalement quand le temps est calme. On risque alors d'avoir en quelques instants le visage tuméfié et en sang. Ces piqûres n'ont heureusement pas de suites dangereuses. Les habitants de l'archipel réservent le nom de « Longs-Pieds » aux gros moustiques dont la piqûre est la plus désagréable. Les diptères ne sont pas seuls à vous incommoder et il faut se méfier également de divers hyménoptères, en particulier des guêpes, et des taons.

Le nombre des cloportes que l'on rencontre dans les bois morts, sous les pierres et dans tous les endroits humides, est considérable ; on les appelle ici des « cochons de lait ». Ils sont accompagnés en général par des scolopendres et au voisinage de la mer par des talitres. Les araignées sont bien représentées.

Parmi les mollusques, les limaces sont très nombreuses ; on trouve également des limnées et quelques hélix, dont la coquille est en général très fragile.

Les reptiles et les batraciens font totalement défaut. Toutefois des grenouilles ont été introduites sur l'île Saint-Pierre, il y a un an ou deux, et paraissent s'acclimater.

En dehors des animaux domestiques, les mammifères sont représentés par des rats et des souris, extrêmement nombreux, jusque sur les moindres îlots où ils proviennent très vraisemblablement des naufrages. Il existe à Miquelon et à Langlade un petit nombre de renards indigènes, qui ont un pelage roux en été et deviennent entièrement blancs en hiver. B. de la Pilaye, qui séjourna sur ces îles vers 1820, rapporte que l'on y trouvait anciennement des renards argentés, mais que les derniers d'entre eux furent exterminés au début du XIX^{e} siècle (71). Chateaubriand fit un bref séjour à Saint-Pierre et parle, dans ses Mémoires, d'ours blancs (33). Il fut sans doute victime d'une illusion, car aucun ours, égaré de la banquise polaire, n'a jamais été aperçu dans les îles. Les lièvres existent en assez grand nombre, mais descendent tous d'animaux introduits de Nouvelle-Écosse et qui se sont parfaitement acclimatés. Il semble que ce soit en 1860 que l'on fit venir les premiers couples de lièvres, destinés à peupler les fourrés de Langlade. D'autres furent introduits en 1881. Ils sont gris en été et blancs l'hiver, saison pendant laquelle ils se nourrissent surtout de spruce, ce qui donne à leur chair une légère saveur de résine. Leur chasse est autorisée d'octobre à avril. C'est à Langlade qu'ils sont surtout nombreux, malgré les braconniers qui en détruisent, au collet, plusieurs milliers chaque année pour les vendre à Saint-Pierre.

La faune ornithologique de Saint-Pierre et Miquelon est très riche, mais elle se compose principalement d'oiseaux migrateurs, qui descendent en hiver des régions arctiques situées au Nord de la Baie d'Hudson et cherchent un refuge sur ces îles où malheureusement les gens du pays, dont la chasse est le passe-temps favori, en abattent des quantités considérables, n'épargnant même pas les espèces rares. Il est regrettable, à cet égard, que l'administration locale ne prenne pas des mesures pour réglementer leur chasse et protéger certains oiseaux migrateurs menacés de disparition. La chasse aux oiseaux de mer est autorisée toute l'année et ceux qui aiment ce sport ne redoutent pas de braver le froid, en hiver, pour aller se placer à l'affût, le long du littoral, accompagnés de leurs chiens de Terre-Neuve, qui se précipitent à la mer pour leur rapporter le gibier. Beaucoup se servent de « statues », oiseaux de bois grossièrement sculptés qu'ils posent sur l'eau et dont le gibier s'approche sans méfiance.

Parmi les nombreux oiseaux migrateurs de passage dans les îles, il faut citer :

Le Margas ou Fou de Bassan (*Sula bassana* L.).
Le Petit Pingouin (*Alca torda* L.).
Le Guillemot ou Pigeon de mer (*Uria grylle* L.).
La Bacayère (*Uria aalge* Pontoppidan).
La Macreuse (*Oidemia fusca Deglandi* Bonaparte).
L'Eider (*Somateria mollissima* L.), dont le mâle est appelé localement le Dos blanc et la femelle, la Moyac.
Le Garrot (*Bucephala clangula* L.).
Le Cacaouite (*Clangula hyemalis* L.).
Le Cave de Roche (*Histrionicus histrionicus* L.).
Le Cormoran à aigrettes (*Phalacrocorax auritus* Lesson).
Le Goëland à manteau bleu (*Larus argentatus* Pont).
Le Pétrel fulmar (*Fulmarus glacialis* L.).
Le Harle huppé ou Bec-Scie (*Mergus serrator* L.).
Le Mergule nain ou Godillon (*Plautus alle* L.).

Les aigles que l'on signale de temps à autre dans l'archipel, sont très probablement des aigles de mer.

Indépendamment des oiseaux de mer, on rencontre également, parmi les oiseaux migrateurs, d'autres espèces qui recherchent surtout le bord des étangs, les marais et les taillis. Les plus recherchés sont la Bernache commune (*Branta bernicla* L.), vulgairement appelée « Outarde », la Bécassine (*Capella delicata* Ord.), le « Coq de bruyère » ou Tétras du Canada (*Canachites canadensis* L.) qui est très rare. On y

trouve également des Pluviers, des Courlieux, des Hirondelles de mer, des Maubèches et des « Ortolans ». Le Merle rouge d'Amérique (*Turdus migratorius* L.) semble habiter l'archipel d'une façon permanente.

Les oiseaux non migrateurs sont représentés principalement par des « Bouvreuils » (*Carpodacus purpureus* L.) ou Pinsons pourprés du Canada, des Corbeaux (*Corvus corax* L.), des Buses, des Faux-mouchets et par un Lagopède, la Perdrix des neiges (*Lagopus lagopus* L.) qui devient de plus en plus rare, tellement elle est chassée.

La pêche en rivière compte également un très grand nombre d'adeptes. Les étangs et tous les cours d'eau du Territoire sont en effet très riches en truites, dont la pêche est autorisée de janvier à septembre. Il semble bien qu'il existe une truite indigène, la même d'ailleurs qu'à Terre-Neuve, celle que les Anglais appellent « Mud Trout » (*Salvenius frontalis*). Ordinairement les truites de rivière pèsent une centaine de grammes, mais on en voit de 200, 250 grammes et même d'une livre. Il n'est pas rare de voir des pêcheurs en capturer jusqu'à 200 et même davantage en une journée. Ceux-ci distinguent de la truite de rivière, la truite de mer, à chair rose, beaucoup plus grosse et pesant jusqu'à 2 livres 1/2. Elles remontent les rivières pendant une courte période, entre le 15 juillet et le 15 août. Les saumons fréquentent également l'embouchure des principaux cours d'eau, du mois de juin à la fin d'août. Ce que l'on appelle ici le « Saumon de pinne » (en anglais *Salmon peel*), n'est pas une espèce particulière, mais un très petit saumon qui passe habituellement sa jeunesse en rivière.

On pêche encore dans les cours d'eau des anguilles, les plus grosses surtout pendant le mois de mai. Les éperlans se trouvent seulement dans certains ruisseaux, en automne généralement. Ils sont beaucoup plus rares depuis quelques années.

Je n'envisagerai pas ici la faune marine, réservant cette question pour le chapitre consacré à la pêche locale.

III. — Géographie humaine.

LA POPULATION.

Aperçu historique.

On ne sait pas exactement quels furent les premiers navigateurs qui abordèrent aux îles Saint-Pierre et Miquelon. Les Scandinaves fréquentèrent les parages de Terre-Neuve dès le XII^e^ siècle. Les Basques français réclament l'honneur d'y être venus déjà au XIV^e^ siècle, donc bien avant

les voyages de Cabot (1497) et de Verazzani (1527). Il semble à peu près certain que des Bretons et des Normands venaient pêcher la morue du côté de Terre-Neuve dès 1504. Jacques Cartier, en revenant de son second voyage au Canada, passa aux « isles de Saint-Pierre » le 5 juin 1536 et dit y avoir rencontré plusieurs navires français.

Les pêcheurs de France fondèrent leurs premiers établissements permanents dans l'archipel en 1604. Dès lors, l'industrie de la pêche, encouragée par le Gouvernement, prospéra rapidement. On ne prit toutefois pas la précaution de fixer dans ces îles une population suffisamment importante pour assurer leur défense contre les agressions anglaises. Un petit fortin, armé de six canons fut construit en 1696 pour protéger Saint-Pierre, mais une escadre anglaise vint le détruire en 1702. Quelques années plus tard, en 1710, la population sédentaire de Saint-Pierre et Miquelon était d'environ 300 habitants, des Basques pour la plupart. La France, à la suite du Traité d'Utrecht, en 1713, céda l'archipel à l'Angleterre qui en expulsa la population. Le Traité de Paris, signé le 10 février 1763, consacrant la perte du Canada par la France et celle de toutes ses autres possessions nord-américaines, lui rendit toutefois les îles Saint-Pierre et Miquelon pour servir de point d'appui à ses pêcheurs. Le baron de l'Espérance fut chargé, le 14 juillet 1763, d'aller reprendre possession du groupe au nom de la France. De nouveaux établissements de pêche furent fondés dans les années qui suivirent.

En 1778, au cours de la guerre de l'Indépendance de l'Amérique, le contre-amiral anglais Montague, gouverneur de Terre-Neuve, s'empara de Saint-Pierre et Miquelon dont il fit raser toutes les constructions et expulser la population permanente, estimée alors à 1.200 ou 1.300 habitants (un document anglais l'évaluait à 1.932 habitants). La paix de Versailles, du 3 septembre 1783 restitua une fois de plus l'archipel à la France. L'interdiction d'y élever des fortifications, stipulée par le Traité de 1763, fut abolie mais aucun des gouverneurs qui s'y succédèrent ne jugea utile d'investir de grosses sommes pour assurer la défense de la colonie. Ce ne fut que beaucoup plus tard, au milieu du siècle dernier, que l'on construisit un fortin, encore visible à la pointe nord-ouest de l'Ile aux Marins.

Une fois la guerre d'Amérique finie, la majeure partie des habitants, qui avaient été forcés de quitter le pays en 1778, y revinrent. L'État en rapatria 1.223, dont 510 en 1783 et 713 l'an d'après.

Les guerres de la Révolution eurent leur répercussion à Saint-Pierre et Miquelon. Le 14 mai 1793, plusieurs bâtiments anglais, sous les ordres du vice-amiral King, venant d'Halifax, s'emparèrent sans difficulté de Saint-Pierre dont la garnison comptait seulement 40 soldats régu-

liers. Les habitants, au nombre de 1.502, furent évacués à Halifax, puis dirigés en France. C'était le troisième « dérangement » que subissait, en l'espace de 50 ans, la population de la colonie de la part de l'Angleterre. Le chef-lieu, Saint-Pierre, ne fut pourtant pas détruit en 1793, comme il l'avait été en 1778. Des pêcheurs de Terre-Neuve vinrent l'occuper, mais peu de temps, car en 1796, l'escadre française commandée par l'amiral Richery, vint anéantir les établissements occupés par les Anglais.

Lors du Traité d'Amiens, le 27 mars 1802, l'Angleterre rendit Saint-Pierre et Miquelon à la France. Le gouvernement du Premier Consul en fit reprendre possession le 20 août de la même année, mais le Territoire lui était enlevé une fois de plus, en mars 1803, avant même qu'on eût le temps de relever les anciens établissements de leurs ruines.

Le Traité de Paris, signé le 30 mai 1814, rétablit définitivement la souveraineté de la France sur les îles Saint-Pierre et Miquelon qui connurent, dès lors, une ère de tranquilité permettant à la colonie de se développer enfin et de remplir véritablement son rôle de point d'appui pour les pêcheurs français dans les parages de Terre-Neuve.

Origine du peuplement.

La grande majorité des habitants de l'archipel sont originaires de l'une ou l'autre des provinces françaises et plus spécialement de Normandie, de Bretagne et du pays Basque. Le plus grand nombre d'entre eux sont nés dans la colonie et descendent de familles établies dans les îles depuis une ou plusieurs générations déjà. Les autres sont, soit issus de parents nés dans la métropole, soit venus eux-mêmes de France lorsqu'ils étaient jeunes.

L'élément basque occupe une place importante parmi la population du Territoire. Il joue surtout un rôle considérable à Saint-Pierre. Le chef-lieu, à un moment donné, il y a quelques dizaines d'années de cela, a compté 800 Basques ; tous n'appartenaient pas, il est vrai, à la population fixe et beaucoup ne venaient que pour la durée de la campagne de pêche. Les Normands, originaires surtout du Cotentin, se sont principalement fixés à l'Ile aux Marins.

La population de l'archipel compte également un certain nombre de familles acadiennes, qui descendent des colons venus chercher un refuge aux îles Saint-Pierre et Miquelon en 1764, après avoir quitté le Canada, ne voulant pas se soumettre à la domination anglaise. C'est à Miquelon principalement que ces anciens Acadiens ont fait souche.

Indépendamment de la population fixe, dont le chiffre est relativement stable depuis un grand nombre d'années, la colonie compte une population flottante, insignifiante actuellement, mais qui a été très importante

jadis, à tel point que le nombre des habitants de l'archipel se trouvait parfois doublé de ce fait, au moment de la campagne de pêche. A l'époque où les armateurs métropolitains entretenaient à Saint-Pierre toute une flotille de goëlettes, il y a maintenant plus de trente ans de cela, ceux-ci faisaient venir à Saint-Pierre, pour toute la durée de la campagne, des équipages recrutés en France. La saison finie, ces marins retournaient chez eux et les goëlettes désarmaient dans le port. Ceux qui ont connu Saint-Pierre à ce moment-là se souviennent de la véritable forêt de mats qui égayait alors le Barachois, spectacle disparu. Tous les pêcheurs et *graviers* (on appelle ainsi les jeunes gens chargés d'étendre les morues à sécher) venus de France, ne retournaient pourtant pas chez eux la campagne terminée ; certains demeuraient sur place jusqu'à l'année suivante. Ceux qui restaient ainsi étaient appelés les « hivernants » ou les « mardi-gras ».

L'élément étranger n'est pas négligeable, mais principalement à Saint-Pierre, car dans le reste du groupe la population se compose à peu près exclusivement de Français. Ces étrangers sont avant tout des Anglo-Saxons, dont la grande majorité est terre-neuvienne. Les Anglais de Grande-Bretagne, les Canadiens et les Américains sont en nombre très limité. On en comptait davantage au moment où la contrebande de l'alcool avec le continent voisin était florissante. Je ne pense pas qu'en dehors de ceux que je viens de citer, on trouve dans toute la colonie plus d'une dizaine d'étrangers, représentés surtout par des Canadiens-Français, Suisses, etc... Il y a eu un ou deux Chinois, installés là comme blanchisseurs, mais ils ont quitté Saint-Pierre depuis peu.

Les gens du peuple ont l'habitude de qualifier « d'Anglais » n'importe quel étranger de race anglo-saxonne, qu'il soit de Grande-Bretagne, d'Islande, des États-Unis ou de Terre-Neuve. Beaucoup se servent aussi du terme de *Nioufs* pour désigner leurs voisins les plus proches. Il peut paraître péjoratif à première vue, mais en fait, il est simplement un diminutif de Newfoundland. Les gens de Terre-Neuve fixés dans l'archipel sont environ 200 ou 300. Leur nombre a été très supérieur à certaines époques. Ils se divisent en trois catégories. Les uns sont au service du Câble anglais, les autres travaillent comme manœuvres dans les magasins de Saint-Pierre ou dans les fermes de Langlade et Miquelon. Le reste, qui forme la catégorie la plus nombreuse, est représenté par toutes les jeunes filles venues de la côte voisine chercher un emploi de bonne ou de cuisinière à Saint-Pierre. Un grand nombre d'entres elles finissent par se fixer définitivement dans le groupe où elles se marient avec des jeunes gens du pays.

Certains se sont émus, à diverses occasions, de l'invasion des gens de

Terre-Neuve aux îles Saint-Pierre et Miquelon, invasion toute relative en réalité, pour l'instant du moins et qui ne menace nullement de submerger la population locale dont ils ne représentent guère plus de la vingtième partie. La majorité des Terre-Neuviens, hommes ou femmes, venus se fixer dans l'archipel depuis un certain temps se sont au contraire parfaitement francisés. Les mariages entre Saint-Pierrais et Terre-Neuviennes sont même une assez bonne chose, dans un petit pays comme celui-ci, où du fait de la population restreinte les unions entre familles apparentées sont fréquentes. Ces mariages entre familles très rapprochées sont encore plus nombreux à Miquelon, dont les quelque 500 habitants, très isolés, vivent absolument à l'écart et se marient toujours entre eux. L'apport de sang nouveau que représente l'union avec des jeunes filles de la grande île voisine n'apparaît donc pas, à première vue, comme une mauvaise chose. Il faut toutefois regretter que Terre-Neuve n'envoie pas, dans l'ensemble, des jeunes femmes plus saines et en meilleure santé que ne le sont la plupart de celles venant à Saint-Pierre avec l'espoir de gagner un peu d'argent et surtout de manger à leur faim, ce qui ne leur arrive pas toujours chez elles où la misère est grande. Beaucoup de ces jeunes filles sont en effet sous-alimentées et tuberculeuses.

La population actuelle.

Depuis déjà de longues années le chiffre de la population du Territoire est stationnaire. Voici, d'après le recensement le plus récent (juillet 1936), la manière dont elle se répartit :

	HOMMES	FEMMES	TOTAL
Saint-Pierre.....	1.599	1.797	3.396
Ile aux Marins.....	127	132	259
Miquelon-Langlade...	265	255	520
Total.....	1.991	2.184	4.175

Les plus anciennes statistiques ne paraissent pas remonter au delà du début du XIX[e] siècle, époque qui marque l'occupation définitive de la colonie par la France. Auparavant, le nombre de la population a dû être très variable suivant les époques. Ceux qui l'habitaient d'une façon permanente ne devant être qu'une minorité.

Le tableau ci-dessous montre la façon dont la population sédentaire a augmenté de 1816 à nos jours [1] :

1. Les premiers recensements ne donnent que la population globale du groupe.

1816	509 ou 675 [1]	1848	2.130 [2]
1820	800	1860	2.916
1831	1.100	1870	4.750
1847	1.665	1880	4.916

		SAINT-PIERRE	ILE AUX MARINS	MIQUELON-LANGLADE	TOTAL
Avril	1882	4.254	54	636	5.439
Novembre	1887	4.744	611	574	5.929
»	1892	5.020	683	544	6.247
»	1897	5.329	594	519	6.352
»	1902	5.385	543	554	6.482
»	1907	5.753	510	505	5.768
Mars	1911	3.403	363	493	4.209
Juillet	1931	3.464	279	578	4.321
»	1936	3.396	259	520	4.175

Tous ceux qui sont nés dans le Territoire n'y demeurent pas et il existe plusieurs petites colonies saint-pierraises hors de l'archipel, colonies très vivaces et qui conservent toujours des attaches avec leurs îles. Avant de les énumérer, il importe de noter qu'une assez forte proportion de jeunes filles épousent des métropolitains, des fonctionnaires principalement et quittent définitivement leurs îles par la suite. A certaines époques, à la suite de campagnes de pêche particulièrement défavorables, on a enregistré un mouvement d'exode de la population. L'un des plus prononcés s'est produit vers 1908. Les émigrants les plus nombreux sont partis alors vers les États-Unis et le Canada. On trouve des colonies saint-pierraises (les Miquelonnais s'expatrient beaucoup moins) à Boston et New-York, où plusieurs insulaires sont employés au Câble français. Il y en a surtout au Canada, notamment à Montréal et à Québec, en Gaspésie, aux Iles de la Madeleine, à celle du Prince Édouard et à Sydney en Nouvelle-Écosse. En France, les groupements saint-pierrais les plus importants sont ceux de la région d'Avranches, Granville, Saint-Malo et Dinan.

Un mouvement d'exode a de nouveau eu lieu ces temps derniers. Il avait été question d'envoyer ceux qui le désiraient au Maroc et de les y fixer, mais le projet n'eut pas de suite. Quelqu'un a même envisagé le

1. Suivant les sources auxquelles on se réfère, les chiffres ne sont pas identiques pour tous les recensements.

2. Dans ce recensement doivent figurer plusieurs centaines de résidents temporaires.

transfert d'une partie de la population aux îles Kerguelen, où elle se serait employée à la chasse aux phoques. Il faut vraiment peu connaître les habitants de l'archipel pour avoir pu songer à un projet pareil. Ceux-ci, dans l'ensemble, aiment trop leur confort et leur genre de vie pour aller mener la pénible existence des chasseurs de phoques dans les mers australes. Au cours de l'année 1936 plusieurs familles ont quitté le pays pour aller s'établir en France, le Canada leur étant actuellement complètement fermé. Les unes sont parties par leurs propres moyens, les autres avec l'appui de l'Administration. Une centaine de Saint-Pierrais, au total, ont quitté le pays récemment. Ce mouvement d'émigration, provoqué par les mauvais résultats de la pêche locale et par le chômage consécutif à la fin du transit de l'alcool paraît arrêté aujourd'hui et déjà plusieurs de ceux qui s'en étaient allés manifestent le désir de revenir chez eux, estimant, avec quelque raison, que l'existence est encore plus douce et facile à Saint-Pierre et Miquelon.

Les habitants de ces îles, semblables à beaucoup d'insulaires vivant un peu à l'écart du monde sont assez particularistes et témoignent d'un patriotisme local fort développé tout en demeurant cependant sincèrement attachés à la France malgré leur éloignement et leur isolement. Ils sont également d'une grande susceptibilité et très réservés. Celui qui ne les connaît pas peut, dans bien des cas, les considérer comme peu hospitaliers et accueillants envers l'étranger. En fait cette réserve doit être mise le plus souvent sur le compte d'une grande timidité. Bien des fois, on n'ose pas recevoir un étranger, parce que l'on craint ses railleries. Un trait du caractère saint-pierrais, et qui ne date pas d'aujourd'hui (il en est fait état déjà dans des documents datant de plus d'un siècle et conservés aux archives de Saint-Pierre), est de beaucoup aimer se plaindre. Ceci ne manque pas de frapper tous ceux qui conversent avec eux. Ils se plaignent un peu de tout et pas toujours avec raison, de leur petit pays par exemple, auquel ils sont en réalité fortement attachés. A écouter leurs doléances cependant, on pourrait être tenté de croire que leurs îles sont les plus inhospitalières du globe, leur laideur sans pareille, leurs ressources à peu près nulles, leur climat affreux et qu'ils mènent là une existence vraiment peu enviable. On a quelque peine à les croire en voyant leurs maisons confortables, la vie tranquille et heureuse qu'ils mènent. Combien de gens, en France, s'ils connaissaient les facilités d'existence et savaient combien tout est simple à Saint-Pierre et Miquelon, aimeraient prendre leur place. Il faut bien reconnaître, pourtant, qu'il n'en a pas toujours été ainsi et que peu de colonies françaises ont eu un passé aussi tragique et connu autant de vicissitudes que ce petit archipel. A trois reprises les ancêtres des habitants actuels ont vu leurs bien détruits et

ont été chassés de leurs foyers par les Anglais. Après chaque « dérangement » ils sont revenus chez eux et ont relevé le pays de ses ruines.

Les Saint-Pierrais, comme les Miquelonnais, ont l'esprit assez moqueur et aiment à donner à chacun un surnom en rapport avec ses travers. Le choix de ces sobriquets témoigne en général de beaucoup d'humour de la part de leur auteur.

Les gens lisent peu et il n'existe, en fait, aucune vie intellectuelle. La musique pourtant a un certain succès et beaucoup de jeunes gens aiment à jouer du violon. Dans l'ensemble les distractions sont fort rares mais on s'en passe parfaitement et la vie de famille occupe dans l'existence très simple de ces insulaires une place considérable. Ils sont demeurés très croyants et le clergé exerce encore une emprise considérable sur eux. Ils ont un peu conservé, sous certains rapports, une mentalité d'autrefois. Il n'y a pas longtemps encore qu'à Miquelon, danser était considéré comme indécent. La jeune génération a cependant tendance à réagir contre cet état d'esprit quelque peu retardataire, mais malheureusement elle manifeste parfois un esprit de destruction, que déplorent leurs aînés. Saccager, pour certains jeunes gens, est considéré comme un véritable amusement.

Au point de vue social, la population de l'archipel peut se répartir en deux catégories, entre lesquelles un certain antagonisme a tendance à se manifester, surtout depuis que sévit le chômage. D'un côté ce sont les commerçants, qui représentent la partie aisée de la population, de l'autre les pêcheurs. Il ne faudrait pourtant pas croire qu'il y ait une démarcation absolue entre les deux. Tout le monde est plus ou moins apparenté et l'on s'entr'aide. Les véritables miséreux sont très rares. Quand la pêche est bonne, elle assure une existence convenable à ceux dont elle est le métier. Un certain nombre de pêcheurs jouissent d'ailleurs d'une certaine aisance et dans bien des cas vivent d'une façon beaucoup plus large qu'en un grand nombre d'autres régions.

Il n'existe aucun costume local mais jadis, quelques Bretonnes venues de leur province, conservaient le leur, de même que les Basquaises jusqu'en 1914. On n'en voit plus un seul à l'heure actuelle. Les hommes, pour se vêtir, adoptent avant tout une tenue pratique. La plus indiquée, quand il fait mauvais temps, est celle des pêcheurs. C'est ainsi que s'habillent ordinairement aussi ceux qui, pour une raison ou une autre, circulent à l'intérieur des terres. La nature détrempée du sol, le plus souvent, oblige à porter de hautes bottes de caoutchouc qui permettent de franchir les rivières et de traverser les tourbières. Les femmes, dans leur manière de se vêtir, négligent en général le côté pratique et se préoccupent surtout d'élégance.

Il n'existe pas de maladie particulière à l'archipel dont le climat est sain pour les personnes robustes. Les affections pulmonaires sont relativement fréquentes et la fâcheuse habitude qu'ont les gens de vivre dans des maisons surchauffées et fort peu aérées n'est certainement pas absolument étrangère à cela. Pendant les mois d'hiver, les femmes vivent pour ainsi dire complètement cloîtrées chez elles et quand arrive le printemps, leur teint blème ne manque pas de frapper. Il contraste étrangement avec la bonne mine des hommes et des enfants qui eux profitent de cette saison pour aller à la chasse et faire du sport. L'absence à peu près complète de chaux dans l'eau potable a une très fâcheuse répercussion sur la dentition de la plupart des habitants.

La répartition de la population.

La population est très irrégulièrement répartie dans l'ensemble de l'archipel. L'île Saint-Pierre, où se trouve le chef-lieu de la colonie, est de beaucoup la plus peuplée. Elle groupe les trois quarts des habitants, soit environ 136 au kilomètre carré. Si l'on envisage toutefois la densité du peuplement, on voit que la première place revient à l'Ile aux Marins où la proportion atteindrait 500 habitants au kilomètre carré. Les deux terres les plus importantes, Miquelon et Langlade, sont celles où la population est la plus clairsemée. La densité n'est plus que de 5 à Miquelon et tombe à 0,5 au kilomètre carré à Langlade.

Cette population est surtout groupée le long du littoral, ce qui n'a rien de surprenant dans un pays dont l'activité est d'ordre essentiellement maritime. L'intérieur des îles est entièrement désert. Le type du peuplement n'est pas le même dans les différentes parties du Territoire. Miquelon possède une agglomération unique, Langlade au contraire n'a que des fermes dispersées. Saint-Pierre, en plus du chef-lieu, compte plusieurs villages, mais qui ne sont habités que temporairement. Il est donc intéressant d'examiner d'un peu plus près la répartition de la population dans chacune des îles.

SAINT-PIERRE.

Saint-Pierre, le chef-lieu du groupe, est situé sur la côte orientale de l'île du même nom. La ville étage ses maisons de couleurs sur les pentes qui dominent au Nord le Barachois. Elle s'étend d'ailleurs également un peu au Sud de ce dernier et se prolonge aussi à l'Est, en direction du Cap à l'Aigle. L'arrivée à Saint-Pierre est extrêmement pittoresque, surtout lorsque après avoir traversé la rade animée par les allées et venues des goëlettes de Terre-Neuve et des doris, on pénètre dans le port. Le

navire postal vient se ranger le long du quai de la Roncière, au cœur même de la ville, où la foule s'amasse dès qu'il est signalé. L'arrivée du paquebot, apportant le courrier de France et d'Amérique, est toujours un événement impatiemment attendu et une grande distraction.

La ville elle-même est curieuse et a beaucoup de cachet. Elle ne rappelle en rien une cité française et n'offre pas de ressemblance non plus avec les petits ports américains, canadiens et terre-neuviens des alentours, bien que certaines maisons, prises individuellement, soient très semblables à celles que l'on voit dans les pays voisins. Saint-Pierre, avec ses habitations de bois, ses petits jardins soigneusement clos, fait plutôt penser à une petite ville scandinave. Les rues, rectilignes et se coupant la plupart à angle droit, ont été tracées à une époque où l'on ne prévoyait pas le trafic automobile. Elles sont donc assez étroites et privées de trottoirs. Le sens unique existe dans plusieurs d'entre elles, car la circulation des autos est relativement considérable. On en compte environ cent-cinquante. Un grand nombre, il est vrai, sont des camions, qui transportent des morues des magasins au port, ou du sel, dans le sens inverse. Jusqu'en 1919, tout le charroi se faisait avec des attelages de bœufs, plus rarement à l'aide de chevaux.

Si l'on trouve à travers l'île quelques bonnes routes goudronnées, on ne saurait malheureusement en dire autant des rues de Saint-Pierre, très caillouteuses et mal entretenues. Il faut d'ailleurs reconnaître que la ville n'est pas d'une propreté remarquable. Son pittoresque ne perdrait certainement rien si elle était un peu mieux nettoyée. Il subsiste, au milieu même de l'agglomération, trop de vieilles bâtisses, depuis longtemps abandonnées, tombant en ruines, qui gagneraient à être enlevées, de même que les carcasses des goëlettes qui achèvent de pourrir dans le fond du port. Non loin se trouvent du reste plusieurs « habitations » délaissées du plus disgracieux effet. On appelle ici « habitation », une concession appartenant à une entreprise de pêche ; elle comprend le logement du gérant, des hangars, des magasins et tout aux alentours des graves.

Le chef-lieu se divise en un certain nombre de quartiers, tels que la Butte, l'Abattoir, le Feu Rouge, l'Anse à Rodrigue, le Sud et le Port. Ce dernier s'étend en bordure du Barachois de la Pointe aux Canons à l'Étang Boulot. C'est là que sont rassemblés les bâtiments administratifs, la poste, la banque canadienne, les hôtels et la plupart des maisons de commerce importantes. Le haut de la ville, où se dresse la station de T. S. F., se trouve à une cinquantaine de mètres d'altitude.

Saint-Pierre a été détruite à diverses reprises au cours des guerres du XVIII^e^ siècle et depuis lors des incendies accidentels l'ont ravagée partiel-

lement en différentes occasions, notamment en 1865, 1867 et 1879. Il n'est donc pas étonnant que le chef-lieu ne possède aucune construction très ancienne. Les plus vieilles maisons datent tout au plus de 1816 et elles sont très rares. Le seul monument historique, si je puis m'exprimer ainsi, est la borne qui commémore le passage du célèbre astronome Cassini, en 1778. C'est lui qui fixa la latitude de Saint-Pierre. Cette borne, dont bien peu de gens connaissent l'existence, est cachée dans un jardin du centre de la ville.

Saint-Pierre est avant tout une ville très commerçante et le nombre des magasins de toutes sortes que l'on y rencontre est surprenant pour une agglomération d'un peu plus de trois mille habitants. Ces magasins, le plus souvent, sont assez modestes extérieurement, mais fort bien achalandés. Ils n'ont pas seulement pour clients les habitants de la ville, mais reçoivent fréquemment la visite d'étrangers, en particulier celle des Terre-Neuviens de la côte voisine. C'est la raison pour laquelle un grand nombre de commerçants placent sur leur porte des enseignes rédigées en langue anglaise. En lisant dans les rues de Saint-Pierre des inscriptions telles que : *American House*, *New-York Store*, *Atlantic Trading*, *Newfoundland Store*, *Saint-Pierre Slip and Store*, *Ice-Cream*, *Barber*, etc... le visiteur peut être tenté de croire que toute la population parle anglais. Il n'en est rien et on est même surpris de voir combien d'habitants, ayant cependant de fréquents contacts avec leurs voisins anglo-saxons, ignorent complètement cette langue.

Saint-Pierre ne dispose d'aucun marché, aussi les Terre-Neuviens qui viennent presque chaque jour, apportant du bois de chauffage, des branches de spruce pour la préparation de la bière, des homards, des saumons, des truites, des lapins et des perdrix, sont-ils obligés d'aller de porte en porte vendre leur marchandise. Les fermiers de Langlade entreposent leurs légumes, leur beurre et les produits de leurs basses-cours dans divers magasins de la ville. Les pêcheurs vont également de maison en maison offrir leur poisson. Le mercredi et le vendredi matin cependant, ils installent quelques tables sur le quai de la Roncière et ceux qui le désirent peuvent aller choisir là des morues, des raies et divers poissons qui viennent d'être pris.

A défaut de communications directes et régulières avec la France, le port de Saint-Pierre a du moins des relations fréquentes et bien assurées avec les pays voisins. Chaque mercredi, en été, ensuite tous les quinze jours, arrive un paquebot de New-York, allant ensuite à Saint-Jean de Terre-Neuve ; il y a chaque semaine, en outre, un bateau venant du Canada, de Montréal ou d'Halifax suivant la saison. En dehors de Saint-Jean, où l'on peut aller chaque semaine, les communications avec la côte

de Terre-Neuve sont assez incertaines, car on est obligé d'avoir recours aux petites goëlettes qui font le va-et-vient, presque chaque jour quand le temps le permet. La traversée dure alors quelques heures tout au plus pour aller de Saint-Pierre à Grand-Banc, Lamaline ou Saint-Laurent, les petites agglomérations terre-neuviennes les plus proches.

Voici les distances, en milles marins, séparant Saint-Pierre des ports américains et canadiens avec lesquels la colonie a des communications régulières :

Sydney (Nouvelle-Écosse)	185	milles
Halifax (Nouvelle-Écosse)	365	»
Boston	670	»
New-York	895	»
Saint-Jean (Terre-Neuve)	196	»

La colonie a fait un très gros effort pour adapter le port de Saint-Pierre aux besoins des chalutiers modernes. Le Barachois a été approfondi et doté de quais où plusieurs d'entre eux peuvent accoster à la fois. Ces travaux, qui ont coûté fort cher, ont absorbé la plus grande partie des bénéfices que les îles Saint-Pierre et Miquelon ont retirés du transit des alcools. Ils ont été entrepris à la demande de l'armement métropolitain et sont achevés depuis bientôt trois ans. Malheureusement, depuis que le port est en état de les recevoir, les chalutiers dédaignent Saint-Pierre. S'ils ont à se ravitailler en sel ou en charbon au cours de leur campagne de pêche sur les Bancs, ils vont au contraire à Saint-Jean de Terre-Neuve ou à Sydney dans l'île du Cap Breton. C'est là ce qui désole les Saint-Pierrais, dont l'armement local, à peu près exclusivement limité actuellement aux doris, n'avait nullement besoin d'un port pareil. Pour remédier au chômage qui sévit actuellement et à la crise de la pêche côtière, on estime indispensable, à Saint-Pierre, que les chalutiers des Bancs viennent livrer une partie de leur pêche ici, afin qu'elle soit séchée sur place. Ceci et le ravitaillement des chalutiers fournirait, estime-t-on, du travail à un grand nombre de Saint-Pierrais. Différents arguments ont été avancés par les propriétaires des chalutiers pour justifier la décision prise, semble-t-il, par la plupart d'entre eux, d'éviter que leurs navires ne touchent Saint-Pierre. Il reprochent à ce port, dit-on, d'être un peu trop loin de leurs lieux de pêche. Le charbon, dont il existe actuellement un important dépôt, y serait trop cher. L'argument décisif, cependant, paraît bien être celui de la vente de l'alcool à leurs équipages. C'est un fait certain que les matelots débarquant à Saint-Pierre peuvent trouver là, à très bon compte, tout l'alcool qu'ils désirent. Au départ des chalutiers, beaucoup d'entre eux sont incapables de

reprendre leur travail en raison de leur ivresse ; pour remédier à cet état de chose, l'Administration locale a pris récemment la décision d'interdire pratiquement la vente de l'alcool aux équipages des chalutiers. Toutefois, les cas d'ivresse dont j'ai été témoin chaque fois que de rares chalutiers faisaient escale dans l'archipel, montrent que le réglement est loin d'être strictement appliqué.

La ville, du fait des jardins qui entourent la plupart des maisons, occupe une étendue relativement considérable. Il existe, en outre, en différents points de la partie méridionale de l'île, quelques fermes dispersées, habitées toute l'année et plusieurs villages de pêcheurs, reliés au chef-lieu par de bonnes routes. Ce sont les villages de Savoyard, de l'Anse à Ravenel, l'Anse à l'Allumette et celui de la Pointe. Seuls ces deux derniers sont occupés d'une façon permanente. Il en est de même de la station de Galantry, toute proche, où vivent avec leur famille, les gardiens du phare et de la sirène à brume.

La route conduisant à Savoyard, longue d'environ 5 km. est bordée de villas sur tout son parcours. On en compte une quarantaine environ où les Saint-Pierrais viennent passer l'été, du début de juillet à la fin de septembre.

ILE AUX MARINS.

Sauf en cas de mauvais temps, il y a continuellement, pendant la journée, des doris qui vont de Saint-Pierre à l'Ile aux Marins ou en viennent. Les descendants de Normands qui habitent l'île sont particulièrement vaillants et laborieux ; ce sont des gens positifs et calculateurs qui mènent une existence très simple. Tous sont des pêcheurs. Autrefois, la plupart d'entre eux retournaient finir tranquillement leurs jours dans leur pays, après avoir amassé un petit pécule à force de travail et d'économies. Actuellement ils restent dans l'archipel. L'île, cependant, se dépeuple d'année en année. En peu de temps sa population a diminué de moitié. On ne compte plus guère aujourd'hui qu'une vingtaine de familles habitant l'Ile aux Marins d'une façon permanente. De nombreux îliens sont allés s'établir à Saint-Pierre où les commodités sont plus grandes et où l'on est malgré tout moins isolé, surtout en hiver. Ils regagnent l'île, où ils ont conservé leur maison, pendant l'époque de la pêche.

L'agglomération de l'Ile aux Marins, tout en longueur, occupe, à peu près l'axe de l'île. Sauf une ou deux maisons un peu à l'écart, la plupart d'entre elles sont disposées suivant deux rangées, entre lesquelles s'étendent des graves. L'île possède son école, son église, une maison de commerce et quelques auberges. Une route étroite, suffisante pour l'unique automobile de l'endroit, la traverse sur presque toute sa longueur.

MIQUELON.

L'île ne possède qu'une seule agglomération qui, de loin, paraît placée sur les flots, tellement elle est basse et environnée par la mer un peu de tous les côtés. On l'appelle Miquelon, comme l'île, ou simplement « le Bourg ». Celui-ci s'étend sur toute la longueur de la plaine de Miquelon, en bordure de l'anse du même nom, belle rade, dont le seul inconvénient est d'être très exposée aux vents d'Est. Le village de Miquelon, relativement étroit, est tout en longueur et la distance entre les deux extrémités n'est pas loin de trois kilomètres. Les Miquelonnais distinguent trois quartiers dans leur agglomération ; chacun d'eux a son nom et un sobriquet, en rapport avec celui-ci, désigne ceux qui l'habitent. La partie nord du Bourg se nomme l'Anse et ceux qui vivent là sont les *Lanciers*. Le quartier du centre, le plus important, où voisinent la poste, l'école et l'église est pompeusement appelé la Ville ; ses habitants sont les *Villiers* ou les *Villains*. Enfin, l'extrémité méridionale de l'agglomération, resserrée entre la mer et le Grand Étang, se nomme la Pointe et ses occupants les *Pointus*. Depuis un certain nombre d'années, le quartier de l'Anse, un peu à l'écart, a tendance à se dépeupler au profit de la Ville.

Le Bourg groupe, au total, une centaine de maisons d'habitation, alignées parallèlement au rivage. Assez espacées à la Pointe et surtout à l'Anse, les maisons sont beaucoup plus groupées dans le centre de l'agglomération où l'on en compte jusqu'à trois rangées, séparées par de larges rues couvertes de gazon, où broutent paisiblement des oies et des moutons. Tout le long du *plain* sont disposés les hangars de pêche et les saleries. Chaque maison est entourée d'un jardin, clos d'une haute palissade de « piquets ». Derrière la plupart de celles situées du côté de la Plaine se trouvent, en outre, des parcs de foin, clos de la même façon (*Pl. XII, A*).

A l'heure actuelle la population du Bourg est d'environ 500 habitants. La proportion des familles nombreuses y est comme à Saint-Pierre, très élevée et il n'est pas rare de voir des ménages ayant une dizaine d'enfants, parfois même davantage. L'agglomération a compté, il y a quarante ans environ, jusqu'à 800 habitants. Une partie d'entre eux venaient directement de France et pratiquaient la pêche côtière, comme les gens du pays, certains pour leur compte, d'autres pour celui d'armateurs métropolitains qui possédaient en même temps, sur place, de grandes sécheries, où était préparée une partie du poisson pris sur les Bancs par leurs goëlettes. A cette époque, où la pêche était d'un bon rendement, la commune de Miquelon était riche. Il est étonnant qu'elle n'en ait pas profité pour faire quelques travaux d'utilité publique. De nos jours en effet, Miquelon est

assez en retard sur Saint-Pierre au point de vue du confort. Les égouts, par exemple, font totalement défaut. Il est vrai que leur installation aurait été assez délicate, étant donné la situation du Bourg, construit sur une chaussée de galets, dépassant de quelques mètres à peine le niveau de l'océan. Il aurait été facile, par contre, d'installer l'eau courante, en aménageant l'Étang du Lac sur les hauteurs voisines du Cap. Chacun, pour se procurer l'eau nécessaire, possède un puits, creusé dans les galets, à côté de sa maison. Une nappe d'eau douce existe à très faible profondeur, ordinairement à 4 m. 50 de la surface ; elle ne gèle jamais, même au plus fort de l'hiver. Certains puits l'atteignent déjà à 3 mètres. Dans l'ensemble, malgré le voisinage de la mer, à quelques dizaines de mètres tout au plus des maisons, dans certains cas, cette eau est parfaitement buvable ; un petit nombre de puits sont cependant très légèrement saumâtres. La mer, lors des très grosses tempêtes, envahit parfois la Plaine et le Bourg, noyant certains puits, mis ainsi provisoirement hors de service ; ceci ne se produit heureusement que dans des cas très rares. Miquelon ne possède pas non plus l'électricité, sauf les habitants encore peu nombreux qui ont un moteur ou ont eu l'ingénieuse idée d'utiliser la force du vent, actionnant une hélice placée sur le toit de leur maison, pour obtenir leur courant. Le reste des habitants s'éclaire encore au pétrole.

Les Miquelonnais, se trouvant assez éloignés du chef-lieu, n'ont pas bénéficié directement du transit de l'alcool dont Saint-Pierre fut le centre très actif. Ils ont toujours continué à vivre en pêcheurs et paysans et la fin de ce trafic les a beaucoup moins éprouvés que leurs voisins. Il serait inexact de dire qu'ils n'ont aucunement bénéficié de la « fraude ». Le Gouvernement les a fait profiter des sommes qu'il encaissa à l'époque, en leur distribuant généreusement des vivres et du charbon et en leur offrant les soins médicaux gratuits, assurés par un médecin qui réside en permanence à Miquelon. On leur a donné de gros salaires également, pour construire une route dans l'Ouest de l'île. Actuellement encore, malgré la situation financière très difficile de la colonie, des allocations de « chômage » sont toujours distribuées à la plupart des Miquelonnais n'ayant pas encore l'âge de toucher leur pension d'inscrits maritimes. Si le bénéfice de la pêche est très réduit depuis quelques années, tout le monde parvient cependant à se tirer d'affaire sans trop de mal. Les Miquelonnais, très sobres, accoutumés à vivre simplement, n'ayant pas de goûts dispendieux, sont tous propriétaires de leur maison, d'un peu de bétail et d'un bout de terrain qu'ils peuvent cultiver. Ils mènent sans doute une existence très recluse, mais fort paisible et sans grands soucis, dont la monotonie ne leur pèse pas. La chasse et le soir un peu de musique, car nombreux sont ceux d'entre eux qui possèdent un poste de radio, leur

suffisent en général comme passe-temps. Pendant longtemps, le seul sport d'hiver pratiqué à Miquelon était le patinage. On s'adonne également, depuis quelques années au traîneau à voile, sur le Grand Étang, dès que l'épaisseur de la glace est suffisante. Malheureusement la surface de celle-ci est souvent défectueuse ou bien des amoncellements de neige, irrégulièrement distribués, interdisent ce sport. Aller en traîneau à voile se dit à Miquelon : « faire une promenade en bateau à glace ».

La principale distraction des Miquelonnais est d'aller le jeudi matin à l'arrivée du *Béarn*, le petit vapeur assurant la liaison avec Saint-Pierre, qui vient accoster la calle construite en 1930, dans le fond de l'Anse de Miquelon, juste au milieu du Bourg. Auparavant, le courrier mouillait sur rade et l'on gagnait le rivage en doris. En été, le *Béarn* amène en général beaucoup de monde, des Miquelonnais qui reviennent d'un séjour au chef-lieu et surtout des Saint-Pierrais, des « touristes » comme on a coutume d'appeler ces visiteurs, se rendant à Miquelon pour y passer quelques semaines de vacances. En dehors du vapeur postal et des rares cargos venant à la fin de la campagne de pêche prendre un chargement de morues, les Miquelonnais ne reçoivent d'autres visites que, de temps à autre, celles de quelques goëlettes terre-neuviennes, apportant du bois et leur achetant en échange un peu d'épicerie et d'alcool, à moins que ce soient des bateaux de pêche de la côte voisine, surpris au large par des vents d'Ouest qui viennent s'abriter dans la rade.

Quelques routes carrossables partent du bourg de Miquelon, dans différentes directions, mais ne mènent pas bien loin, à l'exception de celle conduisant à la Pointe au Cheval, à 10 km. de là, où se trouve une ferme en exploitation. Cette route, qui franchit le Goulet du Grand Étang sur un pont de bois, long d'une centaine de mètres, traverse les tourbières et suit, de plus ou moins près, la côte ouest. Commencée en 1932, il lui manque encore 2 km. pour atteindre la Pointe au Cheval. On préfère, en plein hiver, ne pas l'emprunter, à cause de sa proximité du rivage en certains endroits et les traîneaux passent un peu plus à l'Est, au milieu des tourbières gelées et nivelées par la neige, suivant un itinéraire que l'on appelle le « Chemin des traînes ».

Une route de 1.200 m. de long relie le Cap Blanc au centre du bourg de Miquelon. Elle traverse la Plaine et suit le pied du Calvaire jusqu'au phare, près duquel vivent les gardiens et leur famille. Le Cap Blanc et la Pointe au Cheval sont les deux seuls points de l'île habités en dehors du Bourg. Une troisième route, d'environ 1.500 m., va du quartier de l'Anse aux petites criques de la côte ouest du Cap.

Les quelques routes de Miquelon n'ont qu'un trafic très réduit, car le nombre des automobiles en circulation sur l'île n'est encore que de trois.

On y voit surtout de pittoresques attelages de chiens (*Pl. XV, C*), très répandus ici comme à Saint-Pierre. Quelques insulaires se servent, pour se promener, d'antiques cabriolets.

On n'est pas exactement fixé sur la situation primitive du bourg de Miquelon. Certains pensent qu'il devait se trouver là où est l'agglomération actuelle, d'autres admettent que celle-ci n'occupe cet emplacement que depuis 1763 et que le premier établissement était à l'Est du Goulet, le long de la rive sud de l'Anse de Miquelon et dans son prolongement, au bord du Grand Étang. Cette région, d'un accès facile par mer et dont la pente se relève doucement vers l'intérieur, valait certainement l'emplacement du bourg actuel, qui est à la merci d'un raz-de-marée. Il semble bien que ce soit lui qu'ont choisi les premiers colons. Il y a un certain nombre d'années, on a retrouvé là, à l'Est du Goulet, plusieurs dalles de granite, roche étrangère à l'île car elle ne ressemble nullement au granite du Cap Blanc. Ces dalles ont été employées depuis comme marches d'escalier à l'entrée de l'église de Miquelon. Il est probable qu'elles ont été apportées autrefois toutes taillées de France, peut-être en vue de la construction d'un quai le long du Grand Étang. Un document fort curieux paraît bien confirmer cette hypothèse. Il s'agit d'un panneau qui décorait l'ancien navire de guerre l'*Isly*. Ce tableau, attribué à Ozanne, représente des navires franchissant le goulet de l'étang et quelques maisons groupées un peu au Sud.

A la reprise de possession de l'archipel, en 1763, l'agglomération de Miquelon, où résida le baron de l'Espérance, fut reconstruite là où elle est aujourd'hui. Un projet fut établi à cette époque pour creuser l'entrée du Grand Étang et élargir la passe, car on désirait faire de celui-ci un port. Ce programme fut rejeté en même temps qu'un projet de défense et de fortification de la colonie, auquel il était malheureusement lié. En 1816 également, on envisagea de faire de Miquelon le chef-lieu de la colonie en raison des possibilités agricoles offertes par l'île. La rade, trop exposée aux vents d'Est, fit échouer ce projet.

LANGLADE.

En faisant abstraction des Saint-Pierrais, une centaine environ, venant passer l'été dans les villas qu'ils possèdent en bordure de l'Anse du Gouvernement et non loin de l'extrémité de l'isthme, les habitants de Langlade sont une quarantaine tout au plus. La moitié d'entre eux demeurent dans les quelques fermes espacées le long du littoral, dans la partie septentrionale de l'île. Langlade est totalement privée de route mais possède un

mauvais chemin, tout juste praticable aux attelages de bœufs, allant du Petit Barachois à l'Anse du Gouvernement, en suivant le rivage. Il relie entre elles les différentes fermes et leurs propriétaires s'en servent pour apporter leurs produits au courrier.

Indépendamment des Saint-Pierrais venant villégiaturer à Langlade, il en est d'autres qui résident temporairement ici, à l'époque de la pêche, pendant quelques mois de l'année. Les uns se sont installés à l'Anse aux Soldats, qui abrite deux ou trois maisons, les autres au Petit Barachois, où séjournent également quelques familles.

En plus des fermiers, les autres habitants fixes de Langlade sont les gardiens de phare et de sirène de la Pointe Plate et leur famille. Au nombre d'une vingtaine au total, ils résident sur cette petite presqu'île, où très isolés, ils sont confinés en hiver, pendant des semaines entières, sans voir personne. De Saint-Pierre, le *Béarn* les ravitaille une fois par mois. Un poste de radio leur permet de communiquer chaque jour avec le chef-lieu. Ces gardiens passent une période de quelques années à la Pointe Plate, après quoi ils ont droit aux postes beaucoup plus appréciés de Galantry et du Cap Blanc à Miquelon.

LES INDIENS.

On n'a aucun souvenir que des tribus indiennes aient habité autrefois les îles Saint-Pierre et Miquelon d'une façon permanente et mes recherches ne m'ont, jusqu'à présent, permis de découvrir aucune trace de leur passage. Il est probable cependant que les anciens habitants de Terre-Neuve, les Beothuk, ont dû faire des incursions temporaires dans l'archipel, comme en firent plus tard, après l'extinction du dernier d'entre eux, en 1823, leurs successeurs les Mic-Mac, introduits de l'île du Cap Breton au XVIII^e^ siècle. En ce qui concerne ceux-ci, on se souvient encore des visites assez fréquentes qu'ils venaient y faire pendant le courant du siècle dernier. Ces Indiens formaient alors quelques colonies, dans le Sud-Ouest de Terre-Neuve, notamment à la Baie d'Espoir, région située non loin de Miquelon et où existe toujours une réserve à l'heure actuelle, mais dont les habitants, fortement métissés, ont perdu toute originalité. Ils venaient assez fréquemment, vers 1820, vendre du caribou ou divers objets de leur fabrication et allaient également trouver le curé de Saint-Pierre ou celui de Miquelon afin de faire régulariser leurs mariages et baptiser leurs enfants. On se rappelle notamment la venue de tout un groupe de « Sauvages », terme dont on se sert encore actuellement ici, de même qu'au Canada, pour désigner les Indiens, venus dans ce but à Miquelon

le 17 août 1834 et qui campèrent près de la rive sud de l'Anse de Miquelon. Quelques années plus tard, le chef d'une tribu, connu sous le nom de « Roi Michel-Agathe », étant allé faire ses dévotions à Saint-Pierre, accompagné d'une centaine d'indigènes, se perdit avec toute sa suite, au cours d'une tempête, en regagnant Terre-Neuve. Ceci se passait en 1842. Le 28 octobre 1865, un groupe d'Indiens de la Rivière Conn, dans le fond de la Baie d'Espoir, adressa au Gouverneur de la colonie une demande d'autorisation de chasser les loups-marins dans le Grand Barachois. Elle leur fut accordée mais on ne trouve rien, dans les archives locales, qui ait trait aux résultats, ni à la durée de cette entreprise. Il ne semble pas que d'autres Indiens aient fréquenté les îles Saint-Pierre et Miquelon à partir de cette époque.

Certains habitants de l'archipel ont cru pouvoir identifier, sur la rive nord du Grand Barachois l'emplacement et les vestiges des campements temporaires établis par ces Indiens venus chasser le phoque. J'avoue n'avoir rien vu de tel. On relève bien des marques nettes de campement, dans la région en question, à proximité de l'Ile aux Chevaux et même sur cette dernière, mais il semble que ce soient simplement d'anciens *tauds*, abris sommaires faits de mottes de tourbe et de gazon que l'on recouvrait d'une toile ou même d'une embarcation renversée, utilisés par les pêcheurs saint-pierrais lorsqu'ils venaient dans le Grand Barachois faire leurs provisions de *coques*, leur servant d'appât pour la morue.

Les relations entre la population de l'archipel et les Indiens de la côte de Terre-Neuve paraissent avoir toujours été très cordiales et l'on est quelque peu étonné de lire dans une brochure, pas très ancienne (1900), consacrée aux îles Saint-Pierre et Miquelon, qu'il serait utile que la colonie disposât, comme par le passé, d'une compagnie de disciplinaires pour « empêcher l'invasion des sauvages des côtes de Terre-Neuve, qui seraient heureux de venir saccager nos habitations et mettre à feu et à sang si possible, la colonie qu'ils convoitent tous si ouvertement... » (**61**).

L'HABITATION.

Il existe aux îles Saint-Pierre et Miquelon un style local qui se distingue totalement de ceux que l'on rencontre dans les diverses provinces françaises et diffère aussi de ce que l'on est habitué à voir aux colonies. Ce style offre, par contre, de grandes analogies avec celui des anciennes maisons de Terre-Neuve et d'Acadie, que l'on rencontre encore en assez grand nombre dans ces régions, dans les campagnes et les petites agglomérations de pêcheurs du littoral, mais qui tend à disparaître dans les

villes. Il en est d'ailleurs à cet égard un peu de même dans le Territoire. Les maisons récentes du milieu de la ville de Saint-Pierre et les constructions nouvelles qui jalonnent la route de Savoyard, assez disparates, subissent nettement l'influence du Canada moderne. A l'Ile aux Marins, à Miquelon et dans les petits villages de pêcheurs de l'île Saint-Pierre, comme d'ailleurs encore dans certains quartiers périphériques du chef-lieu, l'ancien style local est demeuré à peine modifié.

La demeure saint-pierraise véritable, celle d'autrefois, encore assez répandue, on vient de le voir, est parfaitement adaptée au climat. Sans parties saillantes et basse, elle est faite pour résister au vent le plus violent. Comme elle est entièrement construite en bois, elle convient parfaitement au climat humide et froid des îles (*Pl. XIV, D*).

La fondation de la colonie remonte à plus de trois siècles, mais les plus vieilles constructions du Territoire sont loin d'avoir cet âge. Il n'en existe aucune, à ma connaissance, qui soit antérieure à 1817, année marquant l'occupation définitive du groupe par la France. Les premiers établissements ont disparu depuis longtemps, incendiés lors des invasions anglaises successives. Les maisons remontant au début du XIX^e^ siècle sont du reste rares. Le feu en a détruit un grand nombre ; les autres ont été démolies et reconstruites. La période de prospérité que vient de traverser récemment le Territoire, pendant la durée de la « fraude », a permis à un grand nombre d'habitants de moderniser leur habitation. Ceux qui ont connu le chef-lieu de la colonie, il y a une trentaine d'années et le revoient maintenant trouvent à cet égard un changement considérable.

L'habitation typique de l'archipel est de forme rectangulaire avec un toit à deux pans inclinés d'environ 45° (*Pl. XIII, B*). Ce toit n'est jamais débordant. La maison ne comprenait habituellement, à l'origine, qu'un rez-de-chaussée et il en est encore ainsi à Miquelon, où le bourg est très exposé au vent, mais à Saint-Pierre de nos jours, ainsi qu'à l'Ile aux Marins, la plupart des maisons ont au moins un étage, sinon deux. Jadis, les maisons étaient construites à même le sol, mais actuellement toutes ont une fondation en ciment, à l'intérieur de laquelle se trouve une cave, en général assez basse, juste de la hauteur d'un homme, où sont conservés les légumes pendant l'hiver. Sous le toit est toujours aménagé un grenier servant de débarras. Dans les maisons modernes, la forme originelle du toit a été généralement modifiée afin de gagner de la place et une partie du grenier est souvent aménagée en pièces mansardées. C'est ainsi que l'on voit de plus en plus dans l'archipel, des maisons à toit presque plat (*Pl. XIII, A* et *D*) et d'autres à pans coupés, forme très commune dans les habitations modernes de Terre-Neuve et des provinces maritimes canadiennes dont elles sont inspirées. Cette

forme a sur l'ancienne l'avantage de donner beaucoup plus de place, sans qu'il soit nécessaire d'employer plus de bois pour la construction. Si ce nouveau type de toiture est plus économique, il est loin par contre d'avoir le pittoresque de l'ancien. Dans ces maisons pourvues d'un toit à pans coupés, celui-ci est percé de plusieurs fenêtres et l'ancien grenier se trouve remplacé par un étage supplémentaire.

Indépendamment de la forme, le mode de construction de l'habitation a varié et même maintenant n'est pas partout identique. Toutes les maisons de bois sont extérieurement à doubles parois, avec une couche d'air interposée afin de mieux isoler du froid. La cloison extérieure est protégée, en outre, par des bardeaux ou des lattes disposées horizontalement ce qui fait donc trois épaisseurs de bois. Ces lattes, servant au revêtement externe de la maison se nomment des *clabords*, terme dérivant du mot anglais *clapboard*. L'emploi des clabords, pour recouvrir les parois des maisons est ancien, très probablement antérieur à celui des bardeaux dont on ne se servait à l'origine que pour la toiture. Les premiers clabords étaient en planches brutes, tandis que les actuels ont une section en biseau. Une planche ordinaire, sciée obliquement suivant son épaisseur, permet donc d'en obtenir deux. Il ne semble plus exister d'anciennes maisons dont les bardeaux soient encore en planches brutes. Un autre type de revêtement fut employé jadis, dont quelques vieilles demeures, comme celle de la famille Orsini, à Miquelon, bâtie en 1816, sont encore pourvues. Il s'agit de « planches debout », juxtaposées et placées verticalement. Ce procédé ne semble pas avoir donné satisfaction car il est depuis longtemps abandonné, sauf pour certaines constructions sommaires, telles que les *salines* ou *saleries*, dans quelques cas, cabanes disposées près du rivage où l'on entrepose le poisson (*Pl. XII, C*).

On est revenu par la suite à l'emploi des clabords, mais du nouveau type, taillés en biseau, qui s'appliquent mieux sur la cloison à recouvrir et ne laissent pas de vide entre eux comme les anciens. La partie amincie de chaque clabord est tournée vers le haut et se trouve ainsi protégée par la base du clabord supérieur qui le chevauche. Les clabords sont en bois de pin, importé du Canada. Leur inconvénient est de se fendre parfois longitudinalement et de laisser alors la pluie s'infiltrer par les fissures. Ceci se produit surtout pour les clabords d'aujourd'hui, dont la qualité est loin de valoir celle des anciens, aussi l'usage en est-il devenu plus rare depuis quelques années. On se sert maintenant de plus en plus de bardeaux, en cèdre du Canada, importés tout préparés de ce pays. Ce sont de petites planchettes rectangulaires, biseautées en haut, comme les clabords et que l'on dispose de la même façon. Les centaines de milliers de caisses de whisky vides, abandonnées à Saint-Pierre après le charge-

ment de *rhum-runners*, ont permis ces dernières années à beaucoup de gens de confectionner des bardeaux très économiques, dont sont recouvertes un assez grand nombre de maisons.

On a tenté, depuis vingt ans, de substituer aux bardeaux de bois, d'autres matériaux de revêtement, mais qui paraissent loin de les valoir comme solidité. Tels sont en particulier les bardeaux métalliques, en tôle galvanisée et le « feutre », robuste toile goudronnée, également utilisés pour la toiture. Les premiers résistent mal à l'humidité et à l'air salin et le feutre, préférable somme toute, mais peu esthétique, se gondole assez facilement.

Beaucoup de maisons sont peintes extérieurement, le plus souvent en vert, en rouge foncé, en jaune. Le tour des fenêtres l'est presque toujours en blanc. Les maisons qui ne sont pas peintes, finissent par prendre à la longue une patine argentée, pas du tout déplaisante, surtout à la campagne, car en ville, la fumée a plutôt tendance à les noircir.

La ville de Saint-Pierre a été partiellement détruite à plusieurs reprises par des incendies. Un arrêté fut pris en 1867 à la suite de l'un des plus importants, ordonnant de revêtir dès lors, en ville, les maisons de briques ou de pierre, ce qui ne manqua pas de soulever de très vives protestations de la part de la population. En 1891, cependant, l'autorisation fut de nouveau accordée de construire exclusivement en bois. Il reste néanmoins encore de cette époque, dans le centre du chef-lieu, de nombreux immeubles de briques fort disgracieux. La plupart des bâtiments administratifs, édifiés alors, sont en pierres avec leur façade badigeonnée de chaux. Ils sont d'un style très lourd (*Pl. XIV, A*), et se distinguent par leur forme massive et leur toit à quatre pans de la véritable maison saint-pierraise, beaucoup plus gracieuse. Il est regrettable que l'on ne se soit pas inspiré non plus récemment de cette dernière, quand furent construits certains immeubles administratifs, la poste en particulier, dont le style vaguement jurassien choque absolument ici (*Pl. XI, B*). Quant aux villas les plus modernes, exclusivement en bois, élevées autour du chef-lieu, principalement le long de la route de Savoyard, elles sont la plupart d'une inspiration toute canadienne. Leur silhouette originale, mais assez compliquée, contraste avec la sobriété de lignes du type local.

L'intérieur des maisons est généralement confortable, mais les pièces, souvent nombreuses, sont assez petites et basses de plafond. Dans les intérieurs modestes et même dans beaucoup de maisons, la pièce la plus vaste, celle dans laquelle on accède bien souvent directement en entrant, est la cuisine, où tout le monde se tient la plupart du temps, car c'est la mieux chauffée grâce à son volumineux fourneau, ou « poële de cuisine », comme on dit habituellement, importé du Canada. Dans bien des maisons

composées uniquement d'un rez-de-chaussée, la plupart des chambres s'ouvrent directement sur la cuisine.

Les fenêtres, plutôt petites, sont, à mon avis, ce qui laisse le plus à désirer, surtout leur système de fermeture, parfaitement hermétique, grâce à des crochets qui remplacent l'espagnolette habituelle, mais qu'il est totalement impossible d'ouvrir la plupart du temps, tellement elles sont bien coincées. Il est, en effet, dans les usages du pays de fort peu aérer l'intérieur des maisons, qui est généralement surchauffé. On dort la fenêtre fermée, même en été. Ces fenêtres sont généralement à deux battants, comme en France, mais on en trouve également à guillotine, du type anglais, plus indiqué semble-t-il, si l'on désire les ouvrir, dans ce pays où le vent souffle si souvent, car elles ne risquent pas de battre et de se casser. Les maisons qui possèdent des doubles fenêtres sont très rares et l'on s'en étonne, car en hiver elles garantiraient certainement beaucoup mieux du froid.

L'usage des persiennes est tout à fait inconnu et des stores intérieurs, peu pratiques, en grosse toile verte ou blanche, comme en Amérique, les remplacent. La porte d'entrée est toujours protégée par un petit tambour à cause du vent et de la neige en hiver (*Pl. XV, C*). Il est souvent vitré et décoré de fleurs et l'on y accède habituellement par une ou deux marches. Certaines maisons se contentent d'un tambour en bois, sorte de petite guérite mobile, que l'on enlève pendant la belle saison.

Les cloisons intérieures des pièces sont couvertes de diverses façons. On se sert généralement, dans les maisons aisées, de petites lattes de pitchpin verni. Dans l'entrée, les escaliers et les couloirs, elles couvrent entièrement la paroi, mais s'arrêtent à mi-hauteur dans les chambres. Celles-ci sont alors partiellement ou même entièrement quelquefois, tapissées de papiers assez criards, ornés de larges fleurs, commandés en France et qui font l'étonnement de tous les visiteurs étrangers. Beaucoup de gens se servent également de toile cirée, facile à laver, pour tapisser les parois et le plafond de leurs pièces, quelquefois même de linoléum. Certaines maisonnettes de pêcheurs, habitées temporairement, sont simplement recouvertes intérieurement de journaux et de prospectus.

Les années faciles, qui ont coïncidé avec la période de prohibition aux États-Unis, ont permis à beaucoup de gens de reconstruire leur maison plus spacieusement qu'auparavant. Les intérieurs se sont embellis et ont beaucoup gagné en confort. On sent que l'Amérique n'est pas loin et bien des commodités du nouveau continent, qui même dans les milieux aisés de beaucoup de petites villes françaises ne sont encore que le privilège de quelques-uns, ont largement pénétré à Saint-Pierre. Très nombreuses sont les maisons qui ont maintenant une salle de bain, le chauffage cen-

tral, qui a remplacé les anciennes cheminées, l'eau courante chaude et froide, la radio. L'éclairage laisse cependant encore beaucoup à désirer et il est surprenant de voir tant de Saint-Pierrais se contenter de celui que leur distribue parcimonieusement la petite usine électrique du chef-lieu. Ils ne disposent, en effet, du courant qu'à la tombée de la nuit jusqu'à minuit seulement et sont donc obligés d'avoir, en outre, des lampes à pétrole ou à essence, qui demeurent bien souvent en veilleuse le reste de la nuit, car les Saint-Pierrais en général n'aiment guère dormir dans l'obscurité complète. Nombreux sont ceux qui, pour remédier à cet état de choses, ont installé un moteur et font leur électricité eux-mêmes. Depuis quelques années, l'emploi des moteurs aériens, mus par le vent et actionnant une dynamo, se généralise.

Seuls les meubles très ordinaires se font à Saint-Pierre, tous les autres sont importés. On les faisait venir en grande partie de France quand il existait des liaisons directes, assurées par les voiliers qui arrivaient très nombreux au début de chaque campagne de pêche. C'est maintenant au Canada que la plupart des Saint-Pierrais commandent leur mobilier. A Miquelon, par contre, où les intérieurs sont plus rustiques, chacun fait ses meubles lui-même ou avec le concours d'un voisin ; il en est de même pour la construction des maisons, car on ne trouve pas ici d'artisans spécialisés. Chaque pêcheur est en même temps un peu charpentier, menuisier, forgeron, etc...

Tous les habitants de l'archipel prennent ordinairement grand soin de leur intérieur, bien tenu, égayé de fleurs et qu'ils savent rendre agréable et confortable.

L'ALIMENTATION.

Je me suis laissé dire que la ville de Saint-Pierre, avec ses 3.400 habitants, consommait chaque année, à elle seule, à peu près autant de victuailles qu'une ville française de 10.000 habitants. Il y a sans doute là une certaine part d'exagération, mais il n'en est pas moins certain que les habitants de l'archipel ont un solide appétit. Les statistiques douanières accusent, pour les importations de denrées alimentaires, des chiffres impressionnants. Le chef-lieu compte, à lui seul, près de 80 maisons d'alimentation, soit une pour 40 habitants. Les Miquelonnais de leur côté, au nombre de 500 environ, ont à leur disposition une dizaine d'épiceries.

Le Territoire fait venir de l'extérieur la plus grande partie des denrées qu'il consomme. La France lui fournit le vin, les liqueurs et certaines catégories de conserves. Le Canada, dont dépend principalement son

ravitaillement, lui expédie de l'épicerie, de la farine, du beurre, du fromage, des légumes, du bétail et même du poisson pendant les mois d'hiver, époque à laquelle la pêche est à peu près complètement arrêtée à Saint-Pierre. Les États-Unis lui envoient des conserves de toutes sortes, de la viande, du café et des fruits de Californie.

Le ravitaillement de la colonie est bien organisé en toutes saisons, grâce aux communications fréquentes avec l'Amérique. On trouve dans les magasins du chef-lieu un choix considérable de denrées, à des prix qui sont, dans l'ensemble, sensiblement inférieurs à ceux de France.

Les ressources alimentaires du Territoire. — Sans être très abondantes les ressources propres de l'archipel sont cependant assez variées et non négligeables. Si l'on s'en donnait la peine, on pourrait certainement les augmenter très sensiblement, surtout en ce qui concerne la viande et les légumes, en développant l'agriculture et l'élevage à Miquelon et Langlade. La colonie, à laquelle la métropole accorde en ce moment une subvention annuelle de plusieurs millions pour l'aider à vivre, pourrait certainement diminuer ainsi ses importations du Canada. La question de l'agriculture et celle de l'élevage seront examinées dans un autre chapitre, mais il importe de dire, dès à présent, que la plupart des légumes de nos jardins réussissent parfaitement dans les îles et que tous les animaux domestiques de nos fermes et basses-cours y sont très bien acclimatés.

La pêche locale est un appoint important à l'alimentation, mais le nombre des espèces de poissons pêchées dans les eaux de l'archipel n'est pas très considérable. Le plus abondant et celui que l'on voit le plus souvent apparaître sur les tables est naturellement la morue, que l'on prépare des façons les plus diverses. Pendant toute l'époque de la pêche on la mange naturellement fraîche ou légèrement « saupoudrée », c'est-à-dire ayant séjourné un jour ou deux tout au plus dans le sel. Beaucoup de gens la préfèrent ainsi à celle qui vient d'être prise. Indépendamment de la morue, il y a l'ânon ou églefin, qui lui ressemble beaucoup, le capelan, extrêmement abondant pendant une courte période, entre juin et juillet. On le mange alors frais et grillé, tandis qu'il est consommé sec pendant les autres mois de l'année, au moment de la « collation », usage très répandu, qui consiste à prendre un léger repas le matin vers 10 heures ou dans le courant de l'après-midi. Il y a également le hareng, plus grand que celui de nos côtes et plus gras aussi, mais dont la chair contient un peu trop d'arêtes. Les maquereaux, rares jadis, sont assez nombreux depuis quelque temps pendant l'été et sont bien supérieurs aux nôtres par leurs qualité et dimension. L'un des meilleurs poissons de mer que l'on trouve

autour des îles est le flétan, qui atteint parfois des proportions énormes. Il n'est pas l'objet d'une pêche spéciale et les pêcheurs de morues en capturent accidentellement. Il est très abondant au large, sur les Bancs et quand arrive le printemps, des goëlettes américaines viennent souvent en vendre de certaines quantités à Saint-Pierre pour la consommation locale.

La mer fournit également d'excellents homards, des crabes, des oursins, divers coquillages tels que les vignettes, les bigorneaux et des moules dont on trouve de grandes quantités au Goulet de Langlade et dans celui de Miquelon. La pêche en rivière et dans les étangs, qui compte un très grand nombre d'amateurs, permet de se procurer des saumons, des truites délicieuses, des éperlans et des anguilles. La chasse, on l'a vu précédemment, a beaucoup de succès, aussi le gibier, de mer principalement, entre pour une bonne part dans l'alimentation de certains.

La flore locale n'est pas dépourvue de tout intérêt, du point de vue alimentaire. On trouve un peu partout en été, une assez grande diversité de fruits sauvages, que l'on désigne du terme général de « graines », très appréciés, surtout pour la préparation des confitures. « Aller aux graines, » est l'affaire des femmes et des enfants qui profitent des belles journées d'été pour en faire d'amples provisions dans les prairies et sur les mornes. La cueillette des baies se fait par seaux entiers. Les premières qui mûrissent sont les fraises et les plates-bières. Les fraises sauvages, très parfumées, abondent en certaines parties de Langlade et de Miquelon, surtout le long de la Belle Rivière, dans les prairies du Cap Vert et de la Pointe aux Alouettes et sur la Dune de Mirande, ainsi que sur les Buttereaux. On les ramasse pendant le mois de juillet. La plate-bière (*Rubus chamœmorus*) ou plein-de-bière, comme on entend aussi dire parfois, inconnue dans nos régions est très commune à la surface des tourbières. Le fruit a un peu la forme et la grosseur d'une framboise mais sa couleur est d'un jaune ambré lorsqu'il est parfaitement mûr dans le courant de juillet ; sa saveur est très particulière. On le mange frais avec de la crème ou l'on en prépare des confitures et des gelées. La mûre rouge (*Rubus arcticus L.*) accompagne la plate-bière.

Il existe deux espèces de myrtilles, le Bleuet traînard (*Vaccinium uliginosum*) qui pousse au ras du sol et le Bleuet bâtard (*V. pennsylvanicum*), dont la plante est plus élevée. L'un et l'autre, extrêmement abondants, mûrissent de la fin d'août au début d'octobre et se rencontrent en certains points en quantités vraiment extraordinaires. On les trouve, de préférence, dans les endroits secs et rocailleux, comme les pentes des mornes et les graves de Langlade. Il est étonnant que personne n'ait

encore songé à en faire la cueillette en grand, ainsi que cela se pratique à Terre-Neuve, pour les expédier aux États-Unis. Dans les fourrés poussent des framboises, des groseilles rouges (*Ribes hirtellum*, *R. prostratum*) ou *castilles*, des mûres (*Rubus recurvicaulis*). Le coco d'anis (*Chiogenes hispidula* Torr. & Gr.), semblable à un gros œuf de fourmi, se trouve sur le sol des tourbières. Cette petite graine, très parfumée, donne, macérée dans de l'alcool, la liqueur d'anis. Les autres « graines » sont les Pommes des près (*Oxycoccos palustris* Pers.) ayant l'aspect d'une minuscule pomme blanche et rouge. On la ramasse dans les terrains humides de même que la Grisette (*Vaccinium macrocarpon* Pers.), le Berry ou Graine rouge (*Vaccinium vitis-idœa*). Cette dernière est la « graine » par excellence. Ces trois dernières espèces affectionnent les sols humides et sont souvent d'une cueillette un peu difficile car elles se cachent dans les mousses, mais on les rencontre, elles aussi, en très grandes quantités. Elles arrivent à maturité au début de l'automne, dans le courant de septembre, mais peuvent être cueillies très tardivement, jusqu'en décembre même, quand il n'y a pas de neige. Elles se conservent fraîches durant tout l'hiver. Les Pommes des près, les Grisettes et les Graines rouges, assez acides, se mangent cuites, en confitures.

Il existe dans les parties boisées de Langlade, spécialement le long de la Belle Rivière et au Cap Cuquemel, des noisetiers (*Corylus rostrata*) assez productifs.

On peut récolter en été et au début de l'automne, dans les prairies et les parties boisées du groupe, une grande diversité de champignons comestibles, une trentaine d'espèces au moins, les mêmes d'ailleurs que dans nos contrées. On ne songeait pas à les utiliser jusqu'à ces dernières années, mais quelques fonctionnaires métropolitains les ont fait connaître et beaucoup d'insulaires, à Saint-Pierre surtout, se sont mis à en manger.

Puisqu'il est question ici des plantes comestibles appartenant en propre à la flore des îles, il importe de dire quelques mots aussi de certaines espèces recherchées pour leur arome ou leurs propriétés médicinales et dont on fait des boissons et des infusions. La plus répandue de toutes est le spruce dont on fait la bière de spruce, la boisson habituelle de beaucoup de gens, très saine et rafraîchissante. La bière de spruce de Saint-Pierre, très en usage à Terre-Neuve, est l'équivalent de la « bière d'épinette » des Canadiens français. On se sert, pour la préparer, du spruce ordinaire (*Picea canadensis* Michx.), soit de préférence du spruce noir (*Picea nigra* Michx.), l'un et l'autre connus à Langlade, mais que les Saint-Pierrais achètent également aux Terre-Neuviens qui en apportent constamment des paquets

de branches de la côte voisine. Cette bière, un peu piquante, pétillante, ayant une saveur résineuse prononcée, mais à laquelle on s'accoutume vite, est d'un blond pâle. On ne la trouve pas dans le commerce et chaque famille la prépare pour son usage, ce qui est du reste assez simple. On prend pour cela un fagot de branches de spruces bien vertes, que l'on fait bouillir pendant environ trois heures dans 25 litres d'eau. On filtre ensuite et l'on ajoute au liquide obtenu de 6 à 8 livres de sucre et en plus, si l'on veut, un litre de mélasse. Le tout est placé dans un baril de 60 litres, que l'on complète avec une trentaine de litres d'eau chaude. Cinq jours plus tard, la bière est mise en bouteilles, soigneusement bouchées et peut se conserver ainsi pendant plusieurs mois. Certains préparent, par le même procédé, de la « bière de genièvre », en utilisant les branches d'un petit genévrier rampant (*Juniperus horizontalis* Moensch). D'autres mélangent également cette plante au spruce.

Le Thé de Jam (*Ledum groenlandicum*), certains disent « Thé de James », est une petite plante de prairies, très odorante. On l'employait beaucoup autrefois en infusion, à la place du thé ordinaire, qui était trop coûteux. Le Thé de Jam servait aussi à préparer un sirop contre le rhume. Le Thé de Chèvre (*Kalmia angustifolia* L.), appelé encore « Faux thé » ou « Thé commun », ressemble par son aspect au précédent, mais il est considéré, à tort ou à raison comme toxique. Le Thé rouge (*Gaulthiera procumbens* L.) est d'un goût agréable et certains en font leur boisson, d'autres le mélangent au thé. On se sert aussi des petites feuilles rougeâtres de cette plante pour parfumer certaines sauces ; on obtient enfin une liqueur en les faisant macérer dans de l'alcool.

Parmi les plantes recherchées pour leurs propriétés médicinales, je citerai encore une petite fougère très commune, vulgairement nommée Pulmonaire (*Polypodium virginicum*), dont on fait un sirop contre la toux. Le mélèze ou Bois de Violon (*Larix laricina*) sert à préparer des infusions et des sirops pour soigner les rhumes. Les feuilles de *Sarracenia* ou « pipes », passent pour être un bon remède contre les rhumatismes. La Savoyarde enfin, ou Herbe jaune (*Coptis trifolia* L.), possède une racine extrêmement amère. En décoction ou mélangée à du vin, elle stimule l'appétit et passe pour être très fortifiante.

Le parti que l'on tirait anciennement de la flore du pays était beaucoup plus considérable que de nos jours et l'usage de certaines plantes s'est à peu près perdu. Rares sont ceux qui utilisent encore la « Patte d'oie »(*Nabalus trifoliatus*) dont on peut faire au printemps une salade très tendre mais un peu amère. Le Persil sauvage (*Ligusticum scoticum*) commun au bord de la mer et particulièrement abondant à l'Ile aux Pigeons, peut également se manger en salade. L'emploi du Piment sauvage (*Cakile*

edentula) s'est également perdu. On mangeait les fruits de cette plante, conservés dans du vinaigre, en guise de cornichons. Une grande et belle fougère (*Osmunda cinnamomea*) fournit encore la « noix sauvage », renflement se trouvant au pied de la plante et qui correspond aux futures feuilles. Les pissenlits poussent spontanément un peu partout et fournissent d'excellentes salades dès la fin d'avril. C'est sur les Buttereaux de Langlade qu'on en trouve les plus grandes quantités.

Plats locaux. — Les Saint-Pierrais comme les Miquelonnais, font de l'excellente cuisine, tout à fait semblable à la cuisine française. Un très petit nombre de plats seulement diffèrent des nôtres et ont généralement une origine terre-neuvienne comme les *daubales* (*dought-balls*), boules de pâte bouillies, faites avec de la farine, de l'eau, des œufs et du sel ; elles se mangent avec de la viande ou du gibier. Les *berdouilles* ou *beurdouilles* sont une spécialité de Miquelon assez voisine des daubales. Il s'agit de boules de pâte, cuites à l'eau, que l'on sert avec de la mélasse ou du rhum.

Dans la plupart des familles de pêcheurs, à Miquelon surtout, où l'on consomme moins de viande qu'à Saint-Pierre, la morue est naturellement à la base de l'alimentation. On l'accommode de toutes les façons. Hachée avec des oignons et frite, on en fait des « boulettes ». La *nove*, membrane qui entoure l'épine dorsale donne, paraît-il, une excellente soupe. La *fraise* est une glande de la morue qui se mange frite. Les langues, salées, sont très recherchées mais les parties les plus appréciées du poisson sont les joues.

LE PARLER SAINT-PIERRAIS.

Celui qui vient de France ne peut manquer d'être surpris, en entendant converser les Saint-Pierrais et les Miquelonnais, de la façon correcte dont ils parlent dans l'ensemble le français. Ces insulaires ont su, en effet, conserver fidèlement la langue de leurs ancêtres et éviter qu'elle ne s'émaille d'un trop grand nombre de termes et d'expressions archaïques et ne devienne un dialecte comme cela s'est produit pour le langage populaire franco-canadien. Ils ont également résisté victorieusement à l'influence de l'anglais, parlé cependant dans tous les territoires environnants, avec lesquels ils ont des contacts constants et n'ont accueilli qu'un nombre infime d'anglicismes. Saint-Pierrais et Miquelonnais parlent donc en général un assez bon français, même les simples pêcheurs et leur léger accent, pas déplaisant du tout, est beaucoup moins prononcé que

celui de bien des provinces ; l'accent est toutefois un peu plus marqué à Miquelon qu'à Saint-Pierre et surtout plus chantant.

Si proche qu'elle soit de la langue parlée dans la métropole, celle en usage dans l'archipel offre cependant quelques particularités intéressantes à relever. Elle comporte avant tout une assez forte proportion de vocables marins, passés dans le langage courant et lui donnant un certain pittoresque. Ce fait n'est nullement surprenant chez une population dont l'activité a toujours été orientée vers la mer et se retrouve d'ailleurs d'une façon tout aussi marquée le long des côtes de France, en particulier en Normandie et en Bretagne, d'où sont issues, du reste, de nombreuses familles saint-pierraises. On entend ainsi souvent dire « embarquer en voiture » au lieu de « monter en voiture », « mouiller » pour « s'arrêter », « amarrer » au lieu d' « attacher », « larguer » à la place de « laisser partir », d'où l'expression pittoresque, que j'ai entendue à Miquelon, de « larguer la vache dans le champ ».

J'ai relevé également les phrases suivantes qui ne manquent pas de saveur : « passer sous le vent d'un cheval » au lieu de « passer derrière un cheval » ; « arrimer des bosses de sucre » à la place de « ranger des morceaux de sucre » ; « être à la cape » pour « être souffrant ». Dans la conversation courante on se sert constamment des points cardinaux. Au lieu de dire « à droite » ou « à gauche », on dit par exemple « au Nord », « à l'Est », etc... Demandez à quelqu'un où il va, il vous répondra : « Je vais dans le Noroît. »

Indépendamment des termes marins qui ont pris pied dans le parler de ces îles, il y a également tous ceux, plus spéciaux, mentionnés dans un autre chapitre, qui se rapportent à la pêche et à l'industrie morutière.

Parmi les mots usités, dont la signification échappe au nouvel arrivant, un certain nombre étaient employés en France jadis mais sont tombés depuis longtemps en désuétude, tandis qu'ils persistent ici. Tel est le cas de *plain*, désignant les parties unies et plates du littoral et qui, par extension, est devenu synonyme de rivage. *Barachois*, encore également en usage aux Antilles et à la Réunion, est un vocable vieilli indiquant un abri situé au fond d'une rade ou un petit port naturel. On le rencontre souvent dans la toponymie de l'archipel. L'expression *partir en degras*, était, en vieux français, synonyme de *partir en bombance* ; on s'en sert couramment pour dire que l'on va faire une partie de campagne dans un endroit où l'on n'a pas l'habitude d'aller, d'une façon improvisée. Certains disent « partir en dégras », d'autres « faire un degras de quelques jours ».

Le verbe espérer s'emploie encore assez communément dans le sens d' « attendre » (par exemple : espère-moi, espère un peu). Sailler, dans le

sens de hisser à terre (sailler un doris) vient certainement aussi du vieux français. Il en est probablement de même aussi de l'adjectif *clavé*, voulant dire bloqué par les glaces (par exemple : le port de Saint-Pierre est clavé). On retrouve ici comme dans certaines provinces françaises l'expression « à matin » pour ce matin : « il a venté bonne prise à matin » diront les pêcheurs. « J'ai mal aux mains » se dit encore parfois « j'ai mal ès mains », surtout à l'Ile aux Marins, mais tend à disparaître.

Certains mots sont employés dans l'archipel avec une acception différente de celle qu'ils ont dans la métropole. Ainsi le terme de montagne s'applique ordinairement aux terrains incultes, sans que la notion d'élévation intervienne; on dira d'un espace en friche qu'il est demeuré « en montagne ». « Brousse » n'a pas non plus la signification que nous lui connaissons et désigne ici un sapin très commun et généralement rabougri. Au lieu de dire un tas ou une meule de foin, on dit à Saint-Pierre une « pile ». Un mât est une « gaule » (Ex. : une gaule de pavillon).

Un certain nombre de substantifs masculins sont employés au féminin : on dit *une* étang (« la grande étang »), *une* arbre, *une* bol, *une* crabe, *une* moustique. L'inverse se produit également; céruse est considéré comme étant du masculin, houle également (« un long gros houle »).

Quelques mots semblent particuliers à Saint-Pierre et Miquelon : *poudrin*, par exemple, désignant une neige impalpable, comme en amènent certains vents secs et froids, lors des grosses tourmentes d'hiver. Les Canadiens-français emploient au contraire le terme de *poudrerie*. Le *crémi* est une forme particulière de glace, sans cohésion, se formant au bord de la mer lorsque celle-ci commence à geler. On appelle *dégelis* un dégel tout à fait local, tel qu'on en observe parfois sans raison apparente à la surface des étangs, aux plus fort de l'hiver. *Anordie* et *assuétie* sont également des termes locaux s'appliquant respectivement à des vents du Nord et du Sud-Est. Le mot frimas s'emploie généralement dans le sens d'embrun.

A Saint-Pierre, une *couline* est une petite ruelle. Ce même mot s'emploie également dans le reste de l'archipel pour désigner une légère dépression du sol. Une *choquette* (parfois aussi *chouquette*) est une boîte de conserve vide. Un *platier* correspond à une surface plate, le fond d'une vallée par exemple. Pour désigner un habitant de Terre-Neuve, on se sert parfois du terme de *Niouf*, diminutif de New-Foundland. Le mot *carre*, signifiant le coin d'une rue, semble être originaire de Granville. Tourner le coin d'une rue se dit couramment à Saint-Pierre : « virer à la carre. »

Le verbe *dépoucher* équivaut à l'expression « fausser compagnie ». Un enfant, pour en avertir un autre qu'il va se faire gronder, lui dira « veille donc ». Un fourneau potager se dit toujours un « poële de cuisine ». *Tiaude*, *berdouille*, que l'on écrit également *beurdouille*, *daubale*, sont des mots

locaux désignant des plats du pays. *Tiaude* cependant, dérivé de l'anglais *stew* (ragoût) se retrouve au Canada. *Daubale* est également une déformation du mot anglais *dough-ball*. Parmi les expressions typiquement saint-pierraises, il convient de citer encore la locution « tout de suite », qui revient à chaque instant dans la conversation, mais dont l'acception est légèrement différente de la nôtre. Tout de suite est synonyme ici de « en ce moment ». On dira par exemple « je vais bien tout de suite », « il neige tout de suite ». « C'est pas gênant » s'emploie de même continuellement et signifie : c'est entendu, cela ne fait rien. « Il est payé pour » est une expression qui s'entend très souvent aussi, de même que « il y a apparence de... » voulant dire « il va y avoir » (il y a apparence de capelans ; il y a apparence de vent de Suroît).

Les mots anglais ayant passé dans le langage de l'archipel sont relativement rares. *Wary* et *doris* viennent d'Amérique et s'appliquent aux deux types d'embarcation en usage à Saint-Pierrre et Miquelon. En règle générale, la plupart des termes d'automobile sont demeurés anglais. Ainsi, l'essence se dit *gazoline*, camion : *truck*, démarreur : *starter*, etc. Pour dire un tisonnier, on emploie souvent le mot *poker*. Une calle de halage est un *slip*. Les planches allongées, disposées horizontalement, dont sont revêtues dans certains cas les côtés des maisons, s'appellent des *clabords* (de l'anglais *clapboard*). Le chauffage central se dit toujours la fournaise (de *furnace*). On se sert également du mot anglais *spruce* pour désigner le sapin dont les branches sont employées pour la préparation d'une boisson rafraîchissante (bière de spruce). L'adjectif anglais *smart* est très employé, dans le sens d'élégant, en bonne forme.

La diphtongue « oi » se prononce dans plusieurs cas *ouè* dans la dernière syllabe sonore des mots (voir se dit *vouèr*). La voyelle *a* peut se changer en *è* dans certains mots, comme dans homard. Le *è* se prononce également très souvent *é*. Devant le mot ouest, il est de règle de ne pas élider la voyelle de l'article. On dit donc : la Pointe du Ouest, le Ouest, etc...

Il est d'un usage très fréquent de remplacer la préposition de par la préposition à ; on dit par exemple le Nid à l'Aigle au lieu du Nid de l'Aigle ; l'Ile aux Marins au lieu de l'Ile des Marins, l'Anse à Ravenel et non pas l'Anse de Ravenel, etc...

IV. — L'utilisation du pays.

LA PÊCHE LOCALE ET L'INDUSTRIE MORUTIÈRE.

L'armement métropolitain, qui entretint dans le temps tout une flotille de goëlettes à Saint-Pierre pour la pêche sur les Bancs, s'est désintéres-

sée de ce point d'appui, à partir du moment où les voiliers ont été remplacés pour la plupart par des chalutiers. La pêche locale, qui, lors des très bonnes campagnes, peut à la rigueur permettre à la colonie de vivre, traverse en ce moment des temps difficiles.

La pêche à la morue, telle que la pratiquent, chacun à leur façon, les voiliers et les chalutiers sur les Bancs de Terre-Neuve, à souvent été décrite, mais celle, bien différente, à laquelle se consacre une importante partie de la population de Saint-Pierre et Miquelon, est certainement moins connue. On l'appelle ici la petite pêche ou encore la pêche locale, pour la distinguer de la grande pêche, celle des Bancs.

La configuration de l'archipel, privé de baies fermées et d'abris sûrs par tous les temps, a déterminé les pêcheurs à adopter un type d'embarcation assez particulier, à fond plat, susceptible d'être facilement hissée ou *saillée* à terre, pour y être mise en sécurité. On se sert dans ce but, de même que pour mettre les embarcations à la mer, de plusieurs rondins appelés « lisses » et « rouleaux », permettant de les faire glisser. Des cabestans sont installés le long du rivage et facilitent l'opération. Dans les anses de pêche chacun a le sien, en face de sa salerie, petite cabane où sont rangés tous les accessoires de pêche et la morue avant d'être séchée.

Les points du rivage permettant de *sailler* facilement une embarcation, comme le sont par beau temps une foule de criques et d'anses bordées de galets, se nomment des *échouages*, tandis que les *échoueries* sont les endroits où, la côte étant rocheuse, il a été nécessaire de l'aménager quelque peu afin de pouvoir accoster ; c'est le cas, en particulier, de l'Anse à l'Alumette (*Pl. XI, C*), au pied de la Tête de Galantry, où le rivage est escarpé et oblige chaque pêcheur à installer une sorte de glissière devant sa cabane pour mettre son doris à la mer et le hisser à terre. Dans les deux cas, la manœuvre peut être assez délicate s'il y a du ressac, aussi les marins attendent-ils pour échouer, dans ce cas, l'instant de calme relatif qui survient toujours après une série de trois grosses lames et qu'ils appellent l'*embellie*.

Le type des embarcations de pêche en usage est d'origine américaine. On les faisait jadis venir des États-Unis, mais on les construit maintenant tout aussi bien sur place. Elles ne sont du reste pas toutes exactement semblables et l'on distingue deux modèles : le doris et le wary, ce dernier un peu plus stable car il est plus large de fond ou de *sole* ; son arrière ou « écusson », au lieu d'être étroit et terminé en pointe à la base, comme dans le doris est également plus large et de forme trapézoïdale. (*Pl. XI, B*), A part ces différences minimes, doris et warys sont pareils et il est bien difficile à un profane de les distinguer l'un de l'autre. Ce sont des embarcations non pontées, de 6 à 7 m. de long, légères, mais

qui tiennent cependant remarquablement la mer, à condition d'être bien manœuvrées. Deux hommes les montent seulement : le « patron », qui en est le propriétaire, et le « matelot », son aide ou son associé.

Les warys étaient beaucoup plus employés autrefois, quand la pêche se faisait à l'aviron et le cas échéant à la voile, par vent favorable, c'est-à-dire de l'arrière, car on ne peut louvoyer avec des embarcations de ce genre. A cette époque, les pêcheurs ne pouvaient, dans bien des cas, songer à rentrer chaque soir chez eux, aussi beaucoup d'entre eux allaient-ils s'installer pendant la durée de la campagne dans des anses propices, où ils disposaient d'une cabane pour se loger et d'une salerie. De nombreux Saint-Pierrais choisissaient alors les anses de Langlade et celles du Sud de Miquelon. Les Miquelonnais avaient, eux aussi, des points d'appui hors du bourg, principalement dans l'Ouest, à l'Anse aux Warys, à la Grande Anse du Ouest, fréquentées à l'époque par une vingtaine d'embarcations et aussi la région de Pousse-Trou et de la Pointe au Cheval, où d'anciennes cabanes sont encore visibles.

L'emploi du moteur, datant d'une trentaine d'années, a modifié cet état de chose, en permettant aux pêcheurs de rentrer désormais chaque jour chez eux. Au début cependant, cette innovation s'est heurtée à la méfiance d'un grand nombre d'entre eux qui hésitaient à l'adopter, de peur d'effrayer le poisson. Peu à peu, tout le monde a fini par employer le moteur dont les avantages sont évidents. On a tenté d'en faire venir de France, mais il a fallu y renoncer devant leur prix trop élevé et l'on a eu recours, une fois de plus, à l'Amérique, qui en fournit de très robustes, donnant toute satisfaction. Les moteurs actuellement en usage sur les doris ont une puissance de 3 ou 4 chevaux. La sole de l'embarcation étant plate, il a été nécessaire d'adopter un dispositif ingénieux pour remonter l'hélice avant d'échouer ; celle-ci est donc placée dans une trappe à l'arrière du doris et se lève ou s'abaisse à volonté.

La petite pêche, pratiquée à Saint-Pierre et Miquelon, ne commence qu'à une époque assez tardive, guère avant le début de mai, quand les gros coups de vent ne sont plus à craindre. A ce moment, les morutiers des Bancs sont déjà au travail depuis longtemps. Quelques semaines avant le début de la campagne, les petits villages bordant les anses de pêche de l'île Saint-Pierre (*Pl. XIV, B*), la plupart inhabités en hiver, commencent à s'animer. Les maisons sont remises en état, les saleries soigneusement nettoyées afin d'éviter le *rouge*, champignon microscopique qui se développe sur la morue au contact du sel souillé. Les doris sont repeints ; chacun fait sa provision d'essence et de sel. La même activité règne a l'Ile aux Marins et à Miquelon.

La pêche locale se fait à la ligne et la grande préoccupation des

pêcheurs est le problème de la *boëtte*, appât dont on se sert pour prendre la morue et qui varie suivant les différentes phases de la campagne. Le succès de la pêche dépend presque exclusivement de l'abondance de la boëtte.

Les doris s'en vont généralement au petit jour, un peu avant même, s'ils ont à se rendre loin, bien qu'ils ne s'écartent guère à plus de 6 ou 7 milles de terre. Ils partent souvent en groupes et reviennent de même, de sorte que s'il arrive une avarie de moteur à l'un d'entre eux, il peut toujours se faire remorquer. En cas de mauvais temps, survenant brusquement pendant la journée, les doris ne sont jamais suffisamment éloignés pour qu'ils ne puissent regagner rapidement leur point de départ et dans l'ensemble, les accidents sont extrêmement rares.

Les pêcheurs de Saint-Pierre et de l'Ile aux Marins vont un peu dans toutes les directions, de préférence au Sud et à l'Est ; certains gagnent les parages de l'Ile Verte, d'autres pêchent en Baie. Les Miquelonnais sont moins favorisés, surtout depuis une dizaine d'années ; ils sont obligés de faire une route beaucoup plus longue pour atteindre des fonds poissonneux. La côte orientale de Miquelon, où l'on prenait passablement de morues jadis, s'est beaucoup appauvrie depuis un certain temps et il leur faut aller maintenant du côté des Veaux Marins et même au large de la Pointe au Cheval, ce qui leur demande plusieurs heures de mer avant d'atteindre les lieux de pêche. De ce côté-ci de Miquelon, c'est la pleine mer, souvent agitée et il y règne un courant très fort qui gêne considérablement les doris en train de pêcher. Ils risquent également d'avoir du mal à regagner le Bourg si le vent se lève de l'Est, car le Cap Miquelon devient alors très difficile à doubler. Pour remédier à cet état de chose l'Administration a eu l'heureuse idée, il n'y a pas longtemps, de construire quelques baraques de pêche dans certaines anses de l'Ouest, non loin du Cap Blanc et d'aménager là des échoueries. Une bonne route, de moins de deux kilomètres, les relie au bourg. Les Miquelonnais ont donc la ressource, si le mauvais temps les surprend et les empêche de rentrer chez eux, de pouvoir mettre leurs embarcations en lieu sûr et débarquer leur pêche. Il est cependant très rare qu'ils se servent des échoueries et des abris qui leur ont été construits préférant, si le temps n'est pas certain, demeurer chez eux et perdre une journée. Il est très probable que les Miquelonnais, dans la nécessité d'aller maintenant pêcher surtout à l'Ouest, s'ils se décidaient à s'établir, comme par le passé, pendant l'été le long de cette côte, où les échouages ne manquent pas, prendraient plus de morues, économiseraient du temps et de l'essence et courraient moins de disques. Il n'y tiennent pas et préfèrent, à tout prendre, leurs confortables maisons de Miquelon, sachant que les ressources de leurs

jardins, les quelques bestiaux dont ils disposent et les secours de l'Administration les dédommageront de leur mauvaise campagne.

Pendant les très bonnes années, il arrive aux pêcheurs de remplir leur doris en quelques heures. S'ils ne sont pas trop éloignés de leur base, ils rentrent débarquer leur poisson et reprennent aussitôt la mer. Ceci est cependant assez exceptionnel, surtout depuis un certain temps. En règle générale, les doris ne font qu'une sortie par jour. Les tempêtes sont rares en été, mais il arrive assez fréquemment que l'état de la mer ne leur permette néanmoins pas de sortir utilement, surtout au début et en fin de campagne, de sorte qu'ils sont loin de pêcher tous les jours de la semaine. Le dimanche, même si le temps est superbe, la plupart restent chez eux. Les jours de pêche, partis de très bonne heure le matin, ils rentrent dans le courant de l'après-midi, assez tôt pour préparer leurs morues et se procurer la boëtte du lendemain.

Ce n'est pas, du moins en ce qui concerne Saint-Pierre et l'Ile aux Marins, la disparition des morues, qui demeurent toute l'année dans les parages, mais le mauvais temps de plus en plus fréquent, le froid et la brièveté des journées qui mettent fin à la pêche. Celle-ci ne se termine donc pas à une date bien précise. A Miquelon, où la campagne est notablement plus courte, la pêche s'achève vers la fin de septembre et à Saint-Pierre près de deux mois plus tard. On voit même des années où des pêcheurs, en petit nombre, sortent encore dans le courant de décembre.

La morue, avant d'être livrée au commerce, subit une longue suite de manipulations. On se sert, pour désigner chacune de celles-ci, comme d'ailleurs tout ce qui a trait à la morue, de termes très particuliers, les mêmes, à peu de choses près, que sur les Bancs de Terre-Neuve.

La « morue ronde » est le poisson tel qu'il vient d'être pris. Le contenu du doris, qui représente la pêche de la journée forme une *dorissée*. Aussitôt celle-ci débarquée, les opérations commencent. Elles se font sur le plain, devant les saleries. L' « étal » est la petite table sur laquelle la morue est ouverte et vidée. On débute par le « piquage », qui consiste à éventrer la morue ; c'est ensuite le « décollage », qui a pour but de lui enlever la tête. Le « tranchage » l'aplatit et lui donne sa forme définitive, qui n'a plus qu'un lointain rapport avec celle qu'elle avait originellement, une fois retirée l'épine dorsale ou « raquette » ; on a soin, cependant, d'en laisser une petite partie, celle attenant à la queue, afin que le poisson conserve une certaine rigidité, ce qui facilite grandement les manipulations ultérieures. On procède ensuite au « lavage », dans un baquet d'eau de mer, afin de bien enlever tout le sang. Les morues sont alors rentrées dans les saleries, salées et empilées. La quantité de sel utilisé varie suivant la qualité que

l'on désire obtenir. Plus le poisson est salé mieux il se conserve, mais il est également moins apprécié. Certains pays achetant de la morue à Saint-Pierre et Miquelon, l'exigent modérément salée. « Saupoudrer » la morue, équivaut à la saler légèrement, comme le font les pêcheurs pour celle qu'ils conservent à leur intention et qui n'est pas destinée à aller dans un pays chaud.

Les déchets ou *issues* de morues sont en partie utilisés. Les foies, en particulier, sont recueillis et conservés dans des récipients en fer où ils pourrissent en libérant leur huile. Celle qui s'écoule au début est la plus recherchée, en raison de ses propriétés médicinales. Certains habitants la consomment brute, telle qu'elle sort des fûts où elle se forme, comme fortifiant. Clarifiée, elle constitue l'huile de foie de morue du commerce. Il existe en outre, à Saint-Pierre comme à Miquelon quelques petites usines où les foies sont traités par la vapeur. La production s'en va surtout en Amérique, où l'huile de seconde qualité est employée en tannerie. On prend également soin de retirer, quand on a le temps, les joues, la langue, le cœur, la nove de la morue, qui sont, de l'avis de beaucoup de pêcheurs, les parties les plus délicates du poisson. Les autres déchets sont soit rejetés à la mer, soit utilisés quelquefois comme engrais dans les jardins ou plus simplement abandonnés sur la grève où ils constituent la nourriture habituelle des innombrables chiens du pays.

La « morue verte » ou « au vert » est la désignation du poisson tranché, vidé et salé, tel qu'il est disposé dans les saleries, en attendant le moment d'être séché. C'est « au vert » que beaucoup de pêcheurs vendent habituellement leurs morues aux acheteurs locaux qui se chargent du séchage et de l'exportation. Le produit de la pêche ne s'évalue pas au nombre de morues, leur taille étant extrêmement variable, mais au poids. L'unité employée est le quintal, mais celui-ci n'a pas la même valeur suivant l'état du poisson. Le quintal de morue verte pèse 55 kilos, celui de morue sèche seulement 50. Il faut en moyenne 4 quintaux (220 kilos) de morue ronde ou fraîche ou 3 quintaux (165 kilos) « au vert » pour obtenir un quintal « au sec » (50 kilos).

Le degré de séchage que subit ordinairement la morue préparée ici se nomme le *sec Antilles*. Il a pour but de lui faire perdre une très forte quantité d'eau et permet de l'expédier ensuite sous tous les climats. En fait, les principaux clients du Territoire sont les Antilles françaises, Saint-Domingue, Puerto-Rico et le Brésil.

Avant de procéder au séchage de la morue, conservée souvent pendant plusieurs semaines dans les saleries, celle-ci doit être lavée une deuxième fois afin d'être débarrassée de son excès de sel (*Pl. XV, B*). Le séchage demande environ quatre ou cinq « soleils » ; c'est ainsi que l'on désigne

les belles journées au cours desquelles on peut déposer les morues vertes sur les graves (*Pl. XII, C*). Les graves demandent à être entretenues afin d'empêcher le gazon de pousser entre les pierres.

Le premier jour de séchage est le plus délicat. Il est préférable alors, que le soleil ne soit pas trop fort et qu'il y ait un peu de brise, car la morue, très humide, risquerait d'être brûlée ou de s'échauffer au contact des galets. Il importe du reste de la retourner très fréquemment. Les diverses manipulations nécessitées par le séchage sont généralement accomplies par des femmes. Pour apporter le poisson sur les graves, on se sert de *boyards*. Ce sont des caisses, munies de quatre brancards afin de pouvoir être portées chacune par deux personnes. Leurs dimensions sont calculées de telle sorte que leur contenu, la *boyardée*, soit l'équivalent d'un quintal « au vert ».

Avant le soir, les morues sont ramassées, mises en tas sur les graves et recouvertes d'une bâche. Elles forment alors des « piles », qui demeureront ainsi pendant plusieurs jours. Il est en effet préférable que le séchage ne s'effectue pas trop rapidement. De cette manière, la chair de la morue a le temps de « travailler » et de « suer », c'est-à-dire d'éliminer une partie de l'eau qu'elle contient. Après quoi, on l'expose de nouveau au soleil, jusqu'à ce qu'elle soit sèche à point. La chair doit avoir alors une teinte blonde. Les plus belles parties sont les « filets » qui s'étendent de part et d'autre de l'emplacement de la colonne vertébrale. Le « collet » correspond au cou et les « oreilles » sont les flancs extérieurs, ce qui était à l'origine le ventre.

Le séchage du poisson ne se fait pas toujours ni entièrement en plein air. On préfère même se servir de séchoirs spécialement aménagés pour cet usage et fonctionnant avec de l'air chaud. La colonie en possède deux pour l'instant, que l'Administration loue aux particuliers. L'un d'eux a été aménagé dans le vaste entrepôt frigorifique inutilisé du Cap à l'Aigle et l'autre fonctionne à Miquelon depuis trois ans.

Une fois la morue séchée, elle est mise, suivant sa destination, en caisses ou en barils, d'une contenance variable. La plupart des expéditions sont faites en barils de bois assez grossiers ou *boucauts* que l'on importe vides du Canada ou de Terre-Neuve, mais qui sont aussi souvent confectionnés sur place à l'aide de douvelles commandées dans ce dernier pays. Saint-Pierre, au lieu d'un seul actuellement, comptait autrefois sept ou huit ateliers de tonnellerie, à l'époque où la pêche locale produisait à elle seule 50.000 quintaux par an et où l'on y séchait également de grosses quantités de poisson pris sur les Bancs et apportés par les goëlettes métropolitaines.

Pendant la durée de la campagne, quand les pêcheurs sont de retour

dans l'après-midi, leur travail n'est pas terminé. Il leur faut aller se procurer la boëtte pour le lendemain. La morue est d'une grande voracité, mais elle est également fort capricieuse et il faut changer à diverses reprises d'appât. Pour débuter, on se sert habituellement de harengs, qui arrivent en bancs très nombreux vers le mois d'avril. C'est un curieux spectacle que d'assister à leur pêche, lorsqu'on relève les filets pleins à déborder. Le hareng de Terre-Neuve d'un superbe bleu-argenté au moment où on le sort de l'eau, mais qui ternit vite ensuite, est beaucoup plus gros que celui des côtes d'Europe. Les harengs qui ne sont pas immédiatement utilisés comme boëtte, sont conservés dans le sel ou la glace pour les jours suivants.

Le capelan (*Mallotus villosus*) est certainement la meilleure de toutes les boëttes, mais on n'en dispose que pendant une courte période de quelques semaines. Ces poissons, à peu près de la taille d'une sardine, forment des bancs extrêmement serrés qui approchent des côtes, quand les femelles roguent, en juin et juillet. Pourchassés par la morue, les capelans viennent s'échouer en très grand nombre le long du rivage. On dit qu'il y a *apparence* de capelans quand les premiers d'entre eux sont signalés. On les capture habituellement sur la côte de Terre-Neuve, un peu avant qu'il n'aient fait leur apparition dans les eaux de l'archipel. La législation terre-neuvienne a interdit par le *Bait-Bill* (Bill de la boëtte) de 1888, la vente de la boëtte à tous les pêcheurs étrangers. En fait, cette interdiction ne s'applique guère qu'aux Français, car elle ne s'étend pas aux Américains en vertu d'un accord spécial entre le Gouvernement de Saint-John's et celui de Washington. On sait le tort que cette mesure causa, à l'époque, aux navires banquiers qui y remédièrent par la suite en se procurant sur place des *Bulots*. Pendant les années normales, elle affecte peu les pêcheurs saint-pierrais et miquelonnais, car le capelan est abondant chez eux. Quand le contraire se produit, comme cela vient d'avoir lieu lors de la plupart de ces dernières années, il arrive toujours, malgré le *Bait-Bill* et la surveillance exercée par les *cutters* de la douane, un certain nombre de chargements de capelans que les habitants de la presqu'île de Burin, vivant dans un état misérable, sont trop heureux de venir vendre à leurs voisins.

On dit que « le capelan a tapé » lorsqu'il est signalé pour la première fois de la saison en un point ou un autre du littoral. La nouvelle se répand aussitôt dans tout le pays. Tout le monde est très excité et la joie la plus vive règne immédiatement.

Les capelans sont parfois si nombreux et s'approchent tellement de terre, que les lames les entraînent jusqu'au rivage où tout le monde accourt pour les recueillir dans des seaux et des paniers. Parfois déferlent

sur la grève, des vagues qui contiennent plus de poissons que d'eau ! Ordinairement, on met les doris à l'eau et on prend le capelan tout près de la côte à l'aide de filets tels que la senne ou la salebarde. On dit que « le capelan donne bien », lorsqu'il est particulièrement abondant. Un seul coup de filet le soir, en revenant de la pêche, suffit à assurer largement la boëtte du lendemain.

A Miquelon, contrairement à Saint-Pierre où la morue abonde en temps normal toute l'année, la pêche n'est véritablement fructueuse que pendant le court moment du capelan. On ne se préoccupe alors pas de la fatigue, car il importe à chacun de profiter de ces quelques semaines pour « sauver sa pêche » ; auparavant, comme ensuite, celle-ci est d'un rendement beaucoup plus aléatoire.

A Saint-Pierre le frigorifique permet de conserver le capelan congelé pendant un certain temps, mais il arrive un moment où cette boëtte n'a plus de succès auprès de la morue. Il faut alors chercher autre chose. Le troisième grand appât de la saison est « l'encornet », petit céphalopode commun dans les parages de Terre-Neuve, lequel fait son apparition vers la fin de juillet et dure jusque dans le courant de l'automne. L'encornet est rare autour de Miquelon, mais très abondant, en général, près de Saint-Pierre. C'est en fin de journée, quand ils ont débarqué leur pêche, que les marins vont le prendre. Les doris se rassemblent alors tous en certains points propices, près du Cap Noir, du Cap Rouge ou du Cap à l'Aigle et prennent l'encornet à la *turlute*, petit engin de plomb peint en rouge et muni d'une couronne de crochets pointus. Comme le capelan l'encornet est beaucoup plus rare, depuis quelques années. La campagne de pêche écoulée (1937) marque cependant un progrès sur les précédentes car cette boëtte a été un peu plus abondante. Les jours que l'on en prend de grandes quantités, on a soin de la conserver dans la glace.

Une boëtte, dont les pêcheurs se servent occasionnellement est le lanson, que l'on prend à la senne, surtout à Miquelon, en mer ou dans le Grand Étang. A défaut des appâts qui viennent d'être décrits, on utilise les coques (*Mya arenaria* L.), gros mollusques vivant enfouis dans le sable des étangs salés. On se les procure en bêchant à marée basse les rives du Grand Étang de Miquelon et celles du Grand Barachois. Les marins saint-pierrais sont obligés d'interrompre leur pêche pendant quelques jours lorsqu'ils vont faire leur provision de coques. Ils campaient auparavant dans de petites cabanes ou se construisaient des abris sommaires ou *tauds*. Depuis quatre ans l'Administration leur a fait établir, non loin du Goulet de Langlade, sur la rive sud du Grand Barachois, une maison munie de couchettes. Beaucoup de pêcheurs, en même temps qu'ils font

leur récolte de coques, ramassent également des moules qui peuvent être aussi employées comme boëtte.

Lors des bonnes campagnes, la pêche locale procure à ceux qui s'y livrent un bénéfice suffisant pour vivre convenablement. Ils gagnent, en six mois de travail, de quoi subvenir à leur entretien et à celui de leur famille pendant tout le reste de l'année.

Quand la pêche est bonne sur les Bancs, il ne s'ensuit pas nécessairement qu'elle le soit aussi autour des îles et réciproquement. Les mauvaises campagnes de cette dernière décade sont dues, en grande partie, au fait que le poisson doit se tenir assez à l'écart des côtes, à une distance trop considérable pour de légères embarcations, telles que les doris en usage dans l'archipel, qui ne s'éloignent pour ainsi dire jamais à plus de 10 milles de terre.

Le fort tremblement de terre qui, en 1929, a rompu plusieurs des câbles transatlantiques aboutissant à Saint-Pierre, a dû modifier la configuration du fond de l'océan entre l'Amérique et Terre-Neuve. Il a été ressenti dans le groupe et a même provoqué un sérieux raz-de-marée à l'Ile aux Marins. Les gens du pays l'accusent d'avoir bouleversé leurs fonds de pêche et le rendent responsable des mauvaises campagnes qu'ils ont faites depuis lors. En fait, il y a eu de tout temps, depuis que l'on pratique la pêche côtière, des séries de campagnes peu brillantes et il semble logique de les attribuer plutôt à des variations périodiques dans la température et la salinité de la mer autour de l'archipel, résultant de modifications dans la direction ou la largeur des courants. Les eaux arctiques, qui sont l'habitat normal de la morue, celles où elle trouve sa nourriture favorite, ont une température de 3° à 5° et une salinité de 33 à 33,5. Autour de Saint-Pierre et Miquelon, ces conditions sont généralement réalisées, en été, par des fonds d'une trentaine de mètres. Il suffit donc que le courant se déplace tant soit peu pour que la morue et les boëttes qu'elle recherche successivement, se trouvent écartées des îles. M. R. Rallier du Baty, qui a poursuivi de minutieuses recherches océanographiques autour du Territoire et étudié la pêche locale, à Miquelon en particulier (75, 76), estime qu'elle est moins abondante autour de cette dernière île que le long de Saint-Pierre, en raison du peu d'eau arctique que l'on y rencontre en été. La salinité de l'océan, qui varie d'une année à l'autre, est faible en général entre Miquelon et Terre-Neuve, du fait des nombreuses rivières de la grande île qui ont leur embouchure le long de la côte méridionale. D'autre part, autour de Miquelon et vers l'Ouest principalement, le faible rayon d'action des doris ne couvre pas, sauf exceptions, les fonds favorables, situés beaucoup plus au large et la morue ne s'approche de terre, qu'attirée par une boëtte très abondante, comme le capelan.

Il y a donc eu de tout temps des périodes pendant lesquelles la pêche locale a été mauvaise. Les années qui viennent de s'écouler correspondent précisément à l'une d'entre elles. Toutefois les résultats de la récente campagne (1937), en progrès nets sur les précédentes, permettent d'espérer qu'elle approche de sa fin. En tout état de chose, les résultats de la meilleure saison de pêche depuis bientôt vingt ans sont bien loin d'atteindre ce que l'on voyait autrefois. Au lieu de 700 quintaux « au vert » par doris, comme jadis, les pêcheurs les plus favorisés n'en prennent guère plus de 400 lors des années propices. Les fluctuations des prix de la morue interviennent également. Après les cours très rémunérateurs d'il y a quelque vingt ans, les prix ont baissé de telle façon qu'un pêcheur, dans les conditions actuelles, peut difficilement se tirer d'affaire. Lors des bonnes campagnes de jadis, la pêche rapportait jusqu'à 35.000 fr. par doris, somme que se partageaient le patron et son matelot, après en avoir défalqué les « frais de pêche ». Ceux-ci équivalaient alors à 2.500 fr. environ par embarcation, représentant l'achat de l'essence, du sel, des lignes et des filets, la remise en état du moteur et du doris. En 1937, pour Saint-Pierre et l'Ile aux Marins, le rendement de la pêche est à peine de 200 quintaux par doris, et cela représente seulement, aux cours actuels, une somme de 14.000 fr. que peuvent se partager patron et matelot, après déduction des frais de pêche. A Miquelon, où la campagne est plus courte, le résultat est encore plus médiocre.

Le tableau ci-dessous donne le relevé du nombre des doris armés pour la pêche locale et la quantité de morue prise au cours de ces huit dernières années pour l'ensemble de la colonie.

	NOMBRE DE DORIS		QUINTAUX PÊCHÉS	
ANNÉES	St-PIERRE ET ILE AUX MARINS	MIQUELON	St-PIERRE ET ILE AUX MARINS	MIQUELON
1929	170	72	9.000	9.000
1930	140	75	7.600	5.000
1931	96	70	4.300	3.900
1932	107	62	9.000	7.000
1933	116	63	8.090	5.860
1934	133	65	16.336	7.956
1935	145	68	9.924	4.034
1936	135	60	8.373	3.584

Au point de vue commercial, la pêche à la morue est de beaucoup la plus importante de celles pratiquées dans l'archipel. On ne néglige cependant pas entièrement les autres espèces de poissons rencontrées.

Parmi celles-ci se trouve l'ânon ou églefin (*Gadus aeglefinus*), qui ressemble beaucoup à la morue et se prépare de la même façon. L'ânon est le poisson que les Anglais fument et vendent sous le nom de *haddock*. Cette industrie n'existe pas dans le groupe, où seuls quelques pêcheurs préparent de l'ânon fumé pour leur propre consommation. Le meilleur et l'un des plus gros poissons pêchés, bien qu'assez rarement, est le flétan, qui peut atteindre des dimensions considérables, jusqu'à 600 livres. Les flétans, très recherchés au Canada et aux États-Unis, sont capturés en trop petit nombre ici pour donner lieu à une exportation et sont vendus sur place. Certains pêcheurs fument les plus petits, qu'ils désirent conserver pour leur consommation personnelle.

Le maquereau était à peu près totalement inconnu dans les parages jusqu'à ces temps derniers. Il vient d'y faire son apparition il y a un an ou deux et en 1937, pendant le mois d'août principalement, on en a pris d'assez grandes quantités. Il s'agit d'une espèce plus grosse mais également plus fine comme chair que celle des côtes de France, dont la présence ici semble indiquer un relèvement sensible de la température de la mer en surface. Les plies et les chiens de mer, petits sélaciens très communs, sont complètement dédaignés des pêcheurs, contrairement à ce qui a lieu en d'autres régions où ces mêmes poissons sont l'objet d'un commerce important.

Le hareng, jusqu'à présent ne servait guère que de boëtte. Son abondance a incité une entreprise canadienne à envisager la possibilité de créer très prochainement à Saint-Pierre une usine en vue de la fabrication de l'huile et de la farine de hareng, cette dernière constituant un aliment excellent pour le bétail.

Le capelan, lui non plus, ne sert pas uniquement d'appât et on en consomme chaque année de grandes quantités, frais ou sec, car sa chair est très appréciée. Il donne même lieu à une petite industrie en vue de l'exportation. Seuls les mâles sont utilisés. On les fait simplement sécher au soleil sans même les vider ; ils sont disposés pour cela sur des *vignots*, grillages métalliques tendus à l'intérieur d'un cadre de bois (*Pl. XV, A*). Une fois secs, il suffit de leur enlever la tête pour que l'intérieur ou *tripe* parte en même temps. Les années où le capelan « donne bien », nombreux sont ceux qui en préparent ainsi pour leur propre usage, car ce petit poisson, particulier à ces régions est très apprécié, et également pour l'expédier en France, principalement dans la région de Saint-Malo, de Granville et de Dinan où se trouvent quelques colonies saint-pierraises. Autrefois, il y a une trentaine d'années, l'exportation du capelan rapportait au total une centaine de mille francs par an aux Miquelonnais et davantage encore aux Saint-Pierrais. Certains d'entre eux, particulière-

ment entreprenants, ont installé récemment à l'Anse aux Soldats, à Langlade, une station où ils se rendent uniquement pendant la saison du capelan et en préparent en moyenne six cents caisses en quelques semaines. Chaque caisse contenant deux cents capelans secs, vaut une quarantaine de francs, ce qui leur laisse un assez joli bénéfice. Il serait facile, lors des bonnes années, de sécher de bien plus grandes quantités de capelans, malheureusement le marché est très limité.

Actuellement, le saumon n'est plus pêché que d'une façon accidentelle, généralement au début de l'été, à l'embouchure des rivières de Langlade. Il était, semble-t-il, plus abondant autrefois, car une petite usine fonctionnait vers 1890 à l'Anse aux Soldats, où l'on préparait des conserves de saumon, en quantités assez limitées, il est vrai. Cette même station mettait également en conserve des homards, crustacés qui abondent autour des îles de mai à août. De petites conserveries de homards existaient de même, il y a une cinquantaine d'années, en divers endroits de Langlade et de Miquelon. Les deux usines de Miquelon produisaient alors de deux cent cinquante à trois cents caisses de quarante-huit boîtes par an. Les homards de Saint-Pierre et Miquelon sont excellents et d'une belle taille ; leur nombre ne paraît pas avoir sensiblement diminué si l'on en juge d'après les quantités que Miquelonnais et Langladiers capturent chaque année à l'aide de casiers ou simplement à la gaffe sur les hauts-fonds rocheux.

Une petite industrie créée à Saint-Pierre, il y a trois ans environ et qui par conséquent en est encore à ses débuts, est celle de la préparation des conserves d'oursins.

On a tenté à quelques reprises de tirer parti des colonies de phoques ou loups-marins fréquentant les côtes de l'archipel. Leur chasse a été entreprise dans le courant du siècle dernier au Goulet de Langlade. La dernière tentative date tout au plus d'une quarantaine d'années, mais elle échoua comme les précédentes car le nombre des phoques n'est pas suffisant pour que leur chasse dans un but industriel, c'est-à-dire en vue de la préparation de l'huile et des peaux, puisse être rémunératrice.

L'espèce que l'on rencontre autour des îles est le phoque commun (*Phoca vitulina* L.), dont on voit un peu partout de petits groupes s'ébattre dans les criques ou se reposer sur les rochers près du rivage. Très farouches, ils se laissent difficilement approcher. Leur endroit préféré est le Grand Barachois où l'on est certain d'en rencontrer toujours plusieurs dizaines, davantage parfois, sur les bancs de sable que la marée basse laisse à découvert. Il est regrettable que les Saint-Pierrais qui viennent parfois là en excursion le dimanche, s'amusent à les détruire en les prenant pour cible, dans le simple but de s'excercer à tirer, comme je l'ai vu faire maintes fois.

LA FRAUDE.

Leur position géographique, à proximité de Terre-Neuve, du Canada et des États-Unis, fait des îles Saint-Pierre et Miquelon un point de ravitaillement précieux pour les contrebandiers de ces différents pays. Ce genre d'activité, ce n'est un secret pour personne, vient de valoir dernièrement à l'archipel une ère de prospérité telle qu'elle n'en avait encore jamais connue jusque là, même à l'époque, déjà lointaine, à laquelle l'armement et la pêche y étaient florissants. La contrebande qui s'est de tout temps faite avec la côte voisine de Terre-Neuve, où les denrées alimentaires les plus courantes sont à des prix bien supérieurs à ceux pratiqués à Saint-Pierre, est peu de chose cependant en comparaison de celle qui vient de se faire, pendant une quinzaine d'années, de 1920 à 1935, avec les États-Unis et sur une moindre échelle avec le Canada.

La contrebande porte ici le nom de « fraude » ; le terme de « fraudeur » désignant indifféremment les individus et les navires qui se livrent à ce trafic. On se sert cependant aussi pour ces derniers de l'expression anglaise de *rhum-runners*.

Le trafic de l'alcool, qui officiellement a pris fin en 1935 en ce qui concerne Saint-Pierre et Miquelon, a eu de telles répercussions sur l'économie du Territoire, que je ne puis m'abstenir d'en dire ici quelques mots.

On sait que la Loi Volstead, qui institua le régime de la prohibition aux États-Unis, incita les contrebandiers à choisir au large des côtes américaines un certain nombre de bases permettant de ravitailler les *rhum-runners*, devant amener les boissons alcooliques prohibées à proximité de terre, où des embarcations plus petites, mais encore plus rapides, les *spead-boats*, capables de dépister les *cutters* de la douane, en prenaient livraison afin de les débarquer clandestinement. Le port de Saint-Pierre fut choisi, en 1920, pour être l'une de ces bases et ne tarda pas à devenir un entrepôt d'alcool considérable, où les vedettes, au nombre d'une quarantaine environ, venaient régulièrement prendre leur chargement. Des cargos, amenant les whiskys et les divers alcools destinés aux fraudeurs, affluaient à Saint-Pierre où de vastes constructions furent aménagées pour les entreposer. Aucun règlement ne s'opposait à l'entrée des spiritueux dans la colonie et du point de vue saint-pierrais, ce trafic était parfaitement licite. L'Administration locale prélevait une taxe minime sur chaque caisse d'alcool entrant en transit à Saint-Pierre. Étant donné le nombre considérable des caisses débarquées, cette taxe suffit, pendant des années, à équilibrer le budget de la colonie et à alimenter largement

sa caisse de réserve. L'Administration disposa ainsi de sommes énormes qui lui permirent d'entreprendre un certain nombre de travaux d'utilité publique, tels que l'aménagement du port de Saint-Pierre, qui coûta près de quarante millions de francs, la construction de plusieurs bonnes routes reliant au chef-lieu les différentes anses de pêche et celle enfin de barrages destinés à surélever le niveau des étangs qui alimentent la ville.

Le trafic de l'alcool ne fut pas seulement un précieux revenu pour l'Administration, il profita largement au commerce local. Si la plupart des entreprises qui se consacrèrent à l'importation des alcools à Saint-Pierre et à leur introduction en fraude aux États-Unis et au Canada, étaient étrangères, il n'en est pas moins vrai que plusieurs Saint-Pierrais s'y intéressèrent également et firent, en peu de temps, de très jolies fortunes. Il fallait également ravitailler en vivres et en combustibles les *rhum-runners*, les réparer éventuellement. La plupart de ceux-ci naviguaient sous pavillon britannique et leurs équipages étaient en majorité composés de marins étrangers à l'archipel. Un certain nombre de Saint-Pierrais cependant travaillaient à bord de ces vedettes, très souvent comme radio-télégraphistes. La fraude, enfin, procura du travail à toute une partie de la population et beaucoup se désintéressèrent de la pêche, qui à cette époque déjà commençait à devenir moins bonne, pour s'employer aux diverses manutentions nécessitées par le transbordement des caisses de spiritueux.

On put craindre à un moment donné, en 1933, que la suppression de la prohibition aux États-Unis, ne mît fin à la contrebande, mais il n'en fut rien. Au lieu de continuer à introduire du whisky (les liqueurs et les vins français n'ont joué dans l'ensemble qu'un faible rôle dans ce trafic), qui devenait autorisé, les *bootleggers* entreposèrent dès lors à Saint-Pierre de l'alcool pur, importé de Hollande. A partir de ce moment du reste, la fraude s'orienta de plus en plus vers le Canada, pays qui est soumis au régime de la Commission des Liqueurs. Cet alcool pur est vendu clandestinement et dans la Province de Québec on le consomme tel quel, simplement coupé d'eau, sous le nom de whisky blanc ou de whisky de Saint-Pierre.

Émue des protestations répétées des États-Unis et du Canada, la France prit la décision brusque, en mai 1935, d'interdire désormais le transit de l'alcool à Saint-Pierre, mesure qui suscita, comme on peut le penser, un vif mécontentement dans l'archipel, mais qui fut cependant irrévocable. On toléra simplement que les stocks existants fussent écoulés discrètement. La contrebande, faut-il le dire, n'a pas pris fin pour cela, mais se fait d'une autre façon. Les *rhum-runners*, maintenant que Saint-Pierre leur est fermé, se ravitaillent directement à bord de cargos qui viennent

dans les parages, hors des eaux territoriales de la colonie, qui n'en retire plus aucun profit.

La fin de la fraude a mis les îles Saint-Pierre et Miquelon dans une situation financière extrêmement difficile. Deux années ont suffi à la colonie pour épuiser à peu près toutes ses réserves. Par mesure d'économie on a simplifié à l'extrême l'organisation administrative du Territoire. Les trois anciennes communes : Saint-Pierre, Ile aux Marins et Miquelon-Langlade ont été suprimées. Pour lui permettre de vivre, jusqu'à ce que la pêche redevienne meilleure, la métropole verse maintenant à la colonie une subvention annuelle de plusieurs millions.

Si, pendant une quinzaine d'années, la fraude a eu des répercussions heureuses sur les finances de la colonie, qui sans elle se serait trouvée depuis longtemps déjà dans une situation difficile du fait des mauvaises campagnes de pêche, elle a par contre exercé une influence assez fâcheuse sur une partie de la population, principalement sur la jeune génération, qui a été accoutumée à un travail facile et à des salaires très élevés. La fin du trafic de l'alcool, dans le courant de l'année 1935, a brusquement réduit tous ces manœuvres au chômage. L'Administration a fait alors un louable effort pour les inciter à entreprendre la pêche, en leur offrant différents avantages, mais ce fut sans grand succès. Ceux qui n'avaient pas été pêcheurs auparavant ne manifestèrent aucun enthousiasme pour ce métier. L'agriculture ne les tenta pas non plus. L'Administration décida donc de leur attribuer des allocations de chômage et proposa à ceux qui le désiraient de les envoyer en France, pour y chercher du travail, le Canada tout proche étant pratiquement fermé aux émigrants. On songea même, à un moment donné, à les diriger vers le Maroc, mais ce projet n'eut pas de suite. Une centaine acceptèrent de partir dont un grand nombre, après quelques mois de séjour dans la métropole, demandèrent à rentrer chez eux, où la vie, à tout prendre, est beaucoup plus facile.

A l'heure actuelle, deux ans donc après la fin de la fraude, Saint-Pierre compte plusieurs centaines de chômeurs recevant des secours de l'Administration. L'Ile aux Marins et Miquelon en ont également une très forte proportion. Beaucoup, il faut l'avouer, sont des chômeurs volontaires qui pourraient trouver à s'occuper en mettant en valeur les terrains incultes de Langlade et de Miquelon.

L'UTILISATION DE LA FORÊT.

Le pays est trop petit et les espaces encore boisés d'une trop faible étendue pour qu'il puisse être ici question de véritables exploitations

forestières. Les arbres, dans certaines vallées de Langlade et de Miquelon sont d'une assez belle venue et comparables à ceux des forêts de Terre-Neuve. On peut donc les utiliser pour divers usages.

On se procurait, dans le temps, des mâts de goëlettes dans les forêts de Miquelon. De nos jours on leur demande surtout, comme à celles de Langlade, des rondins servant, en particulier, à faire des lisses et des rouleaux pour mettre les doris à la mer. J'ai même vu fabriquer à Langlade de petits doris en bois du pays. C'est lui que l'on utilise également pour faire les jougs des attelages de bœufs. On s'en sert aussi dans bien des cas pour construire les traîneaux. Une scierie a existé jadis près de l'embouchure du Ruisseau Debon, où l'on tirait parti des plus beaux arbres de la région. La ferme du Petit Barachois, non loin de là, en possède également une actuellement pour ses propres besoins. Les arbres des hauteurs voisines y sont débités en planches utilisées pour la construction.

Ce que les gens du pays demandent cependant avant tout aux forêts de l'archipel, ce sont des « piquets », pieux de 1 m. 50 à 2 m., servant à faire des clôtures. Ceux-ci sont plantés verticalement et si rapprochés souvent qu'ils se touchent presque. On les emploie pour entourer indifféremment les maisons, les jardins, les champs de pommes de terre et les parcs à foin. Ces hautes palissades sont fort pittoresques et ont en même temps l'avantage de protéger les cultures de la violence du vent et d'en interdire l'accès au bétail, à tous les oiseaux de basse-cour et aux chiens si nombreux dans toutes les agglomérations. Malheureusement, pour construire ces entourages qui ont un développement considérable, à Miquelon principalement (*Pl. XII, A*), on coupe par milliers les jeunes sapins et cela chaque année, car ces clôtures sont toujours très bien entretenues. Il est assez étonnant, dans un pays comme celui-ci, où la forêt est rare et diminue d'année en année, que les habitants n'aient jamais songé à construire des murs en pierre sèche, pour entourer leurs champs, comme on le fait dans bien des pays tout aussi exposés au vent.

Leur édification aurait permis d'épargner dans une certaine mesure la forêt ; elle aurait eu l'avantage en outre, de débarrasser de grandes étendues de terrain inutilisé des roches qui les encombrent et de les rendre ainsi plus propices à l'élevage et aux cultures.

L'autre grande cause de la disparition de la forêt est le chauffage. Pour se procurer le bois nécessaire, les Saint-Pierrais et les Miquelonnais n'hésitent pas, on peut le dire, à saccager littéralement la forêt, coupant à tort et à travers tous les plus beaux arbres. C'est en hiver qu'ils procèdent surtout à leurs dévastations, car il leur est facile alors de se servir de traînaux, ou de *traînes*, comme on a l'habitude de dire, pour transporter leur bois et de faire également glisser les troncs un peu grands

sur la neige durcie. Malheureusement, à cette époque, la couche de neige, surtout dans les parties boisées, atteint fréquemment 1 m., parfois davantage, de telle sorte que les sapins sont coupés, non pas au ras du sol, mais là où ils dépassent la neige et la plus belle partie du tronc est perdue. Je dois dire d'ailleurs, qu'en toutes circonstances, les Saint-Pierrais et les Miquelonnais, qui pourtant manifestent une telle passion pour les fleurs dont ils ornent leurs jardins et leurs maisons, témoignent d'un esprit particulièrement destructif quand il s'agit de la forêt. Il est assez singulier de les entendre constamment se plaindre que leurs îles sont dénudées et affreuses, alors que ce sont eux et les générations qui les ont précédés qui sont en grande partie responsables de la disparition de la forêt. Il existe à Saint-Pierre une promenade très pittoresque, celle qui conduit à l'Anse à Pierre, car la route traverse l'une des dernières parties boisées de l'île ; or, en ce moment, les gens de la ville sont en train, par leurs coupes inconsidérées, de faire disparaître là, jusqu'au dernier arbre. Il en est de même à Langlade autour de l'Anse du Gouvernement, lieu de villégiature des Saint-Pierrais et l'une des régions les plus boisées de l'archipel. J'ai vu là des pêcheurs, pour se procurer simplement un rondin de 2 m. de long dont ils avaient besoin, couper un arbre de 10 m. de haut, prendre le morceau qu'il leur fallait et abandonner tout le reste. Qu'un autre vienne quelques jours plus tard au même endroit chercher du bois pour se chauffer, il négligera l'arbre qui a été coupé peu avant, sous prétexte qu'il est mort et en abattra d'autres. Pour plus de commodités, on coupe toujours de préférence les arbres qui ombragent les sentiers, car ils sont plus accessibles. A Langlade, la résidence d'été du Gouverneur est entourée d'une ravissante forêt de sapins, où les gens du voisinage ne se gênent nullement pour venir couper des arbres jusque devant la maison. Une triste habitude également est celle qui consiste à Miquelon, au moment des processions qui font le tour du bourg, d'en décorer tout le parcours avec de jeunes sapins, bien droits, que les Miquelonnais vont couper exprès dans ce but dans la région de Mirande ou de Sylvain.

Les fumeurs imprudents et les jeunes gens qui s'en vont le dimanche faire des parties de campagne à Langlade et négligent d'éteindre soigneusement le feu qu'ils ont allumé, provoquent assez fréquemment des incendies de brousse. Pour peu que la saison soit sèche, le vent un peu violent, le feu se propage sur de grandes distances. L'appellation de *Bois brûlé* que l'on retrouve souvent dans le groupe, n'a pas d'autre origine. De grandes étendues boisées, où subsistent encore çà et là des souches calcinées puis à la longue blanchies par les intempéries, sont encore visibles à Langlade, à Saint-Pierre et à Miquelon.

Du double point de vue pittoresque et utilitaire, les habitants du Territoire devraient épargner les dernières forêts qui existent. L'exemple des alentours du chef-lieu, où le roc apparaît entièrement dénudé, montre d'une manière frappante le résultat du déboisement dans ces îles, où les pluies fréquentes exercent une érosion considérable dès que le sol est privé de sa couverture végétale. D'autre part, au moment où l'on envisage la possibilité de développer le tourisme à Saint-Pierre et Miquelon, il serait désirable de préserver les parties boisées que possède encore le Territoire et de protéger en particulier sa forêt naine, si curieuse et tout aussi menacée que l'autre, car depuis un an ou deux on l'arrache partout pour se chauffer. On aurait tort de croire que ce sont uniquement les gens les plus pauvres qui saccagent ainsi la forêt pour se procurer à tout prix du bois pour l'hiver. Beaucoup le font, auxquels leurs moyens permettraient certainement d'acheter du charbon.

La plupart des dévastations, que j'ai cru devoir signaler, se commettent sur les terrains domaniaux. Il existe bien une réglementation interdisant de couper du bois sans autorisation, mais l'Administration locale ne paraît jamais s'être beaucoup souciée de l'appliquer. Au contraire, la population a même été autorisée récemment, m'a-t-on dit, à couper tout le bois qu'elle désirait, cela sans aucun contrôle. Autrefois, quand le rendement de la pêche était bon et plus tard quand la contrebande de l'alcool a enrichi le Territoire, le déboisement se faisait avec plus de modération, mais depuis deux ans, on le pratique d'une façon si intense, que d'ici peu d'années, s'il continue à la cadence actuelle, la colonie sera totalement et irrémédiablement privée d'arbres. On se rend bien compte que là où elle a été détruite, la forêt ne repousse pas ici. C'est donc immédiatement que des mesures devraient être prises pour réglementer les coupes de bois et protéger les dernières parties boisées du Territoire.

L'AGRICULTURE ET L'ÉLEVAGE.

L'économie véritable des îles Saint-Pierre et Miquelon a toujours été jusqu'à présent d'ordre exclusivement maritime et l'industrie morutière demeurera certainement dans l'avenir la principale ressource du Territoire. Quoi qu'il en soit, l'agriculture et l'élevage, jouent également un certain rôle et nombreux sont les pêcheurs qui sont également des cultivateurs, s'efforçant de tirer du sol une partie de leur subsistance. Il existe dans toutes les parties habitées du groupe des jardins potagers et des fermes prospères à Miquelon et Langlade.

L'île Saint-Pierre, de faible étendue et dont une grande partie offre une

configuration très accidentée, est peu favorable aux cultures, sauf le Sud. Il n'est cependant guère de maisons du chef-lieu qui ne soient entourées d'un petit jardin, soigneusement entretenu, permettant d'obtenir durant la belle saison des légumes et surtout des fleurs pour lesquelles les Saint-Pierrais ont une véritable passion. Le climat de l'archipel ne convient évidemment pas à toutes les plantes, mais le nombre et la diversité de celles que l'on parvient à faire pousser sont étonnamment grands. M. M. Le Hors a donné la liste des espèces ornementales réussissant parfaitement dans la colonie (62). Il cite notamment parmi les plantes vivaces les plus communes : le crocus, la primevère, la tulipe, le narcisse, l'œillet, le pois Lupin, le pied d'Alouette, le phlox, le lilas, le weigelia, l'églantier, le rosier, le chèvre-feuille, le houblon, etc... Ce dernier est cultivé pour son feuillage, remplaçant celui du lierre qui n'existe que dans les serres. Le dalhia et le glaïeul fleurissent également, si aucun coup de vent précoce ne vient les briser avant la fin d'août ou le début de septembre. Parmi les plantes annuelles ou bisannuelles les plus communément cultivées, il faut encore citer : la pensée, le chrysanthème, le muflier, le coquelicot, le pavot, le phlox de Drumond, la reine-marguerite et surtout la julienne des jardins, connue sous le nom de *Pentecôte* et qui est extrêmement répandue.

Comme la végétation est ici très tardive, toutes ces plantes fleurissent avec un décalage de plusieurs semaines par rapport aux jardins de France.

La plupart des habitants cultivent, d'autre part, chez eux, derrière leurs fenêtres, parfois aussi dans des serres attenant à leur maison, une grande variété de plantes plus délicates qui ne viendraient pas en plein air. On y trouve de belles fougères tropicales, des palmiers, des aloës, des cactées, des lauriers. A côté des plantes vertes voisinent des hortensias, des bégonias, des cyclamens et des géraniums. Les familles de pêcheurs de l'Ile aux Marins et celles de Miquelon témoignent d'un souci tout aussi grand d'égayer leur jardin et leur habitation de plantes diverses.

La grande majorité des légumes cultivés dans nos jardins viennent parfaitement dans l'archipel, à l'exception toutefois de ceux qui nécessitent beaucoup de chaleur pour arriver à maturité, comme la tomate et l'aubergine. On lit parfois que les Saint-Pierrais ont été dans la nécessité de faire venir de la terre de France pour établir leurs petits potagers, tellement leur île était ingrate. C'est là un propos d'une aimable fantaisie et la réalité est tout autre. Le fait qu'il y a une trentaine d'années quelques goëlettes vinrent de France, ayant de la terre comme lest et s'en débarrassèrent à leur arrivée à Saint-Pierre pour prendre leur char-

gement de poissons, est à l'origine de cette légende. Les légumes qui donnent les meilleurs résultats dans l'archipel sont les pommes de terre, les choux, les carottes, les navets, les chicorées, les laitues, les haricots, les pois, les betteraves, les poireaux. Les jardins de l'Ile aux Marins sont renommés pour leurs céleris et ceux de Langlade et de Miquelon pour leurs carottes, bien supérieures à celles que l'on importe du Canada. Les choux sont remarquables et à Saint-Pierre on en voit qui pèsent 18 livres. On obtient également avec succès des citrouilles, des courges, des concombres, des radis, des oignons, de l'ail, ainsi que le thym, la marjolaine, le persil, etc... La rhubarbe vient exceptionnellement bien et atteint de très grandes proportions.

Comme les hivers sont très tardifs, on ne commence guère les travaux de culture avant la fin d'avril ou le début de mai. On peut cependant faire les semis, sous châssis, dès le début du printemps, afin d'avoir des plants déjà avancés quand arrive le moment propice pour le repiquage. En règle générale cependant, l'ensemencement des légumes se fait en pleine terre, vers le milieu de mai. Les radis sont les plus précoces, de même que les salades, que l'on peut déjà récolter en juin. Certains, sous châssis, obtiennent même déjà des salades dès la fin d'avril. Les jardins ne commencent véritablement à produire qu'à partir du 15 juillet. Il faut attendre un mois encore, jusqu'au milieu d'août pour avoir des pommes de terre nouvelles ; le reste de la récolte que l'on conserve pour l'hiver, n'est arraché qu'en octobre. Les potagers fournissent des légumes jusqu'aux premières gelées d'octobre, à moins qu'un violent coup de vent ne se produise dans le courant de septembre et ne mette fin prématurément à la récolte.

Le Territoire, relativement favorisé, on le voit, en ce qui concerne la culture des légumes, l'est beaucoup moins sous le rapport de celle des fruits. Les fraises, les framboises, les cassis, les groseilles et les groseilles rouges, appelées *castilles*, sont pratiquement les seuls que l'on puisse obtenir dans les jardins. Saint-Pierre a bien possédé, jusqu'à ces dernières années, un cerisier, mais il constituait plutôt une curiosité, de même que son unique marronnier. Ce cerisier fleurissait en juillet et ses fruits arrivaient à maturité à la fin d'août, encore pas toutes les années. A défaut d'un plus grand choix de fruits cultivés, l'archipel produit heureusement en abondance, on l'a vu précédemment, diverses espèces de fruits sauvages.

A Saint-Pierre, les jardins, soigneusement clos à l'aide d'une haute palissade de « piquets », faits de jeunes sapins coupés sur les hauteurs de l'île, entourent les maisons et se trouvent donc au milieu de la ville. Ils ont trop peu d'étendue pour fournir à leur propriétaire tous les légumes

nécessaires. L'Ile aux Marins, tout proche, bien qu'elle soit très basse et rocailleuse, exposée à toutes les tempêtes, a les siens également, abrités autant que possible des vents froids du Nord par les maisons d'habitation. Ils produisent suffisamment pour que les gens de l'île puissent vendre le surplus de leur production au chef-lieu, mais cet appoint et celui, plus considérable des fermes de Langlade et Miquelon, ne suffisent pas actuellement aux besoins de la ville qui doit importer chaque année un gros contingent de légumes du Canada. Personne encore n'a songé à entreprendre sur une certaine échelle la culture maraîchère, mais il est certain qu'une tentative de ce genre, bien conduite, donnerait d'excellents résultats et permettrait à la colonie de resteindre considérablement ses importations. Le bon marché des légumes canadiens et la facilité avec laquelle on peut régulièrement les faire venir, chaque semaine, expliquent, dans une certaine mesure, pourquoi aucune entreprise de ce genre ne s'est encore créée. Les emplacements favorables ne manqueraient pas cependant, surtout à Miquelon et à Langlade.

Dans le bourg de Miquelon, où l'espace est moins limité qu'à Saint-Pierre, les jardins sont plus spacieux et chaque famille a le sien qui suffit en général à lui fournir tous les légumes dont elle a besoin. Ici, comme dans les autres agglomérations du groupe, la plupart des maisons disposent d'une petite cave où les légumes sont conservés pendant tout l'hiver, souvent jusqu'au mois d'avril de l'année suivante. Un carré de terre est ordinairement aménagé dans ces caves, où sont plantés les choux, les céleris et les poireaux. Les carottes sont mises dans des barils de sable ou de terre et les autres légumes conservés simplement en sacs. Dans les fermes on se sert de caves, d'un type particulier, indépendantes des habitations. Il s'agit de caveaux allongés, de section triangulaire, en partie creusés dans le sol, dont le haut est fait, de madriers recouverts de mottes de tourbe et de gazon, où les légumes demeurent facilement tout l'hiver sans risquer de geler.

Il y a eu de tout temps plusieurs fermes en exploitation dans l'archipel, mais leur nombre a varié suivant les époques. Elles étaient notamment en plus grand nombre autrefois qu'actuellement. Leur régression date d'une cinquantaine d'années environ. Il semble néanmoins qu'un mouvement se dessine aujourd'hui, encouragé par l'Administration locale, pour développer les exploitations agricoles. La plupart des anciennes fermes ont été créées plus par des colons venus directement de France, que par des gens du pays, dont l'activité était surtout orientée vers la pêche.

La partie méridionale de l'île Saint-Pierre compte environ six fermes

mais de peu d'importance en général. Il en existe une à l'Est de l'Étang de Savoyard, une autre non loin, près de la Pointe du Diamant, la troisième à la Pointe Blanche et les autres aux abords de la ville, un peu au Sud, à proximité de la route de l'Anse à Ravenel. Elles disposent de pâturages plus ou moins étendus et se consacrent uniquement à l'élevage du bétail. La plupart appartiennent à des commerçants de Saint-Pierre qui élèvent là un certain nombre de vaches laitières et surtout engraissent du bétail qu'ils font venir, jeune, du Canada, en particulier de l'Ile du Prince Édouard, pour la boucherie. Beaucoup de Saint-Pierrais ont également chacun aussi quelques vaches, des porcs, des moutons et des chèvres. Pendant la belle saison ce bétail est laissé en liberté à peu près complète sur l'île et rentré dans les étables quand arrive le mois de novembre. Des parcs à foin s'étendent autour du chef-lieu, surtout au Sud et à l'Ouest, qui assurent en partie la nourriture de ces animaux pendant l'hiver.

A l'Ile aux Marins, comme à Miquelon, beaucoup de pêcheurs possèdent également quelques animaux, des vaches et des moutons principalement. Leur nombre cependant est relativement faible ; ce n'est pourtant pas l'espace qui manque pour les élever en ce qui concerne Miquelon. Je doute qu'il y ait en ce moment plus de 150 moutons et une centaine de vaches sur l'île, or les statistiques nous montrent que leur nombre était au moins double il y a une centaine d'années. Il fut un temps où les femmes de Miquelon tissaient la laine de leurs moutons. Elles en faisaient également des bas solides et très chauds. Actuellement les Miquelonnais qui ont des moutons négligent même le plus souvent de les tondre ou, s'ils le font, c'est simplement afin de se servir de la laine pour confectionner des matelas. Je suis persuadé que l'on pourrait élever à Miquelon un nombre relativement considérable de moutons, surtout sur la presqu'île du Cap. L'Ile au Pigeon et l'Ile aux Vainqueurs, dont on ne fait rien pour l'instant, pourraient également être avantageusement utilisées dans ce même but par les Saint-Pierrais.

Les fermes les plus importantes de l'archipel sont à Miquelon et à Langlade. Pour le moment il n'y en a que six, une septième est en construction sur le plateau dominant le Grand Étang de Miquelon. Celles existantes se trouvent à la Pointe au Cheval (Miquelon), au milieu et à l'extrémité sud de l'isthme de Langlade, à l'Anse du Gouvernement près de l'Étang au Goëland et au Petit Barachois (Langlade). La plus moderne et la mieux installée est celle de la Pointe au Cheval. Les autres possèdent des bâtiments qui datent de près d'un siècle (*Pl. XIV, D*). Les unes se composent d'un seul bâtiment, bas, sans étage, comprenant une

grange et une étable, le reste étant réservé aux chambres et à la cuisine, toujours très vaste. Les autres sont formées de plusieurs bâtiments séparés (*Pl. XIII, C*), l'un d'eux étant exclusivement réservé comme maison d'habitation. Ces fermes sont construites dans le même style que les autres maisons du pays. Dans l'ensemble, elles sont assez vétustes et ne répondent pas aux nécessités d'une ferme moderne. Les méthodes de culture elles-mêmes laissent beaucoup à désirer.

La superficie des terrains cultivés autour de ces fermes pourrait, dans bien des cas, être notablement étendue et leur rendement augmenté si l'on se donnait la peine de drainer le sol et de l'amender en lui fournissant la chaux qui lui manque principalement. L'emploi des engrais chimiques est inconnu et en dehors du fumier qu'ils répandent sur leurs champs, les fermiers ne se servent guère que de goëmon et de capelans, les années où ces poissons sont particulièrement nombreux.

On cultive principalement dans ces fermes des pommes de terre, des carottes et des betteraves. La plus grande partie des terrains qui en dépendent sont aménagés en prairies, que l'on fauche à la fin de juillet. Une partie du foin est rentré dans les granges, le reste disposé en meules ou « piles » est laissé dans les champs, où on va le chercher en hiver au fur et à mesure des besoins.

Les fermiers de Miquelon et ceux de Langlade font également un peu d'élevage. Outre leurs vaches, leurs moutons et leurs porcs qu'ils vendent à Saint-Pierre, ils élèvent avec succès un assez grand nombre de volailles, des oies principalement. Toutefois, en ce qui concerne le nombre des bêtes à cornes et des moutons, il reste, comme je l'ai déjà dit à propos des pêcheurs-paysans de Miquelon, un sérieux effort à faire. La plupart des fermiers fabriquent pendant les mois d'été du beurre, de bonne qualité, bien que le plus souvent leur installation soit loin d'être moderne, et le vendent au chef-lieu où il est préféré au beurre canadien. Ils y vendent également de la crème fraîche et des œufs.

S'il ne reste plus beaucoup de chevaux à Saint-Pierre, où la plupart ont été remplacés par des automobiles et des camions, du moins les a-t-on conservés à Langlade et Miquelon. A peu près complètement privés de routes automobilisables, les fermiers de ces deux îles s'en servent pour leurs déplacements et leurs transports. Le travail que l'on exige de ces chevaux n'a du reste rien d'excessif et la plupart du temps ils sont laissés en complète liberté, entièrement livrés à eux-mêmes, été comme hiver et, même en cette saison, ils ne sont pas en peine pour trouver leur nourriture dans la campagne. On les rencontre fréquemment en bandes en un point ou un autre du pays, généralement sur les hauteurs du Cap ou le long de la côte sud-est de Miquelon. Accoutumés à vivre

en liberté, ces chevaux sont parfois à demi sauvages et leurs propriétaires ont souvent quelque difficulté à les rattraper lorsqu'ils en ont besoin où s'ils désirent capturer un poulain pour le vendre à leurs voisins de Terre-Neuve qui viennent de temps à autre leur en acheter.

Certains terrains, mis en valeur autrefois, sont inutilisés aujourd'hui. Il y a une centaine d'années, en effet, les fermes étaient plus nombreuses. Elles se trouvaient à Miquelon dans la région à l'Est du goulet du Grand Étang, à Mirande, au Cap Vert et à la Pointe aux Alouettes. A Langlade, les espaces favorables ne manquent pas non plus, notamment dans le Nord-Ouest de l'île et dans certaines vallées abritées s'ouvrant sur la baie du Sud-Ouest mais on n'en a jamais tiré parti. Bien d'autres emplacements pourraient encore être cultivés ou aménagés en prairies si on les drainait pour les assécher.

L'Administration essaie en ce moment d'orienter une partie de la population et principalement les jeunes gens qui n'ont aucune occupation depuis la fin de la « fraude », vers l'agriculture et l'élevage, mais dans l'ensemble les Saint-Pierrais (je ne parle pas ici des habitants de Miquelon) manifestent peu d'enthousiasme pour la profession d'agriculteur qui aurait pourtant l'avantage, à un moment où le rendement de la pêche locale est nettement insuffisant, non pas de les enrichir, mais d'assurer leur subsistance.

Depuis deux ans l'Administration accorde des allocations de chômage à plusieurs centaines d'habitants, or, on constate que tous les manœuvres employés dans les différentes fermes du groupe sont étrangers au pays. Ce sont, ou des jeunes gens venus de France ou, ce qui est le cas le plus fréquent, des Terre-Neuviens qui s'engagent pour quelques mois ou même plusieurs années. Il est vrai que les salaires qui leur sont offerts (100 francs par mois), bien inférieurs aux sommes que touchent les chômeurs saint-pierrais, sont peu faits pour inciter ceux-ci à travailler aux champs. La meilleure solution serait de créer dans l'archipel non pas quelques grandes exploitations agricoles, mais d'aménager un nombre relativement élevé de petites fermes individuelles, principalement à la périphérie de Miquelon, région particulièrement indiquée et de fixer là des familles qui les exploiteraient pour leur propre compte, vendant le surplus de leur production au chef-lieu. Une route longe déjà la côte ouest de Miquelon, il serait facile de la prolonger et de lui faire faire le tour complet de l'île de manière à desservir toutes ces stations que la configuration du littoral rendrait d'ailleurs directement accessibles par mer. Jadis, de petites goëlettes rentraient à l'intérieur du Grand Barachois et venaient chercher les produits des fermes existant alors dans cette région.

L'agriculture et l'élevage permettent déjà aux habitants de Langlade et de Miquelon de subvenir dans une large mesure à leurs besoins, mais il est certain que, si un sérieux effort était fait de ce côté, la population du Territoire tout entier pourrait obtenir sur place une bonne partie des légumes et de la viande de boucherie nécessaires à sa consommation et cesser ainsi d'être dans une aussi large mesure tributaire du Canada pour son ravitaillement.

Pour clore ce chapitre sur les possibilités de culture et d'élevage, je signalerai une tentative assez récente mais qui donne déjà des résultats intéressants : c'est l'élevage du renard argenté, pratiqué à Saint-Pierre depuis trois ans. Il existe actuellement quatre ranchs, dont le principal compte environ 400 renards. Le climat de l'archipel convient parfaitement à une entreprise de ce genre et les fourrures obtenues à Saint-Pierre sont aussi belles que celles des stations canadiennes.

LE TOURISME.

On ne se doute certainement pas, en France, que chaque année, de juillet à octobre, les îles Saint-Pierre et Miquelon reçoivent un nombre assez considérable de visiteurs. La colonie, malheureusement, ne tente absolument rien pour les retenir. Il faut avouer, d'ailleurs, qu'aucune propagande n'est faite de sa part pour les attirer. S'il vient des touristes, c'est uniquement parce que les compagnies de navigation anglaises et canadiennes, desservant Saint-Pierre, s'efforcent d'organiser chaque été des croisières et dans leurs prospectus, destinés au public américain et canadien, vantent le pittoresque du petit archipel et son caractère profondément français. Ces visiteurs s'arrêtent le temps d'une escale, quelques heures ou une journée tout au plus et poursuivent leur croisière. Ils font en auto le tour de l'île Saint-Pierre et parcourent la ville, allant de magasin en magasin et demandant à peu près invariablement les mêmes articles, qui ont, en quelque sorte, fini par devenir de véritables spécialités saint-pierraises. Ce sont avant tout les parfums, les liqueurs, les gants et les bérets basques, dont les commerçants avisés s'approvisionnent régulièrement en France.

Je suis persuadé que si la colonie se donnait la peine de faire une propagande intelligente aux États-Unis et au Canada, surtout dans la partie anglaise de celui-ci, et faisait le nécessaire pour recevoir convenablement les visiteurs, en aménageant quelques petits hôtels et *bungalows* à Miquelon et Langlade et en développant ceux de Saint-Pierre, elle pourrait recevoir chaque été un nombre intéressant d'étrangers. Au moment où

le tourisme insulaire connaît une vogue croissante, les îles Saint-Pierre et Miquelon méritent certainement, par tous les souvenirs s'attachant à leur nom, par leur cachet très particulier, la beauté et la diversité de leurs paysages, le genre de vie et les occupations de leurs habitants, de voir venir à elles de nombreux visiteurs que leur séjour dans l'archipel ne décevrait certainement pas.

Ce n'est d'ailleurs pas seulement d'Amérique que l'archipel devrait espérer recevoir des touristes, mais également de France. La Compagnie générale Transatlantique a eu l'heureuse idée, à une ou deux reprises ces dernières années, d'inscrire l'escale de Saint-Pierre sur l'itinéraire de ses croisières nord-américaines. Il faut souhaiter que cette innovation soit poursuivie et que les Français puissent ainsi se rendre directement dans leur colonie la plus ancienne et constater, en la visitant, combien demeure grand l'attachement de leur population pour la France.

BIBLIOGRAPHIE [1].

1. Arsène (L.). *Contribution to the flora of the Islands of Saint-Pierre et Miquelon.* Rhodora. Boston, t. XXIX, juillet-octobre 1927.
2. Aubert de la Rüe (E.). *Étude préliminaire sur la géologie des îles Saint-Pierre et Miquelon.* Compte rendu hebdomadaire des séances de l'Académie des sciences. Paris, t. 195, 19 décembre 1932, p. 1292.
3. — *Premiers résultats d'une mission géologique aux îles Saint-Pierre et Miquelon.* Revue de géographie physique et de géologie dynamique. Paris, t. V, fasc. 4, 1932. p. 417-456, pl. XLI-XLV, 1 carte hors texte.
4. — *Les îles Saint-Pierre et Miquelon.* Monde et Voyages. Paris, 1933, p. 207-211.
5. — *Esquisse géologique des îles Saint-Pierre et Miquelon.* Bulletin du Muséum national d'histoire naturelle. Paris, 2e série, t. V, 1933, p. 93-96.
6. — *Sur quelques gîtes minéraux des îles Saint-Pierre et Miquelon.* Compte rendu hebdomadaire des séances de l'Académie des sciences. Paris, t. 196, 3 janvier 1933, p. 55.
7. — *Saint-Pierre et Miquelon.* In : G. Hardy et Ch. Richet fils. *L'Alimentation indigène dans les colonies françaises.* Paris, Vigot, 1933, p. 345-350.
8. — *Les îles Saint-Pierre et Miquelon.* La Terre et la Vie. Paris, t. III, 1933.
9. — *Un voyage à Saint-Pierre et Miquelon.* Le Monde colonial illustré. Paris, t. XI, 1933, p. 19-21.
10. — *Les îles Saint-Pierre et Miquelon.* Conférence faite à la station radiotéléphonique des P. T. T. (Association française pour l'avancement des sciences). Paris, 15 février 1933.

1. Voir également la collection complète du Journal Officiel des îles Saint-Pierre et Miquelon.

11. Aubert de la Rüe (E.). *Les îles Saint-Pierre et Miquelon.* Bulletin de l'Association de géographes français. Paris, n° 66, février 1933, p. 41-42.
12. — *A Saint-Pierre et Miquelon ; les richesses du sous-sol.* Les Annales coloniales. Paris, 24 octobre 1933.
13. — *Sur la présence d'un minerai de manganèse à Langlade (îles Saint-Pierre et Miquelon).* Bulletin de la Société française de minéralogie. Paris, t. LVI, n^{os} 6-7-8, juin-décembre 1933, p. 276.
14. — *La géologie et les gîtes minéraux des îles Saint-Pierre et Miquelon.* Mines et Carrières, avril 1934, p. 1-6.
15. — *Six semaines aux îles Saint-Pierre et Miquelon.* Sciences et Voyages. Paris, n° 781, 16 août 1934, p. 158-160 ; n° 782, 23 août 1934, p. 183-186.
16. — *Sur la présence de l'Acadien à Langlade (îles Saint-Pierre et Miquelon).* Compte rendu sommaire des séances de la Société géologique de France. Paris, n° 2, 21 janvier 1935, p. 13-15.
17. — *L'Homme et les îles.* Paris, N. R. F., 1935, p. 100-101, 141-143.
18. — *Recherches géologiques et minières effectuées aux îles Saint-Pierre et Miquelon en 1935.* La Chronique des mines coloniales, n° 46, 1er janvier 1936, p. 1-8.
19. — *L'intérêt touristique des îles Saint-Pierre et Miquelon.* Le Monde colonial illustré. Paris, t. XIV, novembre 1936.
20. — *Liste des espèces minérales rencontrées aux îles Saint-Pierre et Miquelon.* Bulletin du Muséum national d'histoire naturelle. Paris, 2^{e} série, t. VIII, n° 6, novembre 1936, p. 581-584.
21. — *Les tremblements de terre aux îles Saint-Pierre et Miquelon.* Annales de physique du Globe, France outre-mer, n° 19, février 1937, p. 25-26.
22. — *La culture et l'élevage aux îles Saint-Pierre et Miquelon.* L'Agronomie coloniale. Paris, 26^{e} année, n° 234, juin 1937, p. 161-172.
23. — *Une visite à Saint-Pierre et Miquelon, future base aérienne.* Sciences et Voyages. Paris, n° 26, août 1937, p. 65-68.
24. Basque (H.). *Notre archipel nord-américain.* Les Annales coloniales (Supplément mensuel illustré). Paris, mai 1929, p. 9-16.
25. Berthaut (L.). *A Saint-Pierre et Miquelon.* Le Tour du Monde. Paris, nouv. série, t. VIII, 32^{e} livraison, 1902, p. 373-396.
26. Bonnet (Ed.). *Florule des îles Saint-Pierre et Miquelon.* Journal de botanique. Paris, t. I, 1887, p. 180, 219, 234, 249, 260.
27. Bureau (G.). *Les îles Saint-Pierre et Miquelon.* Les Annales coloniales (Supplément mensuel illustré). Paris, mai 1929, p. 1-4.
28. Caix (R. de). *Terre-Neuve, Saint-Pierre et le French-Shore.* Paris, Société française d'imprimerie et de librairie, 1904, 100 p.
29. Camail (Dr. J.). *Contribution à la géographie médicale des îles Saint-Pierre et Miquelon.* Annales d'hygiène et de médecine coloniales. Paris, 1899.
30. Caperon (M.). *Pêches et chasses aux îles Saint-Pierre et Miquelon.* Saint-Pierre, Imprimerie du Gouvernement, 1889.
31. — *Saint-Pierre et Miquelon* (Les Colonies françaises). Paris, Pierrefort, 1902, 32 p.
32. — *Une drôle d'histoire* (Roman). Saint-Pierre, Imprimerie du Gouvernement, 1901.
33. Chateaubriand (R. de). *Mémoires d'Outre-tombe*, t. I. Paris, Dufour, Mulat et Boulanger, 1860, p. 359-365.

34. Decaen (L.). *La population de Saint-Pierre et Miquelon*. Le Courrier colonial. Paris, 18 décembre 1931.

35. Delamare (E.), Renaulds (F.), Cadot (J.). *Florule de l'île Miquelon*. Lyon, Association typographique, 1888, 78 p.

36. Demartres (P.). *Les Terre-Neuvas*. Paris, Payot, 1930, 185 p.

37. Denonville (de). *Lettre de Québec, datée du 9 octobre 1677, au Ministre Louvois*. Paris, Ministère de la Marine, Archives coloniales, série C, II, vol. 9, p. 96-97.

38. Dominique (Abbé J.). *Quelques mots sur la flore et la faune de l'île Miquelon*. Feuille des jeunes naturalistes, XVII[e] année, 1[er] mars 1887, n° 197, p. 61-62.

39. Enim (P.). *Ceux de l'épave* (Roman). Paris, Figuière.

40. Faucher de Saint-Maurice. *En route. Sept jours dans les Provinces maritimes* (*Saint-Pierre et Miquelon*, p. 120-276). Québec, A. Coté, 1888.

41. Gautier (A.). *Quelques mots sur l'histoire naturelle et la météorologie des îles Saint-Pierre et Miquelon* (Thèse). Montpellier, 1886.

42. Gauvain (D.). *Acadiens et Cadiens*. Paris, Ch. Renaudie, 1916, 64 p.

43. — *Almanach du Centenaire (1816-1916)*. Paris, Ch. Renaudie, 1916.

44. Geitsdoerfer (M.). *La pêche à la morue*. Les Annales coloniales (Supplément mensuel illustré). Paris, mai 1929, p. 5-8.

45. — *Il faut sauver notre plus ancienne colonie*. Les Annales coloniales. Paris, 8 septembre 1936.

46. Gérard (F.). *Nos îles de Saint-Pierre et Miquelon*. Le Courrier colonial (Supplément illustré). Paris, 15 août 1925.

47. Gobineau (A. de). *Voyage à Terre-Neuve*. Le Tour du Monde. Paris, t. VII, 1[er] semestre 1863, 182[e] livraison, p. 402-408.

48. Guyho (L.). *Saint-Pierre et Miquelon*. Préface de Marc Michel. Paris, Horizons de France, 1932, 100 p., illustré.

49. Hérubel. *La grande pêche de Terre-Neuve en 1920*. B.O.E.M., 1921.

50. *Iles Saint-Pierre et Miquelon, 1826-1926* (*Un centenaire d'apostolat*). Saint-Pierre, 1928.

51. *Iles Saint-Pierre et Miquelon*. Paris, Gabriel Enault, 1928.

52. Just (M.). *Pour le développement des îles Saint-Pierre et Miquelon*. Colonies et Marines. Paris, 4[e] année, n° 46, juin 1922, p. 423-433.

53. Juvanon (A.). *S.O.S...S.O.S.... lancent les îles Saint-Pierre et Miquelon*. La Nouvelle Dépêche. Paris, 19-20 avril 1935

54. — *La métropole va secourir Saint-Pierre et Miquelon*. La Nouvelle Dépêche. Paris, 4 juin 1936.

55. Kerzoneuf (J.). *La pêche maritime. Son évolution en France et à l'étranger*. Paris, A. Challamel, 1912.

56. Lachat (E.). *Visite de M. Albert Sarraut, Ministre des Colonies, aux îles Saint-Pierre et Miquelon (17 janvier 1923)*. Saint-Pierre, Imprimerie du Gouvernement, 1923.

57. Lacroix (A.). *Iles Saint-Pierre et Miquelon* (In : *La minéralogie de la France d'outre-mer au Muséum national d'histoire naturelle*). Bulletin du Muséum national d'histoire naturelle. Paris, 2[e] série, t. III (sup. 1931), p. 53.

58. Lauvrière (E.). *La tragédie d'un peuple* (*Histoire du peuple acadien de ses origines à nos jours*), 2 vol. (Saint-Pierre et Miquelon, t. II, p. 221-245). Paris, Bossard, 1922.

59. Le Dall (L.). *Les îles Saint-Pierre et Miquelon.* La Géographie. Paris, t. XLVI, 1926, p. 203-209.
60. Le Gallois (G.). *Saint-Pierre et Miquelon.* La Revue de Paris. Paris, n° 12, 15 juin 1923, p. 443-456.
61. Legasse (L.). *Notice sur les îles Saint-Pierre et Miquelon.* Paris, 1900.
62. Le Hors (M.). *La flore utilisable de Saint-Pierre et Miquelon.* Revue de botanique appliquée et d'agriculture tropicale. Paris, 2e année, août 1931, n° 120, p. 757-760.
63. *Les îles Saint-Pierre et Miquelon.* Paris, Agence générale des Colonies, 1930, 11 p.
64. *Les pêcheries de Terre-Neuve et les Traités.* Revue des Deux Mondes. Paris, 1er novembre 1874, p. 111-141.
65. Louis-Legasse (F.). *Évolution économique des îles Saint-Pierre et Miquelon* (Thèse). Paris, Librairie du Recueil Sirey, 1935, 182 p.
66. Louvet. *Considérations sur la neige à Saint-Pierre et Miquelon.* Archives de médecine navale. Paris, t. VII, 1867, p. 89.
67. Martineau (A.). *Esquisse d'une histoire de Saint-Pierre et Miquelon.* Revue de l'histoire des colonies françaises. Paris, t. XXI, 1928, p. 677-720.
68. Moselli (J.). *Saint-Pierre et Miquelon, métropoles de la morue.* Sciences et Voyages. Paris, 6e année, n° 207, 16 août 1923, p. 1-3.
69. Pasques (G.). *Saint-Pierre et Miquelon.* Le Monde colonial illustré. Paris, t. VIII, 1930, p. 226-227.
70. Perret (R.). *La géographie de Terre-Neuve* (Thèse). Paris, E. Guimoto, 1913.
71. Pilaye (B. de la). *Notice sur l'île Terre-Neuve et quelques îles voisines.* Mémoires de la Société linnéenne de Paris. Paris, t. IV, 1825, p. 417-547.
72. — *Flore de l'île de Terre-Neuve et des îles Saint-Pierre et Miquelon* (*Étude sur les algues*). Paris, Firmin-Didot, 1829.
73. Premio-Real (Comte de). *Les îles Saint-Pierre et Miquelon* (*Conférence donnée à l'Institut canadien devant la Société de géographie de Québec, le 29 avril 1880*). Québec, Typographie C. Darneau, 1880, 143 p.
74. Quedrue (M.). *Saint-Pierre et Miquelon.* Journal de l'Aéronautique. Paris, 20 mai 1932.
75. Rallier du Baty (R.). *La pêche sur les Bancs de Terre-Neuve et autour des îles Saint-Pierre et Miquelon.* Office scientifique des pêches maritimes. Mémoires (série spéciale), n° 5. Paris, Ed. Blondel La Rougery, 1926, 132 p.
76. — *La pêche sur le Banc de Terre-Neuve et autour des îles Saint-Pierre et Miquelon.* Office scientifique et technique des pêches maritimes. Mémoires (série spéciale), n° 7. Paris, 1927 (voir chap. V, p. 66-76, *Saint-Pierre et Miquelon*).
77. Reclus (E.). *Saint-Pierre et Miquelon.* Nouvelle géographie universelle, t. XV (*Amérique boréale*). Paris, Hachette, 1890, p. 664-669.
78. Roy (G.-E.). *Une épave de 1763.* Le Journal de Québec, 7 avril 1888.
79. *Saint-Pierre et Miquelon.* (A l'occasion de l'Exposition coloniale internationale de Paris.) Paris, Société d'éditions géographiques, maritimes et coloniales, 1931, 62 p.
80. *Saint-Pierre, Rum base, cries « Vive Volstead ».* New-York Herald, 6 oct. 1922.
81. Sasco (E.). *Historique des rues de Saint-Pierre.* Saint-Pierre, Imprimerie du Gouvernement, 1930, 34 p., 1 carte.

82. Sasco (E.). *Éphémérides des îles Saint-Pierre et Miquelon.* Saint-Pierre, Imprimerie du Gouvernement, 1934.
83. — *Un peu de notre histoire.* (Voir la collection complète du *Foyer Paroissial*, publié à Saint-Pierre.)
84. Servette (Raoul). *Le premier dominion français.* Les Annales coloniales. Paris, 24 janvier 1936.
85. *Territoire des îles Saint-Pierre et Miquelon.* Saint-Pierre, Imprimerie du Gouvernement, 1937, 148 p.
86. Thomazi (A.). *Le Ministre des Colonies à Saint-Pierre et Miquelon.* L'Illustration. Paris, n° 4173, 24 février 1923, p. 184-185.
87. Tricoche (G.-N.). *Terre-Neuve et alentours.* Paris, Pierre Roger, 1929, 295 p.
88. Tromelin (G. de). *Existence de la formation laurentienne aux îles Saint-Pierre et Miquelon.* Bulletin de la Société géologique de France. Paris, 3e série, t. VI, 1877, p. 232.

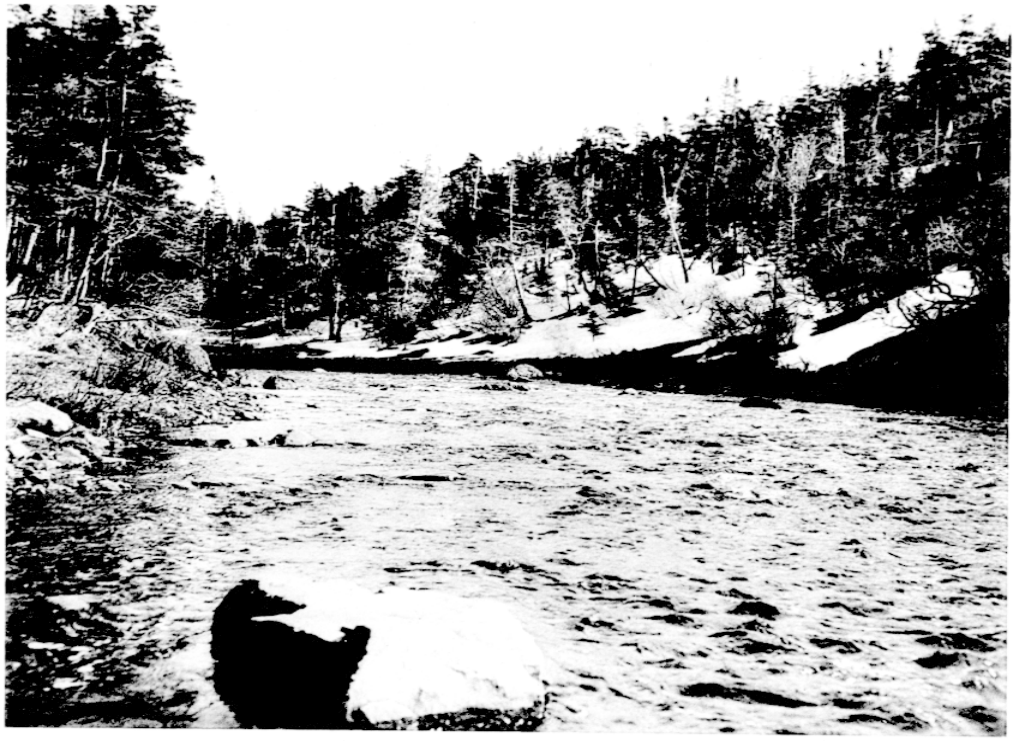

A

B

A. - La Belle Rivière à Langlade.

B. - La forêt naine sur les hauteurs de l'île Saint-Pierre.

Photos E. Aubert de La Rüe

A

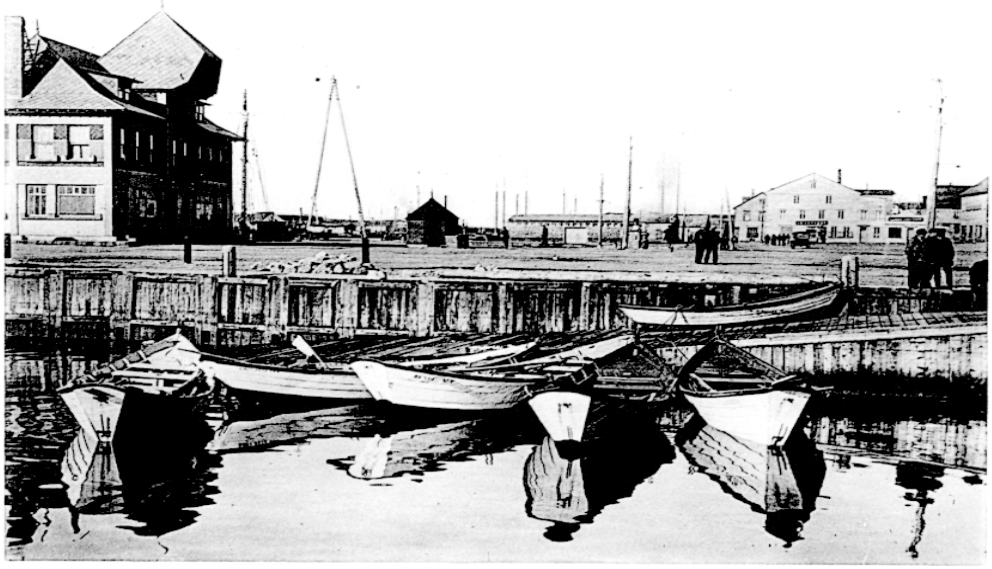

B

C

A. - Panorama de Saint-Pierre.

B. - Le quai de La Roncière à Saint-Pierre.

C. - Le phare de Galantry et le village de pêcheurs de l'anse à l'Alumette.

Photos E. Aubert de La Rüe

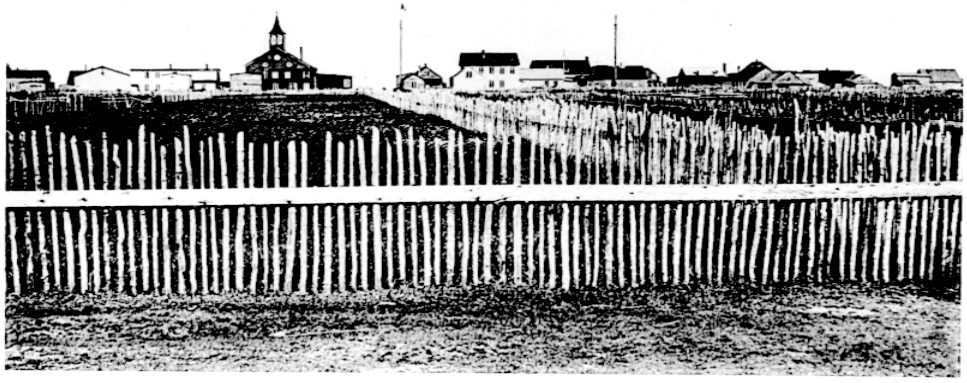

A

B

C

A. - Parcs à foin devant le bourg de Miquelon.
B. - Doris de pêche échoués sur la grève de Miquelon.
C. - Séchage des morues sur les graves à Miquelon.

Photos E. Aubert de La Rüe

A

B

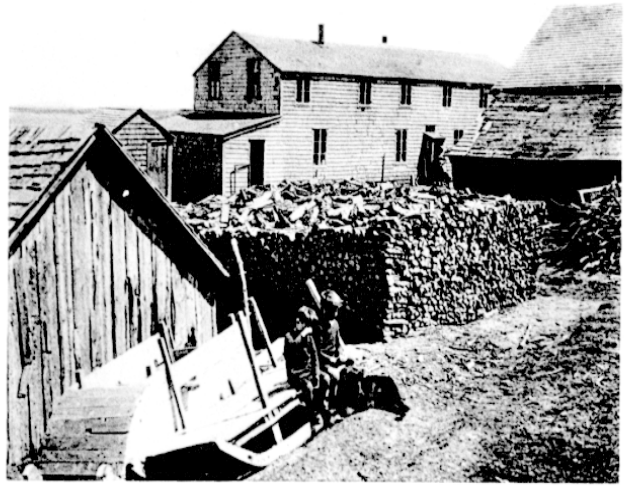

C

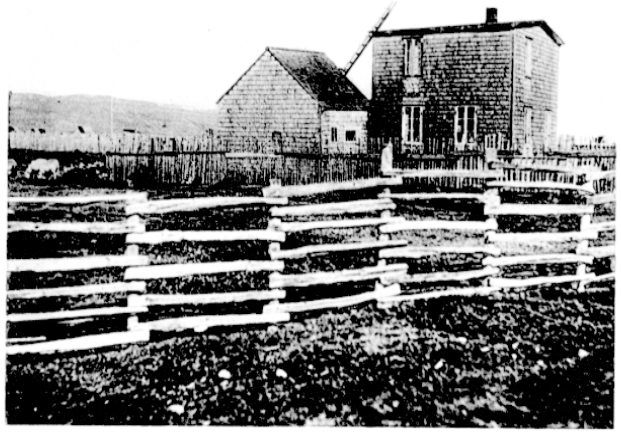

D

A. - Le haut de la ville de Saint-Pierre au printemps. Dans le fond, la rade et l'île aux Marins.

B. - Maisons de pêcheurs. Morues séchant sur les graves à l'île aux Marins.

C. - La ferme du Petit Barachois à Langlade.

D. - Type de maisons de Miquelon.

Photos E. Aubert de La Rüe

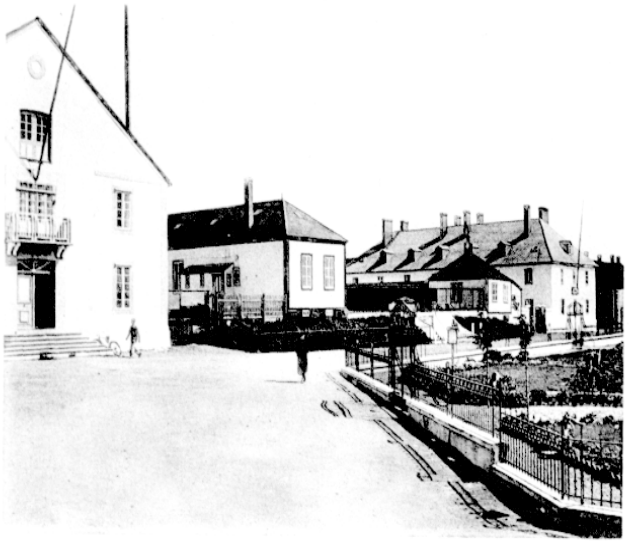

A

B

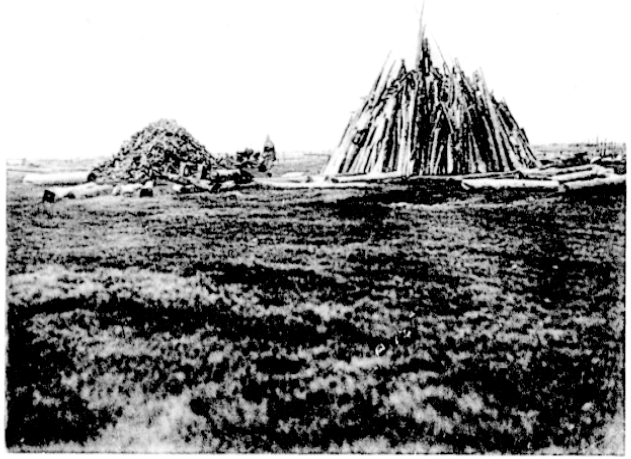

C

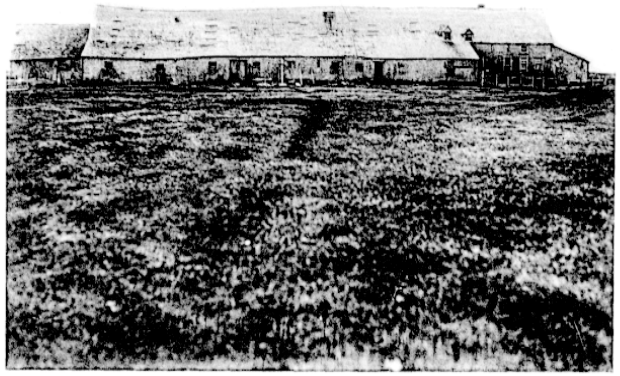

D

A. - Le square Joffre et les bâtiments de l'Administration à Saint-Pierre.

B. - Le village de Savoyard et l'anse à Brossard.

C. - Tas de « bois de côte » dans une ferme de l'isthme de Langlade.

D. - La ferme Larranaga sur l'isthme de Langlade : bâtiment datant de plus d'un siècle.

Photos E. Aubert de La Rüe

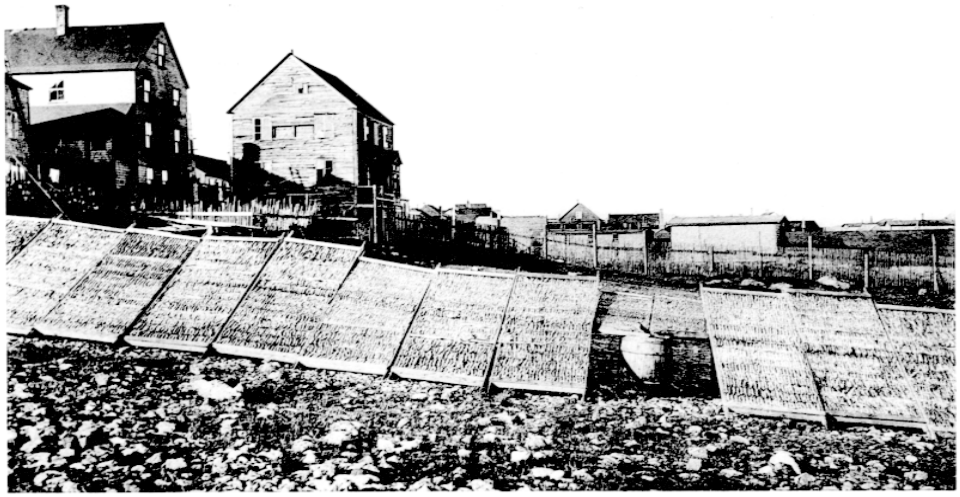

A

B

C

A. - Le séchage des capelans à Saint-Pierre.
B. - Le lavage des morues à Miquelon.
C. - Attelage de chiens à Miquelon.

Photos E. Aubert de La Rüe

CARTE
DES ILES
St PIERRE ET MIQUELON

Établie par M. E. AUBERT DE LA RÜE
1935

(Les contours des côtes sont empruntés à la Carte Marine)

0 10 Kilomètres

56°20' Ouest Greenwich

57°00' Nord

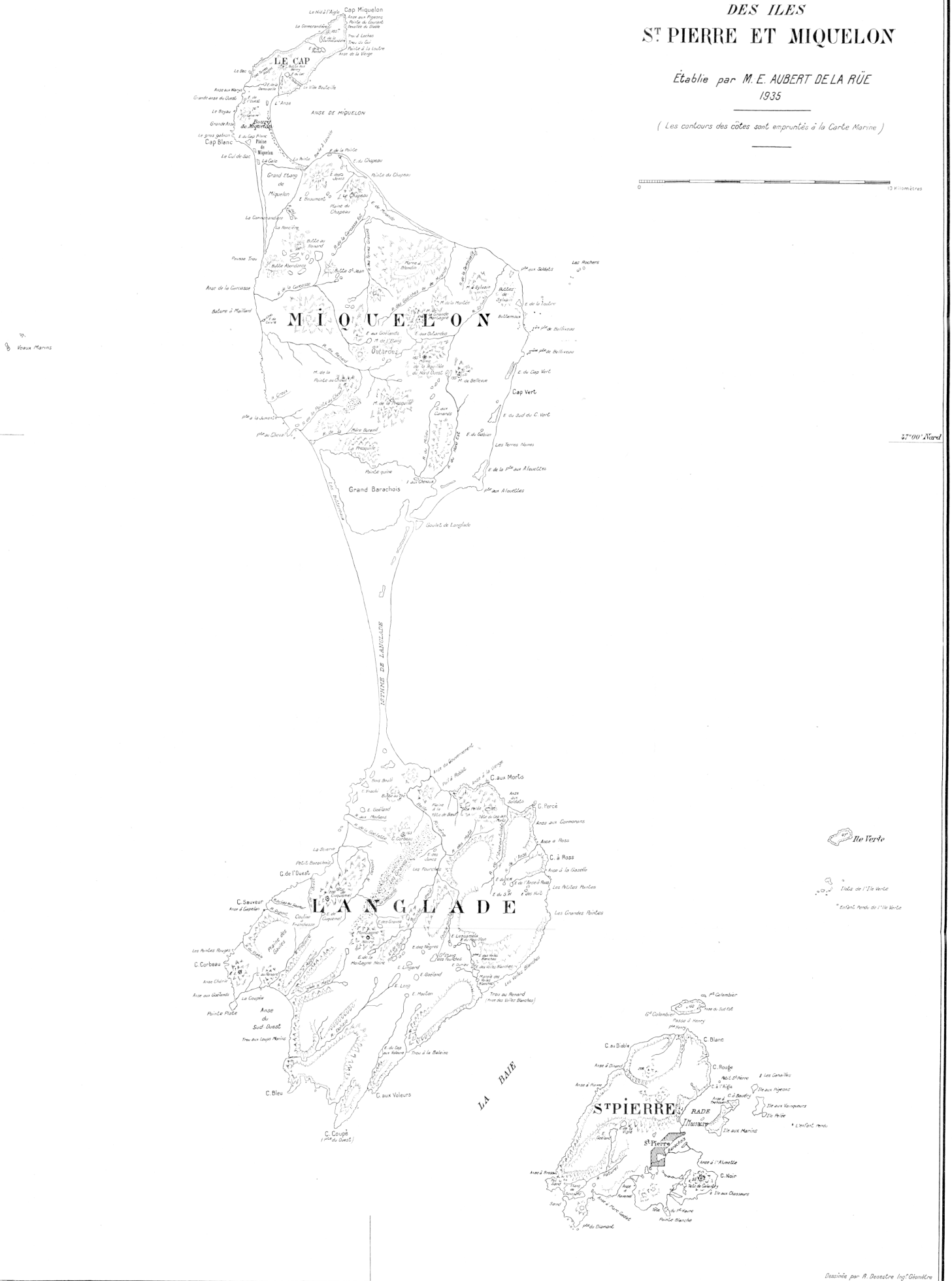

Dessinée par A. Dessetre Ingr Géomètre